



BÉNIN



BURKINA FASO



NIGER



PROJET MÉKROU - BURKINA FASO

**- INVENTAIRE DES PROJETS EXECUTES
ET EN COURS D'EXECUTION**

**- DIAGNOSTIC DES PRINCIPAUX ACTEURS ET
IDENTIFICATION DES BESOINS DE RENFORCEMENTS
DES CAPACITES DES ACTEURS EN MATIERE DE GESTION
DES CONNAISSANCES DANS LA ZONE DU PROJET MEKROU**

Janvier 2015



TABLE DES MATIERES

SIGLES & ABREVIATIONS.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES.....	5
CONTEXTE.....	6
PREMIERE PARTIE : PRÉSENTATION DU PROJET MEKROU ET LA MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE...	7
CHAPITRE I - INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET.....	9
I. Description du Projet Mékrou.....	9
II. Présentation de la zone du Projet Mékrou.....	9
III. Rappel des objectifs et des résultats de la mission.....	12
Chapitre II - MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE.....	13
I. Phase préparatoire.....	13
II. Rencontres des acteurs et collecte des données.....	13
III. Traitement et analyse des données.....	14
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE LA MISSION.....	15
TOME I: NVENTAIRE DES PROJETS EXECUTES ET EN COURS D'EXECUTION ET DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DES STRUCTURES ET ORGANISMES EXISTANTS DANS LA ZONE DU PROJET MEKROU	17
Chapitre 1 - INVENTAIRE DES PROJETS EXECUTES OU EN COURS D'EXECUTION DANS LA ZONE DU PROJET.....	18
I. Répertoire des projets déjà exécutés ou en cours.....	18
II. Projets déjà exécutés.....	19
III. Inventaire des activités, des projets en cours d'exécution.....	20
IV. Analyse de l'orientation des investissements dans la zone du Projet.....	21
V. Proposition des activités à mettre en œuvre dans le cadre du Projet Mékrou.....	21
VI. Synergie à mettre en place pour une gestion optimale du Projet Mékrou.....	22
Chapitre 2 - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DES STRUCTURES ET ORGANISMES.....	23
I. Etat des lieux des acteurs œuvrant dans le même domaine que le Projet Mékrou.....	23
II. Répertoire restreint des acteurs incontournables dans l'exécution du Projet.....	23
III. Méthodologie de collaboration.....	23
IV. Analyse des données sur les acteurs dans la zone du projet.....	25
TOME II : EVALUATION PARTICIPATIVE DES CAPACITES EXISTANTES ET DES BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LES ORGANISMES CONCERNES EN MATIERE DE GESTION DES CONNAISSANCES.....	29
Chapitre 1- EVALUATION DES CAPACITES ET ANALYSE DES BESOINS.....	29
I. Entités de renforcement des capacités en GIRE, CC et GET.....	29
II. Gestion des connaissances et ses applications au Projet Mékrou.....	29
III. Etat des lieux de la gestion des connaissances (GC).....	32
IV. Ressources régionales et internationales de planification et de renforcement des capacités.....	34
V. Plan d'action de mise en œuvre de ces formations.....	34
Tome III: OBJECTIFS DU PROJET MEKROU ET METHODOLOGIE DE SA MISE EN OEUVRE.....	37
INTRODUCTION.....	37
Chapitre 1 : MOBILISATION ET ENGAGEMENT DES ACTEURS.....	37
I. Informations générales sur le recensement exhaustif des acteurs.....	37
II. Problématiques spécifiques du pays.....	37
III. Définition exacte de l'aire géographique du projet au Burkina.....	38
IV. Contribution à la définition des objectifs	38
V. Modification souhaité de l'objectif du projet.....	39
VI. Stratégie et méthode de mise en œuvre du projet.....	39
Chapitre 2 RECHERCHE ET GESTION DES CONNAISSANCES.....	40
I. Recherche de connaissances.....	40
II. Gestion des connaissances.....	40
III. Point focal.....	40
CONCLUSION.....	41
BIBLIOGRAPHIE.....	41
ANNEXES.....	41
Annexe 1 - Outils de collecte pour les acteurs.....	41
Annexe 2 - Fiche de collecte pour inventaires des projets.....	45
Annexe 3 - Termes de références simplifiés.....	46
Annexe 4 - Consultations nationales.....	52
Annexe 5 - Liste de participants à la consultation nationales.....	53
Annexe 6 - Les travaux de la conslutation nationale sur les objectifs et méthodologie du projet.....	54

SIGLES & ABREVIATIONS

ABN	: Autorité du Bassin du Niger
ABV	: Autorité du Bassin de la Volta
AEG	: Agence de l'Eau du Gourma
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AJDD	: Association des Jeunes pour le Développement Durable
ARFA	: Association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie
C.R	: Commune rurale
CC	: Changement climatique
CCR	: Centre Commun des Recherches
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CVD	: Comité villageois pour le développement
DEIE	: Direction de l'étude et de l'information sur l'eau
DGAH	: Direction Générale des Aménagements Hydrauliques
DGBH	: Direction Générale des Bassins Hydrographiques
DR	: Direction Régionale
DRASA	: Direction Régionale de l'Agriculture et de Sécurité Alimentaire
DREAHA	: Direction Régionale de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
DREDD	: Direction Régionale de l'environnement et de Développement Durable
DRID	: Direction Régionale des Infrastructures et du désenclavement
G.T	: Gestion transfrontalière
GC	: Gestion des Connaissances
GET	: Groupement d'étude technique/ Gestion des Eaux Transfrontalières
GIP	: Groupement d'Intérêt Public
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP	: Global Water Partnership / Partenariat Mondial de l'Eau
GWP/OO	: Global Water Partnership/Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest
HSI	: Helvetas Swiss Intercoopération
IGEDD	: Institut de Géographie de l'Environnement et de Développement Durable
INE	: Institut National de l'Eau
ISIG	: Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion (actuelle université Aube Nouvelle)
2IE	: Institut International d'Ingénierie de l'eau et de l'environnement
OCB	: Organisation Communautaire de Base
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PDA/GIZ	: Programme de développement agricole/Coopération allemande
PNA	: Programme National d'Adaptation
PNE-BF	: Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso
SAGE	: Schéma d'Aménagement et de gestion de l'Eau
SDAGE	: Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion de l'Eau
SP/PAGIRE	: Secrétariat permanent du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des ressources en Eau
UCRE	: Union pour la conservation des Ressources en Eau
UE :	: Union Européenne
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WA	: Water Assessment

LISTE DES TABLEAUX

.Tableau 1 : Données sur la population et les villages qui compose la zone du projet Mékrou au Burkina Faso.....	11
Tableau 2 : population animale de la zone du projet Mékrou au Burkina Faso.....	11
Tableau 3 : Evolution des différents indices de la pauvreté.....	12
Tableau 4 : répertoire des projets recensés.....	17
Tableau 5 : structures ou projets arrivés à terme.....	19
Tableau 6 : Structures ou projets toujours en activités.....	20
Tableau 7 : analyse comparative de certaines du projet avec des initiatives en cours.....	22
Tableau 8 : acteurs œuvrant dans le même domaine que le projet.....	23
Tableau 9 : acteurs incontournables dans l'exécution du projet.....	23
Tableau 10: Liste des structures nationales étatiques.....	24
Tableau 11: sur les organisations de la société civile œuvrant dans la zone du projet.....	24
Tableau 12 : rôle des structures dans la gestion des ressources naturelles.....	25
Tableau 13: Attributions des structures.....	25
Tableau 14 : Organismes nationaux identifiés dans la gestion de connaissances sur les thématiques : GIRE, CC et GET.....	29
Tableau 15 : Expression des besoins en formation sur la thématique GIRE.....	33
Tableau 16 : Thématiques sur les changements climatiques.....	33
Tableau 17 : Thématiques sur la gestion des eaux transfrontalières.....	34
Tableau 18 : Autres thématiques.....	34
Tableau 19 : Ressources au niveau régional et international de GC.....	34

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Bassin versant de la rivière Mékrou.....	9
Figure 2. Vue panoramique du bassin du Niger.....	9
Figure 3. Localisation de la zone du projet dans la Région de l'Est au Burkina.....	10
Figure 4. Départements impactés par la zone du projet dans la Région de l'Est au Burkina.....	10
Figure 5. Réseau hydrographique du sous bassin de la Mékrou au Burkina.....	10
Figure 6. Distribution des espèces du cheptel de la zone du Projet Mékrou au Burkina.....	11
Figure 7. Etapes de l'analyse des données.....	14
Figure 8. Distribution des financements par secteur de développement.....	21
Figure 9. Liens fonctionnels entre les différents acteurs dans l'exécution du Projet Mékrou.....	23
Figure 10. Attributions et rôles des structures.....	25
Figure 11. Processus de capitalisation.....	31
Figure 12. Diagramme 4 : Formations reçues par les acteurs locaux sur chaque thème.....	33

CONTEXTE

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) est un réseau international indépendant œuvrant à la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Sa mission est d'appuyer les pays dans le développement et la gestion durable de leurs ressources en eau. Ce réseau reconnaît que les plus grands objectifs de développement dans l'élimination de la pauvreté, l'amélioration du bien-être social, la croissance économique et la protection des ressources naturelles ne sauront être réalisés si les ressources en eau ne sont pas utilisées de manière durable. Le GWP fait la promotion de la GIRE. Tandis que le GWP est un réseau ouvert et comprend des membres de toutes les régions du monde, son programme ambitionne d'appuyer les efforts entrepris par les pays en développement et les pays en transition pour l'amélioration de la gestion de leurs ressources en eau.

Le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO) est l'organe régional du GWP en Afrique de l'Ouest. Le travail du GWP/AO est associé aux objectifs globaux du GWP en mettant l'accent sur l'appui à la mise en œuvre des pratiques de GIRE dans la région. Le GWP/AO devra être vu comme un service technique et professionnel indépendant, complémentaire aux structures régionales existantes et à toutes les parties prenantes œuvrant activement à la mise en œuvre de la GIRE dans la région Ouest-africaine. Celles-ci pourraient comprendre les Gouvernements, les Organisations Non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires de Base (OCB), les universités, le secteur privé, etc. Il vise les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Développer des approches conceptuelles pour la mise en œuvre opérationnelle des principes de Dublin et de Rio en Afrique de l'Ouest, en s'inspirant de l'expérience internationale naissante et en adaptant les options aux réalités des pays de la région ;
- ✓ Améliorer l'échange d'expérience par le travail en réseau de l'expertise dans la région de même que l'établissement de contacts avec d'autres régions et l'expertise internationale ;

- ✓ Faciliter la mise à disposition de l'aide stratégique en GIRE dans la région aux niveaux régional, national et local.

Cette aide pourra inclure l'identification des besoins et de l'expertise existante dans le secteur de l'eau de même que les insuffisances à combler par les prestataires de services compétents.

Afin de mieux comprendre la ressource eau et d'établir un plan de développement durable réel pour son utilisation dans la zone de la Mékrou, le Global Water Partnership (GWP) et le Centre commun de recherche (CCR) ont initié le projet intitulé «Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou»

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet que cette étude a été commanditée. Elle a consisté principalement à :

- ✓ Etablir un inventaire des projets exécutés et en cours d'exécution ;
- ✓ Effectuer un diagnostic des principaux acteurs ;
- ✓ Identifier les besoins de renforcement des capacités de ces acteurs en matière de gestion des connaissances dans la zone du Projet Mékrou.

L'objectif étant de déterminer les modalités de mise en œuvre effective dudit projet, le présent rapport est le résultat de l'étude dans lequel tous les objectifs généraux et spécifiques visés ont été pris en compte. Sa version définitive a été déposée après une consultation nationale sur les objectifs du projet Mékrou et sur la méthodologie de sa mise en œuvre au Burkina.

Le présent rapport comprend deux grandes parties. La première partie portant sur des informations d'ordre générale sur le Projet Mékrou et la deuxième sur les résultats de la mission.

PREMIERE PARTIE :
PRÉSENTATION DU PROJET MEKROU ET
DE SA MÉTHODOLOGIE de MISE EN ŒUVRE

Chapitre 1 : INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

1- Description du Projet Mékrou

Le Projet Mékrou est initié par le Centre commun de recherche (CCR) et le Global Water Partnership (GWP). C'est un projet pilote pour le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou qui vise à développer des outils et des méthodes de planification dans le contexte de la gestion intégrée des ressources en eau, afin de permettre aux décideurs politiques et aux responsables de la gestion de l'eau de faire face aux défis complexes auxquels le bassin est confronté.

Ce projet d'une durée d'exécution de quatre (4) ans, allant du 1 janvier 2014 au 31 décembre 2017), est financé par la Commission de l'Union Européenne. Il se veut être un véritable outil de synergie d'actions pour la gestion du bassin. Cela nécessite :

- ✓ la mise en place d'un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes pour aborder l'adaptation aux changements climatiques et l'équilibre entre les besoins et les ressources disponibles ;
- ✓ la mise en œuvre d'outils communs pour aider à la décision en tenant compte de l'aspect genre ;
- ✓ la mise en place d'un cadre stratégique de gestion, un système d'informations transfrontalières, et un système d'évaluation de la variabilité des ressources en eau dans la zone du projet.

2- Présentation de la zone du Projet Mékrou

2.1. Localisation

La présente étude concerne toute la partie burkinabè de la zone du Projet Mékrou. Cette zone correspond au bassin versant de la rivière Mékrou.

Figure 1 : Bassin versant de la rivière Mékrou



La rivière Mékrou, longue de 410 km, est un affluent de la rive droite du fleuve Niger. Elle prend sa source au Bénin, dans la plaine, à l'ouest des monts Atakora. Elle délimite sur plus de 100 km, la frontière entre le Bénin et le Niger. Elle est aussi la limite orientale du parc de la Tapoa au Burkina, vaste réserve naturelle sur 150 km.

2.2. Caractéristiques du milieu

Le bassin de la Mékrou est un sous bassin du bassin du fleuve Niger et couvre une superficie de 57.000 km², soit à peu près 3 % de la zone totale du bassin du Niger. La zone du Projet Mékrou s'étend sur trois pays, à savoir, le Bénin, le Burkina et le Niger. Elle comprend 36 % de terres cultivées et 20 % de terres alternant entre terres agricoles et végétation sèche.

Le milieu naturel est riche et varié. Située légèrement au-dessus de latitude 12 degré nord, la moyenne vallée de la Mékrou est une des régions qui enregistrent plus de 700 à 800 mm de précipitations annuelles. Le réseau hydrographique est dominé par deux principaux fleuves dans sa partie nord. Il s'agit de la Pendjari (135 km), la Mékrou (410 km) et d'autres affluents du bassin du Niger qui arrosent toute la zone du projet. La savane arborée et de véritables forêts galeries se développent le long des principaux cours d'eau — Mékrou, Tapoa et leurs affluents — accueillant une faune sub-sahélienne typique composée d'éléphants, de lions, d'antilopes, de buffles, d'hippopotames..

La zone de la Tapoa donne un ensemble de bas-plateaux (300 m, dans la partie méridionale du parc), latéritiques, entaillés par des vallées sèches et quelques cours d'eau temporaires. Géologiquement, la vallée de la Mékrou appartient au Voltaïen, qui se compose de niveaux sédimentaires essentiellement gréseux et argileux, surmontés de Continental intercalaire et terminal.

Figure 2 : Vue panoramique du Bassin du Niger



Dans le bassin de la rivière Mékrou, comme dans de nombreux pays en Afrique, la variabilité du climat est élevée et les investissements liés à l'eau sont relativement limités. La sécheresse en Afrique sub-saharienne représente un risque climatique majeur, menaçant

l'agriculture, l'économie et les conditions de vie des habitants.

2.3. Zone du Projet Mékrou au Burkina

La zone géographique du Projet Mékrou au Burkina se situe dans la région de l'Est. Elle couvre partiellement les provinces du Gourma, de la Komondjari et de la Tapoa. Cette zone couvre une superficie d'environ 17.223 km²; soit 37.24% de la région¹ de l'Est et 6.33% du territoire national. Cette portion du bassin de la Mékrou au Burkina représente environ 31.21% de tout le bassin versant de la rivière Mékrou. Dans la province du Gourma, les départements de Yamba, de Fada N'Gourma et de Matiacoali sont pris en compte dans la zone du projet. Dans la province de la Komondjari, les départements de Foutouri et de Gayéri sont concernés. Dans la province de la Tapoa, la zone du projet couvre les départements de Kantchari, de Bottou, de Diapaga, de Partiaga, de Tansarga et de Logobou. Ainsi, c'est 175 villages qui sont impactés directement par le projet dans ces trois provinces. Géographiquement, le sous bassin de la Mékrou au Burkina est limité au nord par les départements de Foutouri et Kantchari ; au sud par les départements de Matiacoali et de Partiaga ; à l'Ouest par les départements de Yamba, de Gayéri et de Fada N'Gourma et à l'est par les départements de Diapaga et de Bottou.

Figure 3. Localisation de la zone du projet dans la région de l'Est au Burkina

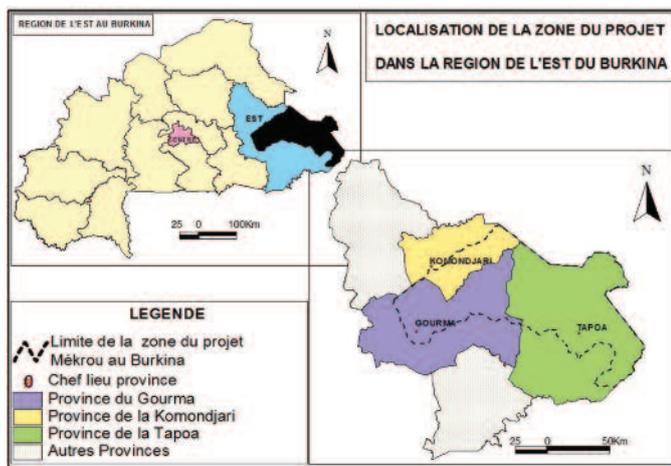
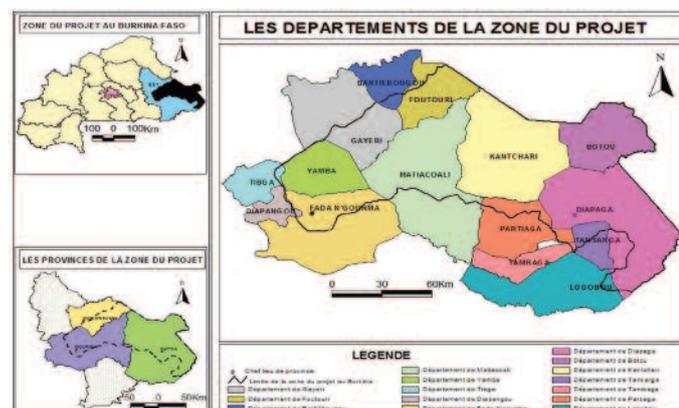


Figure 4. Départements impactés par la zone du projet dans la région de l'Est au Burkina



Source : BDNT 2006 Juin 2014 Réalisée par W.H.ILBOUDO

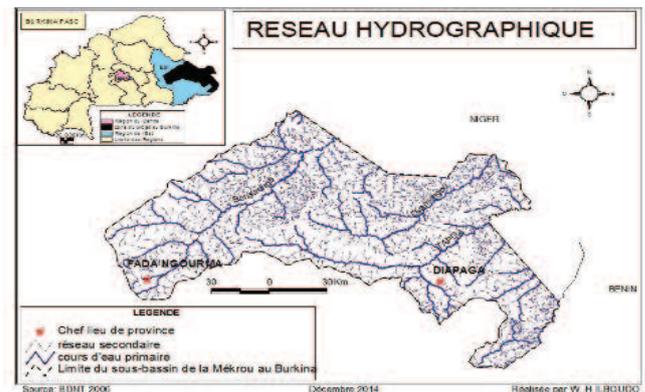
2.3.1. Le réseau hydrographique :

La région de l'Est est drainée par un réseau hydrographique constitué essentiellement d'affluents du fleuve Niger et de celui de la Pendjari. Ils ont une longueur totale de 5676 km. Ce sont de petites rivières et de plans d'eau.

Les cours d'eau qui alimentent le fleuve Niger sont : la Sirba, le Goroubi, le Dyamongou, la Tapoa ; ils coulent dans le sens sud-ouest/nord-est. Ceux du bassin de la Pendjari sont : le Oualé, le Singou, l'Arly, le Doubolo, le Kourtiaga ; ils coulent dans le sens nord-ouest/sud-est. La superficie totale de l'ensemble des plans d'eau de la région est estimée à près de trente mille (30 000) ha et les plus importants sont la Kompienga, la Tapoa et les rivières Sirba, Dakiri, Samboendi, Manni, et Boudiéri mais aucune de ces rivières n'est pérenne.

La portion du sous-bassin de la Mékrou en territoire burkinabé est drainée par un réseau hydrographique dense. Les sens des écoulements se font vers l'extérieur du pays en direction du Niger d'une part et d'autre part vers le Bénin. Les cours d'eau majeurs qui drainent cet espace sont la Tapoa, le Bonsaongou et la Dyamongou. (Voir la figure n°5). Toutes ces rivières se jettent principalement au Niger. Leurs eaux sont drainées ensuite vers le Bénin

Figure 5 : Réseau hydrographique du sous bassin de la Mékrou au Burkina



2.3.2. La démographie

Le recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2006, avait estimé la population de la Région à 1 212 284 habitants, contre 853 706 habitants au recensement général de 1996. Ainsi, la densité de la région est passée de 19 habitants/km² en 1996 à 26 habitants/km² en 2006. Avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3,5% supérieur au taux national (3,1%). La population de la Région est estimée en 2013 à 1 513 642 habitants, avec une densité de la population de 32 habitants/km². Les femmes représentent 51% de la population.

La population qui peuple le sous bassin de la Mékrou en territoire burkinabé est estimée à 316 490 habitants. En effet, environ 187 villages repartis dans les 15 départements, partagent ce sous bassin, limité naturellement par les lignes de crêtes. Au vue de ce découpage naturel qui ne correspond pas aux limites administratives du pays, il est difficile de donner un taux d'accroissement de la population, toute chose qui doit être homologué par l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Tableau 1 : Données sur la population et les villages qui composent la zone du projet Mékrou au Burkina

Données sur la zone du projet Mékrou				
N°	commune	nombre de villages	Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2004 ou 2006	observation
1	Bartiébougou	6	5 763	Population exacte
2	Bottou	24	45 877	Population exacte
3	Diapaga	18	29 565	Population de tous les villages
4	Diapangou	4	5 547	Population exacte
5	Fada N'Gourma	8	8 099	Population exacte
6	Foutouri	5	5 063	Population exacte
7	Gayéri	6	14 187	Population exacte
8	Kantchari	30	50 555	Population exacte
9	Logobou	0	0	Village non identifié
10	Matiacoali	37	5 554	Population de tous les villages
11	Partiaga	2	42 451	Population de tous les villages
12	Tambaga	12	41 137	Population de tous les villages
13	Tansarga	8	35 535	Population de tous les villages
14	Tibga	2	914	Population exacte
15	Yamba	25	26 243	Population exacte
TOTALX		187	316 490	

Source: PCD de chaque commune

LÉGENDE :

Population exacte : correspond au nombre de population des villages qui sont dans la zone du projet.

Population de tous les villages : la portion de la population des villages qui se trouvent dans la zone du projet non pas pu être déterminée de façon exacte ;

Village non identifié : aucun village de cette commune ne se trouve dans la zone du projet.

Le tableau ci-dessus présente les communes qui composent la zone du projet Mékrou ainsi que les villages impactés et les populations approximatives qui y vivent. En effet, la zone du projet n'étant pas superposée sur les limites administratives du territoire, une extrapolation a été faite. Certaines données sont exactes car les limites permettent d'identifier les villages touchés. Ainsi, avec les données du RGPH 2004 ou 2006 le nombre de population est estimé à 316 490 habitants.

Tableau 2 : population animale de la zone du projet Mékrou au Burkina

Type	COMMUNES DE LA ZONE DU PROJET AU BURKINA FASO														Effectif Cumulé	
	bartiebougou	botou	diapaga	diapangou	fada n'gourma	foutouri	gayéri	kantchari	logobou	matiacoal	partiaga	tambaga	tansarga	tibga		yamba
Asins	510	6443		0	14 031	1 273	1127	5979			5731	5587	4559	1789	1 263	47692
Bovins	20 000	28220		34 547	98 568	21 978	58306	27591		117000	41662	18175	18258	12571	8 875	505751
Caprins	3 900	50288		35 633	117 557	32 680	64276	50279		24000	57417	29613	36792	15897	10 585	528917
Equins	0	650		0	0	9	21	666		0	564	262		0	0	2172
Ovins	4 000	39812		37 125	89 895	17 960	49068	84046		16000	41151	20553	25702	12155	8 094	395561
Porcins	0	8094		0	23 407	112	541	4641			10558	4825	10942	2985	2 108	68213
Volailles	10 000	99668		152 552	334 505	39 113	106852	100289		59000	103344	102552	101365	52256	31 294	1292790
total	38410	233175	0	259857	677963	113125	280191	222891	0	216000	260427	181567	197618	97653	62219	2841096

Source : Données extraites des PCD de chaque commune.

Le cheptel de la zone du projet est estimé à plus de 2 841 096 têtes de bétail tous types d'espèces confondus. Cependant, des disparités sont remarquables dans l'importance du cheptel, d'une commune à l'autre, et d'une espèce à l'autre. Ainsi, selon l'importance du nombre, la commune de Fada vient en tête avec 677 963 têtes tous types confondus et la commune de Bartiébougou ferme la marche avec seulement 38 410 têtes tout type confondu. D'un point de vue de l'espèce, la volaille vient en tête en termes de nombre et les équins sont les moins nombreux.

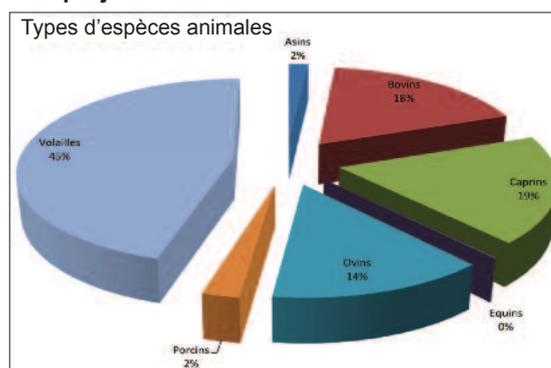
2.3.3. L'économie

L'économie repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Le secteur industriel étant embryonnaire voire inexistant.

L'agriculture repose sur les cultures céréalières (sorgho, mil, maïs, riz, fonio) avec une production de 466 557 tonnes à la campagne agricole 2010/2011, les productions de rente (coton, arachides, sésame, soja) avec une production de plus de 87 032 tonnes pour la même campagne dont 20 497 tonnes de coton. Les productions sont très influencées par les aléas climatiques si bien qu'elles évoluent en dents de scie.

Pour ce qui concerne l'élevage, la région se positionne bien dans la production animale nationale. Le cheptel en 2010 est estimé à 954 815 bovins, 843 973 ovins, 1 306 386 caprins, 1 119 771 porcins, 4742 équins, 107 055 arsins et 2 695 750 volaille. (PDR, juin 2009).

Pour le cas spécifique des communes qui composent la zone du projet, les données présentées dans le tableau 2 et la figure 6 donnent une idée du poids de l'élevage dans cette portion du territoire national..

Figure 6 . Distribution des espèces du cheptel de la zone du projet Mékrou au Burkina

Source : données extraites des PCD des communes de la zone du projet.

Dans la zone du projet, l'élevage est dominé par la volaille qui représente 45% du cheptel. Ensuite viennent les caprins, les bovins et les ovins. Ils représentent res-

pectivement 19%, 18% et 14% du cheptel. Enfin, viennent les porcins et les asins dans les mêmes proportions, soit 2%.

Les bœufs sont certes nombreux mais les ânes et les chevaux sont les animaux les plus usités pour les travaux aux quotidiens.

Il n'existe pas de données sur les carnassiers comme les chiens et les chats. Cependant, ils existent en nombre non négligeable.

2.4. Situation de la pauvreté dans la région de l'Est.

La pauvreté est un concept qui renferme plusieurs sens. Au Burkina, les différentes approches de la pauvreté mettent en évidence deux dimensions essentielles : la dimension monétaire, qui est mesurée par le revenu, et la dimension humaine, qui s'intéresse à la façon dont les ressources sont réparties entre les individus ou les groupes composant la société.

Dans l'optique de mieux cerner le phénomène de la pauvreté et son évolution au Burkina Faso, le Gouvernement à ce jour, a initié des enquêtes sur le profil de la pauvreté à l'échelle nationale ; ces enquêtes ont été réalisées, respectivement en 1994, 1998 et 2003. Les résultats des différentes enquêtes ont permis d'estimer le seuil absolu de pauvreté à 41 099 FCFA, 72 690 FCFA, et 82 672 FCFA, par adulte et par an, respectivement en 1994, 1998, et 2003. (MEF/PRD, juin 2009). Sur la base de ces lignes de pauvreté, l'incidence établie en 1994 à 56,5% dans la région de l'Est a diminué de dix (10) points en 1998 pour s'établir à 46,6% puis de 5,7 points en 2003 pour atteindre le niveau de 40,9% contre une moyenne nationale de 46,4%.

Tableau 3 : Evolution des différents indices de la pauvreté

	1994	1998	2003
Région Est	56,5	46,6	40,9
Burkina Faso	44,5	45,3	46,4

Source : EBCVB 2003 et CSLP juillet 2004.

Sur la période 1994-2003, l'incidence s'est atténuée de 15,6 points. Cette nette amélioration est liée au relèvement du niveau de vie des extrêmes pauvres (disposant de moins de 52 440 FCFA) dont la proportion est passée de 30,1% en 1994 à 19,1% en 2003.

La contribution des ressources naturelles en générale et de l'eau en particulier, dans la réduction de la pauvreté est une réalité dans la zone. C'est pourquoi, au Burkina, comme dans les autres parties de la zone Mékrou, le présent projet doit être un vaste champ d'innovations institutionnelles, techniques et technologiques et de recherche scientifique. Cela permettra de mieux comprendre la ressource et d'établir un plan de développement durable réel pour son utilisation. Le véritable enjeu est de trouver le juste équilibre entre la croissance et le développement durable. Cela implique une connaissance approfondie des spécificités sociales, économiques et politiques du bassin de la Mékrou. C'est dans cette optique qu'il s'est avéré très important de commanditer la présente étude en amont de la mise en œuvre du projet « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou ».

Cette étude a été réalisée conformément aux termes de références clairement définis. Une démarche méthodologie rigoureuse a été adoptée. Elle a abouti aux résultats ci-après.

3. Rappel des objectifs et des résultats de la mission

3.1. Objectifs de la mission

Les présents termes de référence portent sur les modalités de mise en œuvre des activités suivantes :

- ✓ Conduire un « Diagnostic institutionnel participatif de tous les acteurs principaux couplée avec l'inventaire de tous les projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou au Burkina. Ce diagnostic doit aboutir à des propositions pour une synergie entre ces différents acteurs afin d'assurer un développement harmonieux et durable du bassin de la Mékrou dans un esprit transfrontalier » ;
- ✓ Effectuer une « Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) et organisation de l'atelier de restitution au niveau national au Burkina Faso » ;
- ✓ Réaliser une « Consultation nationale sur les objectifs du projet et sur la méthodologie de sa mise en œuvre au Burkina ». Cette consultation sera organisée sous la forme d'un atelier national regroupant tous les acteurs principaux.

3.2. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission sont :

- ✓ Un diagnostic institutionnel participatif des principaux acteurs et un inventaire de tous les projets exécutés ou en cours dans la zone du Projet Mékrou au Burkina sont réalisés ;
- ✓ Une évaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) et une organisation de l'atelier de restitution au niveau national au Burkina Faso sont effectuées ;
- ✓ Une consultation nationale sur les objectifs du projet et sur la méthodologie de sa mise en œuvre au Burkina est réalisée.

Pour ce faire, une équipe pluridisciplinaire d'experts nationaux a été mise en place et a travaillé en collaboration avec le PNE-BF sous la supervision du chargé du Projet Mékrou et selon une démarche méthodologique consensuelle.

Chapitre 2 : MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE

La démarche utilisée est une approche spatiale et participative qui combine l'utilisation des données collectées, les observations de terrain et les entretiens avec les différents acteurs.

La mission s'est déroulée en trois phases distinctes :

- ✓ Phase 1 : rencontres préparatoires et consultation documentaire ;
- ✓ Phase 2 : consultations des acteurs et collecte des données ;
- ✓ Phase 3 : analyse des données et élaboration des documents.

1. Phase préparatoire

1.1. Cadrage de l'étude

Cette étape a permis d'harmoniser la compréhension des TDR de la mission. Elle a, en outre, donné l'occasion d'échanger et de s'accorder sur la méthodologie d'étude proposée.

Les amendements et les recommandations faites par le commanditaire ont été pris en compte.

1.2. Recherche documentaire

La recherche documentaire a permis de mieux appréhender la situation des projets, déjà exécutés ou en cours d'exécution. Elle a également permis d'estimer le potentiel des projets et des acteurs existants dans la zone, d'avoir une idée des capacités existantes et les besoins en matière de gestion des connaissances.

Au cours de cette recherche, une attention particulière a été accordée aux thématiques suivantes, sans être une énumération complète :

- ✓ Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- ✓ Amélioration des connaissances sur la ressource en eau ;
- ✓ Energie ;
- ✓ Agriculture ;
- ✓ Risques ;
- ✓ Biodiversité du parc W ;
- ✓ Climat ;
- ✓ Erosion et dégradation des sols ;
- ✓ Conseil agro-météorologique ;
- ✓ Essais participatifs de réduction de la pauvreté.

1.3. Développement des outils de collecte

En se référant aux objectifs de l'étude et aux techniques appropriées, des fiches d'enquêtes ont été élaborées afin d'atteindre les résultats visés.

Trois types de fiches ont été élaborés :

- ✓ les fiches spécifiques pour un inventaire complet des projets en cours et déjà exécutés dans la zone nationale du Projet Mékrou ;
- ✓ les fiches spécifiques pour un diagnostic complet des principaux acteurs dans la zone du Projet Mékrou. Ces fiches ont permis également d'identifier les besoins en renforcement des capacités des acteurs ;
- ✓ une dernière fiche de collecte qui renseigne sur les informations et les données sur la ressource en eau que les différents acteurs utilisent couramment ainsi que celles dont ils ont besoin dans le cadre de leur planification.

Les fiches de collecte ont été élaborées de façon transversale afin de prendre en compte les différents aspects de l'étude. Elles ont été envoyées sept (7) jours à l'avance aux différents acteurs. L'objectif était que ceux-ci s'imprègnent du contenu et puissent préparer convenablement les éléments de réponses sans aucune pression.

1.4. Validation des outils de collecte des données

Les outils et méthodes de collecte des données, qui ont été proposées, ont fait l'objet de validation avec le PNE-Burkina, commanditaire de la présente étude. Ces outils sont joints en annexe à partir de la page 42.

2. Rencontres des acteurs et collecte des données

2.1. Méthodes de collecte des données

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour la collecte de données et l'acquisition d'informations nécessaires pour la réussite de la mission. Ces outils sont :

- ✓ Cartographie des projets et acteurs de la zone concernée par le Projet Mékrou ;
- ✓ Sondage systématique à l'aide d'un support cartographique de projets et d'acteurs pour l'inventaire ;
- ✓ Sondage systématique à l'aide d'un support cartographique pour l'identification des capacités existantes et des besoins en renforcement de capacités ;
- ✓ Interview semi-structuré pour les enquêtes de groupes cibles, constitués essentiellement des responsables des projets et des représentants des acteurs intervenant dans la zone du Projet Mékrou.

2.2. Organisation et tenue des rencontres

La collecte des données de terrain a été réalisée pendant et après des rencontres avec les acteurs sur le terrain. Ces rencontres ont été organisées dans les trois chefs-lieux de provinces couverts par le projet.

Deux types de rencontres ont été tenus :

✓ Les rencontres avec des autorités régionales, provinciales et communales

Avant d'entamer les rencontres avec les acteurs concernés dans la zone du projet, des entretiens d'information sur l'étude ont été tenus dans les trois provinces avec les différentes autorités administratives et communales.

Ces rencontres ont permis d'appréhender la disponibilité de ces autorités à accompagner la mise en œuvre du projet. Cela étant inéluctablement un véritable acquis et constitue un gage solide de réussite pour la mise en œuvre du Projet Mékrou ;

✓ Les ateliers provinciaux dans la zone du projet :

Dans le souci de permettre des échanges interactifs (conforme à la méthode participative souhaitée dans le cadre de cette étude) entre les acteurs de la zone du projet, il a été organisé dans chacune des trois provinces du projet, un atelier. Ces ateliers ont regroupé

les représentants des structures et les principaux acteurs. Ils ont permis d'expliquer le bien-fondé de la présente étude et surtout de :

- ♦ récupérer les fiches de collecte qui leur avaient été précédemment attribuées ;
- ♦ échanger avec les acteurs sur les points non pris en compte dans l'outil de collecte et éclaircir au besoin les zones d'ombre ;
- ♦ recueillir leurs inquiétudes et suggestions vis-à-vis de ce projet.

3. Traitement et analyse des données

3.1. Traitement des données

Le logiciel SPSS, a servi à la création du masque de saisie pour l'analyse des données collectées pour les besoins de l'étude.

L'analyse qualitative a privilégié la rigueur et l'étude minutieuse des informations recueillies afin d'en extraire le contenu et les idées exprimées. L'objectif est d'analyser le matériel d'enquête collecté à l'occasion d'observations, d'entretiens de groupe et d'entretiens individuels.

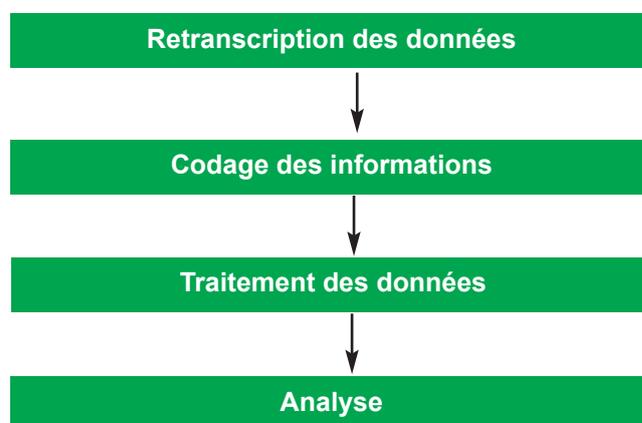
3.2. Principes de l'analyse de données

Il s'agit de rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés, de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible. L'analyse des données a connu trois étapes :

1. la retranscription des données qui consiste à organiser le matériel d'enquête pour être saisi sous un format directement accessible à l'analyse ;
2. le codage des données qui décrit, classe et transforme les données qualitatives brutes en fonction de la grille d'analyse ;
3. le traitement des données codées, à l'aide de logiciel d'analyse statistique.

L'analyse repose sur une compréhension approfondie des données et sur une démarche itérative.

Figure 7 : Etapes de l'analyse des données



DEUXIEME PARTIE :

RESULTATS DE LA MISSION

1. Répertoire des projets déjà exécutés
ou en cours

Les résultats de la collecte de données auprès des acteurs dans la zone du projet permettent d'établir le répertoire suivant sur les projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du projet au Burkina.

N°	SIGLE/ STRUCTURES	NOM DES PROJETS/ PROGRAMMES	BAILLEURS DE FONDS	MONTANT F CFA	Début	Fin	Domaine d'activité	Zone d'intervention
1	AEG (structure)	Mise en œuvre de la GIRE	ASDI-DANIDA	Non Renseigné (NR)	2010	2015	Planification et gestion des ressources en eau du bassin	Bassin du Gourma
2	ACF (ONG)	Action contre la faim (ACF)	Agence française de développement (AFD)	3 050 091 265	2012	2014 (continue)	Non Renseigné (N.R)	Tapoa
3	ADELE	Programme d'Appui au Développement Local à l'Est	Subvention auprès du Bureau de la Coopération Suisse	1 600 000 000	1999	2014	Développement locale	Région Est
4	VALPAPE	Valorisation du potentiel agro-pastoral dans l'Est	Coopération Suisse / Etat du Burkina	N.R	2014	2005	Valorisation des ressources naturelles	Région Est
5	PENF/HELVE-TAS	Helvetas Swiss Inter-cooperation	Coopération Suisse DDC / Etat du Burkina	382 852 000	N.R	N.R	N.R	N.R
6	FE	Fonds Enfants	Coopération allemande et Etat du Burkina	81.000.000.000	2005	2013	Lutte contre le trafic des enfants et les pires formes de travail	Région Est
7	FICOD	Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées	Subvention de la coopération allemande	2 966 618 648	2005	2013	Développement local	Région Est
8	FPDCT	Le Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT) au service des collectivités territoriales	La Coopération suisse ; La Coopération autrichienne ; La Coopération danoise ; La Coopération canadienne La Coopération néerlandaise ; La Coopération française ; La Coopération allemande ; EU ; BAD ; PNUD ; FENU	N.R	2005	en cours	N.R	N.R
10	PADAB phase 1 et 2	Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture au Burkina Faso	Subvention auprès de DANIDA et Etat du Burkina	4 286 606 000	2006	2013	Développement local	Région Est
11	PAGED/APFNL	Projet d'Amélioration de la Gestion et de l'Exploitation Durable / Agence de promotion des Produits Forestiers Non Ligneux	FAO, PNUD, Grand-Duché de Luxembourg, l'ITC (Centre International pour le Commerce) ; la Confédération Suisse et l'Etat du Burkina	2 678 128 500	2010	2013	Environnement	Tapoa
12	PAPE	Programme d'appui aux parcs de l'entente	Union Européenne / PNUD /Etat du Burkina	2 012 287 117	2012	2016	Planification et gestion des ressources naturelles	Parc W et Arly

Inventaire des projets exécutés et en cours d'exécution

N°	SIGLE/ STRUCTURES	NOM DES PROJETS/ PROGRAMMES	BAILLEURS DE FONDS	MONTANT F CFA	Début	Fin	Domaine d'activité	
13	PCESA	Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole	DANIDA Etat du Burkina	41 625 000 000	2013	2018	Agriculture	Région Est
14	PDA	Programme de Développement de l'Agriculture	Subvention de la coopération allemande/ GIZ	1 050 000 000	2004	2016	Développement agricole	Région Est
15	PN-AEPEA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement	Panier commun PTF	N.R	2006	2015	Eau et assainissement	Territoire national
16	PDDC	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal	GIZ / Etat du Burkina	N.R	2005	en cours		Région Est
18	PENF	Programme pour la promotion de l'éducation non formelle à l'Est	N.R	382 852 000	N.R	N.R	N.R	N.R
19	PHV/EST	Projet d'Hydraulique Villageoise de l'Est (PHV/EST)	Kfw République Fédérale d'Allemagne, Etat du Burkina	3 585 000 000	2006	2009	Développement agricole	Région Est
20	PICOFA	Programme d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole (PICOFA)	FIDA, BAD BOAD / Etat du Burkina	17 022 000 000	2005	2012	Développement agricole, social et infrastructure	Région Est
21	Nertamba	Nertamba	FIDA, BAD BOAD/ Etat du Burkina	N.R	2005	2018	Agro-pastoral	Région Est
22	PNGTII phase 2	Programme National de Gestion des Terroirs phase II	Subvention auprès de IDA, Pays bas, Danemark	2 678 427 080	2007	2012	N.R	Région Est
23	PNGTII phase3	Programme national de gestion des terroirs phase 3 (PNGT2-3)	Fonds mondial de l'Environnement (FEM)/International Development Action (IDA)/ Banque Mondiale	N.R	2014	2019	N.R	N.R
24	PN-PTF/LCP	Programme national plateforme multifonctionnelle pour la lutte contre la pauvreté	Coopération Luxembourgeoise / coopération Bill and Melinda Gates/ PNUD/ Fondation SHEL/ Etat du Burkina	1 053 280 890	2011	2015	N.R	N.R
25	PPB/Est	Projet de développement agricole en aval des petits barrages de l'Est	Coopération Suisse DDC / ETAT du BURKINA	7 055 000 000	2007	2012	Hydraulique agricole	Région Est
	PREST	Programme Pistes Rurales à l'Est	HELVETAS (coopération Suisse)	1 600 000 000	2008	en cours	Développement Piste Rurales	Région Est
26	PROSAD	Programme Santé Sexuelle, Droits Humains	coopération allemande	N.R	N.R	en cours	N.R	N.R
27	PRP	Projet Riz Pluvial	Chine Taiwan	N.R	1994	en cours	N.R	N.R
	PROGEREF	Projet de Gestion durable des Ressources Forestières dans les Régions Est, Sud-Ouest et Centre Est	Prêt auprès du Fonds Africain de Développement (FAD)	11 498 000 000	2004	2010	Environnement	Région Est
28	REGIS-ER	Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience au Sahel (REGIS-ER)	Agence Américaine pour le Développement International (USAID)	N.R	2014	2019	Renforcer la résilience des populations du Niger et du Burkina Faso et d'améliorer leur sécurité alimentaire	Gnagna et Komondjari
29	PICOD VI	Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées	Coopération allemande	39 302 534	2013	2014	N.R	N.R
30	CHANGE/HKI	Projet Creating homestead agricultur for nutrition and Gender Equity	Peuple américain	N.R	2013	2016	N.R	Gourma
31	Water Aid	N.R	N.R	16 270 000	2012	2015	N.R	Tapoa
32	HKI	Hellen Keller International (HKI)	Peuple américain		2015	2018	N.R	N.R
33	ARFA (ONG)	Association pour la recherche et la formation en agro-écologie	UNICEF	N.R	2014	2016	Hygiène et assainissement protection des RN, Energie et Agriculture	Gourma / Gnagna
34	PRFP	Programme de renforcement de la formation Professionnelle	Chine Taiwan	566827691				

Ces projets interviennent (ou ont été) dans divers domaines : agriculture, élevage, protection de l'enfance, hygiène, assainissement, protection des ressources naturelles, etc. Ils ont été conduits pour les uns dans le cadre de programmes et pour les autres en tant que projet. Les acteurs de mises en œuvre sont divers : l'administration déconcentrée à travers les services techniques des différents ministères, les collectivités territoriales, les organismes non gouvernementaux (ONG), les associations et les Groupements d'Intérêt Publique (GIP).

Ces projets datent pour les plus anciens des années 1990. Ils ont été, pour la plupart, cofinancés par l'Etat burkinabè et des partenaires techniques et financiers tels que : la coopération allemande, la coopération suisse, la BAD, IDA, FAD,

2. Projets déjà exécutés

Les projets qui ont été mis en œuvre dans la zone du projet Mékrou au Burkina sont répertoriés dans le tableau 5 ci-dessous :

Tableau 5.: structures ou projets arrivés à terme.

N°	SIGLE	NOM DES PROJETS	BAILLEURS DE FONDS	MONTANT	DEBUT	FIN
1	ADELE	Programme d'Appui au Développement Local à l'Est	Subvention auprès du Bureau de la Coopération Suisse	1 600 000 000	1999	2014
2	FE	Fonds Enfants	Coopération allemande et Etat du Burkina		2005	2013
3	FICOD	Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées	Subvention de la coopération allemande	2 966 618 648	2005	2013
4	PHV/EST	Projet d'Hydraulique Villageoise de l'Est (PHV/EST)	Kfw République Fédérale d'Allemagne, Etat du Burkina	3 585 000 000	2006	2009
5	PICOFA	Programme d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole(PICOFA)	FIDA, BAD BOAD/Etat du Burkina	17 022 000 000	2005	2012
6	PNGTII phase 2	Programme National de Gestion des Terroirs Phase II	Subvention auprès de IDA, Pays bas, Danemark	2 678 427 080	2007	2012
7	PPB/Est	Projet de développement agricole en aval des petits barrages de l'Est	Coopération Suisse DDC / Etat du Burkina	7 055 000 000	2007	2012
8	PROGEREF	Projet de Gestion durable des Ressources Forestières dans les Régions Est, Sud-Ouest et Centre Est	Prêt auprès du Fonds Africain de Développement (FAD)	11 498 000 000	2004	2010
9	FICOD VI/ commune	Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées	Coopération allemande	39 302 534	2013	2014

3. Inventaire des activités des projets en cours d'exécution

L'inventaire des activités des projets figure dans le tableau 6 ci dessous :

Tableau 6 : Structures ou projets toujours en activités

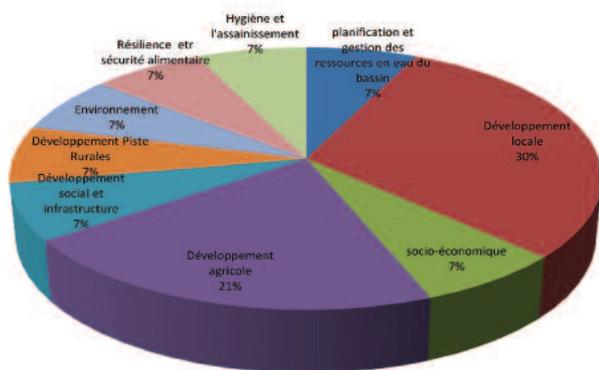
N°	SIGLE	NOM DES PROJETS	BAILLEURS DE FONDS	MONTANT	début	fin
1	AEG (structure)	Mise en œuvre de la GIRE	ASDI-DANIDA	NR	2010	2015
2	ACF (ONG)	Action contre la faim (ACF)	Agence Française de Développement (AFD)	3 050 091 265	2012	2014 (continue)
3	VALPAPE	Valorisation du potentiel agro-pastoral de l'Est	Coopération Suisse / ETAT du BURKINA		2014	2015
4	PENF/Helvetas	Helvetas Swiss Intercooperation	Coopération Suisse DDC / ETAT du BURKINA	382 852 000		
5	FPDCT	Le Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT) au service des collectivités territoriales	- Coopération suisse - Coopération autrichienne - Coopération danoise - Coopération canadienne - Coopération néerlandaise - Coopération française - Coopération allemande - Union européenne - Banque Africaine de Développement - Programme des Nations Unies pour le - Développement (PNUD) - Fonds d'Equipement des Nations - Unies (FENU)		2005	en cours
6	PAPE	Programme d'appui aux Parcs de l'entente	UNION EUROPEENNE / PNUD /ETAT DU BF	414 498 839	2012	2016
7	PCESA	Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole	DANIDA ETAT DU BF	41625000000	2013	2018
8	PDA	Programme de Développement de l'Agriculture	Subvention de la coopération allemande/ GIZ	1 050 000 000	2004	2016
9	PN-AEPEA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement	panier commun PTF		2011	2015
10	PDDC	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal	GIZ / ETAT DU BURKINA		2005	en cours
11	PENF	Programme pour la promotion de l'éducation Non Formelle à l'Est		382 852 000		
12	Nertamba		FIDA, BAD BOAD/ETAT DU BURKINA		2005	2018
13	PN-AEPEA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement			2005	2015
14	PNGTII phase3	Programme national de gestion des terroirs phase 3 (PNGT2-3)	Fonds mondial de l'Environnement (FEM)/International développement Action (IDA)/ Banque Mondiale		2014	2019

15	PN-PTF/LCP	Programme national plateforme multifonctionnelle pour la lutte contre la pauvreté	Coopération Luxembourgeoise / coopération Bill and Melinda Gates/ PNUD/ Fondation SHEL/ ETAT DU BURKINA	1 053 280 890	2011	2015
16	PREST	Programme Pistes Rurales à l'Est	HELVETAS (coopération Suisse)	1 600 000 000	2008	en cours
17	PROSAD	Programme Santé Sexuelle, Droits Humains	coopération allemande			en cours
18	PRP	Projet Riz Pluvial	chine Taïwan		1994	en cours
19	REGIS-ER	Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience au Sahel (REGIS-ER)	Agence Américaine pour le Développement International (USAID)		2014	2019
20	CHANGE/HKI	project Creating homestead agriculture for nutrition and Gender Equity	Peuple américain		2013	2016
21	Water Aid			16 270 000	2012	2015
22	HKI	Hellen Keller International (HKI)	Peuple américain		2015	2018
23	ARFA (ONG)	Association pour la recherche et la formation en agro-écologie	Unicef; coopération suisse		2015	2018
24	PRFP	Programme de renforcement de la formation Professionnelle	chine Taïwan			

4. Analyse de l'orientation des investissements dans la zone du projet

L'analyse des investissements des projets et programmes dans la zone du Projet Mékrou est résumé dans la figure 8 ci-après :

Figure 8 . Distribution des financements par secteur de développement



De l'analyse de ce graphique, il ressort que les investissements sont plus tournés vers le développement local et agricole. Ces deux secteurs à eux seuls absorbent 51% des efforts de développement. Ils renferment les activités suivantes :

- ✓ Activités de soutien à la production ;
- ✓ Activités sociales ;
- ✓ Activités liées à la gouvernance.

Les activités de soutien à la production : les secteurs

d'intervention privilégiés de la plupart des projets et programmes ont été la promotion de la production et la transformation agro-sylvo-pastorale. En effet, ces secteurs constituent le moteur de l'activité économique dans la zone du projet. Ils occupent plus de 90% des ménages de la région et procurent aux populations l'essentiel de leurs revenus monétaire et non monétaire. Ils conditionnent le commerce.

Eau, hygiène et assainissement : Les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, qui permettent aux populations de disposer de l'eau potable et d'éviter certaines maladies, ont fait l'objet d'une attention particulière au regard du volume financier à eux consacré.

Les interventions dans ce secteur ont porté également sur la mobilisation des eaux sous toutes ses formes pour l'irrigation agricole.

Environnement. Sur la base des informations fournies par les projets et programmes, ce secteur a bénéficié de peu d'attention. Trois projets sont dans le secteur avec au moins un volume financier de cent millions (100 000 000 F CFA).

5. Proposition des activités à mettre en œuvre dans le cadre du Projet Mékrou

Les activités à mettre en œuvre dans le cadre du Projet Mékrou doivent se faire en tenant compte des initiatives en cours dans la zone afin d'éviter les doublons. L'identification des activités doublons se fait sur la base d'une comparaison. Cette comparaison a comme étalon de mesure les activités prévisionnelles du projet Mékrou .

Un axe d'analyse réside dans les objectifs du projet. Le projet Mékrou dans ses fondements vise : **une meilleure connaissance des potentialités socio-économique, de la ressource eau pour la région**. Mais son aboutissement passe par la mise en œuvre, la réalisation d'actions et d'activités spécifiques. C'est cette spécificité du projet qui sera sa valeur ajoutée à terme. La bonne connaissance de la ressource en eau est garantie par des données solides, fiables et accessibles aux planificateurs et décideurs. En considérant cette hypothèse, la détection des activités doublons devient plus aisée.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Mékrou, des activités ont été prévues pour atteindre l'objectif du projet. Sur le terrain, certaines structures ou projets dans la zone Mékrou développent et mettent en œuvre des actions qui sont semblables à celles qui sont définies dans le cadre stratégique du projet. Ainsi, l'analyse vise à mesurer le niveau de mise en œuvre de ces initiatives locales. Si une activité est très poussée dans sa mise en œuvre sur le terrain et est susceptible d'être considérée comme un doublon avec celle du projet, il faudra la supprimer dans les activités du projet Mékrou. A défaut, que cette activité soit renforcée dans le cadre de ce projet. Cette analyse est présentée dans le tableau 7.

Tableau 7 . Analyse comparative de certaines du projet avec des initiatives en cours

Activité Mékrou prévues dans le cadre du projet	Projets ou programmes qui développent les mêmes activités	Traitement proposé : A) Supprimer B) Poursuivre C) Capitaliser D) Renforcer E) création	Commentaire
Évaluation à l'échelle du bassin et résultats	AEG dans le cadre du SDAGE et des SAGE	Poursuivre	Etat du SDAGE du Gourma n'est pas encore très avancé
Création d'un modèle du sous bassin	AEG dans le cadre du SDAGE et des SAGE	Poursuivre	Etat du SDAGE du Gourma n'est encore très avancé
Mise en place d'un système d'alerte rapide entre les trois pays	Inexistant	Création	
Mise en place d'un plan GIRE	SP/PAGIRE	Renforcer	Renforcer conformément aux objectifs fixés
Développement des mesures et des plans d'investissement à l'échelle du bassin de la Mékrou	Inexistant	Création	En projet dans le SDAGE de l'AEG
Collecte de données sur les ressources en eau pour la Compréhension de l'équilibre hydrique	DEIE / DGBH / AEG / DGAH	Renforcer	Forme non complète des données collectées
Développement d'un système d'information de bassin collaboratif et interactif, facilement accessible, abordable, pertinent et équitable pour une bonne gouvernance	DEIE / DGBH / AEG / DGAH	Renforcer	Lenteur dans le processus et faible niveau de technicité.

A la lumière de cette analyse, il ressort que la totalité des activités prévisionnelles du Projet Mékrou sont à mettre en œuvre. Certaines seront des actions nouvelles sur le terrain. C'est le cas, par exemple, de « mise en place d'un système d'alerte rapide entre les trois pays », entre autres. D'autres viendront renforcer des initiatives développées par des projets ou programmes et qui sont toujours en cours. D'autres encore viendront poursuivre des activités que mènent actuellement des projets et/ou programme dans la zone. Ainsi, significativement, nous ne trouvons vraiment pas de doublons nécessitant des suppressions d'activités au niveau du Projet Mékrou.

6. Synergie à mettre en place pour une gestion optimale du projet Mékrou

Regrouper tous les acteurs dans un cadre de partage et d'échange de données et d'informations dans une synergie d'actions communes est un véritable atout pour la réussite du projet. La mise en place d'un système de gestion et de promotion des connaissances dans la zone du projet va constituer un espace approprié de partage d'expériences et de foisonnement des initiatives locales de développement.

En effet, dans un système de gestion des connaissances, les acquis des uns et des autres sont capitalisés et rendus accessibles à tous. Cette base communautaire est enrichie par toutes les parties prenantes. Dans un premier temps, il faut proposer aux autres dont l'on dispose et leur permettre d'y avoir accès. Ensuite, à leur tour, ils rendront accessibles ce qu'ils possèdent comme connaissance. C'est un climat de confiance mutuelle qu'organise la gestion des connaissances.

Pour une gestion saine et bonne du projet il faut :

- ✓ instaurer un climat de confiance entre les différents partenaires qui sont sur le terrain et le staff du projet ;
- ✓ communiquer sur le projet ;
- ✓ prendre en compte les acquis existants et réalisés par les autres ;
- ✓ identifier toutes les structures qui ont des actions en cours sur le terrain ;
- ✓ faire de la sous-traitance ou des accords partis avec des structures actives et pleines de ressources qui œuvrent sur place ;
- ✓ faire de la sous-traitance possible pour des actions dans chaque commune ;
- ✓ collaborer avec les ONG et associations pour mettre à profit leurs réalisations et éviter la duplication ;
- ✓ développer un partenariat gagnant-gagnant dans le cadre de la mise en œuvre de certaines activités avec les autres projets en cours d'exécution.
- ✓ travailler en tandem avec l'agence de l'eau, la Direction Générale des Bassins Hydrographiques, et la Direction Générale des Aménagements Hydrauliques qui ont pour mission la collecte, la connaissance, la planification et la gestion des ressources en eau du bassin.

1. Etat des lieux des acteurs œuvrant dans le même domaine que le Projet Mékrou

Le diagnostic des structures et organismes existants dans la zone du Projet Mékrou a fait l'objet d'une analyse institutionnelle des acteurs dont les résultats sont exprimés dans le tableau 8. Ce tableau synthétise les acteurs de la zone Mékrou qui œuvrent dans le même domaine d'activités que le Projet Mékrou et se présente comme suit :

Tableau 8. Acteurs œuvrant dans le même domaine que le projet

N°	SIGLE	NOMS DES ACTEURS
1	AEG	Agence de l'eau du Gourma
2	DREAHA	Direction régionale en charge de l'eau
3	DRASA	Direction régionale en charge de l'agriculture
4	DREDD	Direction régionale en charge de l'environnement
5	DRRAH	Direction régionale en charge de l'élevage
6	CR	Conseil régional
7	CRA	Chambre régionale d'agriculture
8	COMMUNES	Conseillers et CVD
9	PCESA	Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole
10	PDA/GIZ	Programme de Développement de l'Agriculture
11	VALPAPE	Projet de valorisation du potentiel agro-pastoral de l'Est
12	HELVETAS	Projet PENF/HELVETAS
13	PAPE	Programme d'appui aux Parcs de l'entente
14	REGIS-ER	Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience au Sahel (REGIS-ER)

Les acteurs répertoriés dans le tableau 8 ci-dessus doivent être considérés comme des partenaires privilégiés dans la mise en œuvre du projet. La collaboration avec ces derniers permettra d'instaurer et d'entretenir une synergie d'action efficace.

Les activités du projet seraient plus efficaces si elles se réalisent avec la participation de ces acteurs qui ont déjà une bonne connaissance du terrain et des expériences à partager.

Certains de ces acteurs, surtout ceux de l'administration publique, sauront assurer le relais. Les représentants des collectivités connaissent également mieux les besoins et les préoccupations des structures communautaires de base.

2. Répertoire restreint des acteurs incontournables dans l'exécution du projet

La mise en œuvre réussie du projet passe impérativement par la mise en place et le développement d'un partenariat dynamique entre le projet et certains acteurs. Leurs contributions seront déterminantes. En effet, au regard de la spécificité du domaine d'activité du projet, des acteurs dans la zone du projet se positionnent déjà comme des acteurs clés sans lesquels le projet aura du mal à atteindre ses objectifs.

La collaboration avec ces acteurs s'impose et le tableau suivant en donne la liste.

Tableau 9. Acteurs incontournables dans l'exécution du projet

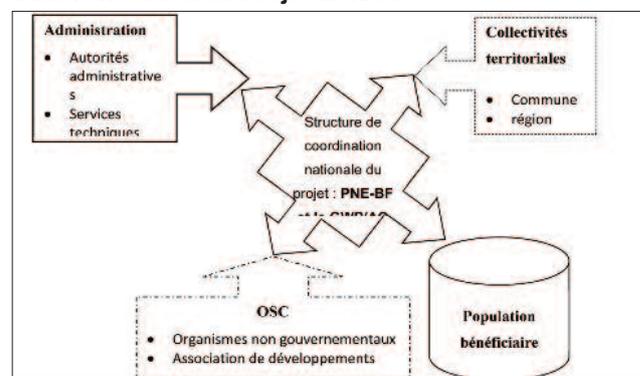
N°	SIGLE	NOM DES ACTEURS
1	AEG	Agence de l'eau du Gourma
2	DREAHA	Direction régionale en charge de l'eau
3	DRASA	Direction régionale en charge de l'agriculture
4	DREDD	Direction régionale en charge de l'environnement
5	DRRAH	Direction régionale en charge de l'élevage
6	PAPE	Programme d'appui aux Parcs de l'entente
7	VALPAPE	Valorisation du potentiel agro-pastoral de l'Est
8	ARFA	(ONG) Association pour la recherche et la formation en agro-écologie
9	REGIS-ER	Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience au Sahel (REGIS-ER)
10	COMMUNES	Conseillers et les CVD
11	REGION	Conseil Régional

3. Méthodologie de collaboration

La collaboration étroite avec des acteurs en place étant une nécessité absolue, il reste maintenant à définir une méthodologie de collaboration en vue d'optimiser les résultats du projet. La première étape consistera à identifier ces acteurs. Dans un second temps, il sera question d'établir et de dynamiser des liens fonctionnels entre les différents partenaires qui interviendront dans l'exécution du projet.

La figure 8 suivante propose un type de lien fonctionnel qu'il convient d'instaurer entre les quatre catégories d'acteurs dans la zone du projet et le PNE-Burkina et GWP/AO.

Figure 9. Liens fonctionnels entre les différents acteurs dans l'exécution du Projet Mékrou



Un cadre de concertation permanent, regroupant les représentants de ces acteurs doit permettre d'assurer l'opérationnalisation du lien fonctionnel. Son efficacité repose, comme le suggère le diagramme, sur des relations étroites à entretenir entre les acteurs de l'administration publique, des collectivités locales, des organisations de la société civile et les populations. Tous ces acteurs doivent entretenir également des relations avec la structure de coordination du PNE-Burkina et GWP/AO. Ce cadre de concertation participatif doit aussi être un espace technique d'expression sur les objectifs du projet et les préoccupations qui remontent de la base.

Les trois catégories d'acteurs dans la zone du projet sont réparties dans le tableau synthétique 9 ci-dessus, la catégorie population étant associée dans les collectivités territoriales.

Tableau 10. Liste des structures nationales étatiques

IDENTITE STRUCTURE	PROVINCE	DEPARTEMENT	CATEGORIE	TYPE	PROFIL
AGENCE DE L'EAU DU GOURMA	Gourma	Fada N'Gourma	Etatique	Décentralisé	Programmes
COMMUNE DE BARTIEBOUGOU	Komondjari	Bartiébougou	Collectivité territoriale	Locale	Collectivité territoriale
COMMUNE DE DIAPAGA	Tapoa	Diapaga	Collectivité territoriale	Décentralisé	Collectivité territoriale
COMMUNE DE FADA N'GOURMA	Gourma	Fada N'Gourma	Collectivité territoriale	Décentralisé	Collectivité territoriale
COMMUNE DE FOUTOURI	Komondjari	Foutouri	Collectivité territoriale	Décentralisé	Collectivité territoriale
COMMUNE DE GAYERI	Komondjari	Gayéri	Collectivité territoriale	Décentralisé	Collectivité territoriale
COMMUNE DE TAMBAGA	Tapoa	Tambaga	Collectivité territoriale	Décentralisé	Collectivité territoriale
COMMUNE DE TANSARGA	Tapoa	Tansarga	Collectivité territoriale	Décentralisé	Collectivité territoriale
COMMUNE RURALE DE MATIACOALI	Gourma	Matiacoali	Collectivité territoriale	Décentralisé	Collectivité territoriale
COMMUNE RURALE DE PARTIAGA	Tapoa	Partiaga	Collectivité territoriale	Décentralisé	Collectivité territoriale
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION (DPENA)	Gourma	Fada N'Gourma	Etatique	Décentralisé	Administration publique
DIRECTION REGIONAL DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT DE L'EST	Gourma		Etatique	Décentralisé	Administration publique
DIRECTION REGIONALE DE L'EAU DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'EST	Gourma	Fada N'Gourma	Etatique	Décentralisé	Administration publique
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'EST	Gourma	Fada N'Gourma	Etatique	Décentralisé	Administration publique
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PDA/GIZ	Gourma	Fada N'Gourma	Société civile	Coopération bilatérale	Programmes

Tableau 11. Organisations de la société civile œuvrant dans la zone du projet

N°	SIGLE	INTITULE	DOMAINE	ZONE D'ACTIVITE
1	ABF	Association Base Fandima	Développement communautaire	Région Est
2	ABS/COVADI.B	Association BANDI-SOANI	Environnement	Région Est
3	ACF	Action contre la faim	Développement communautaire	Région Est
4	ADAP/ FAUDEB	Association pour le développement des aires protégées	Environnement	Région Est
5	ADCV	Association pour le Développement des Communautés Villageoises	Développement des communautés villageoises et lutte contre la pauvreté en milieu rural	Région Est
6	AFD/BUAYABA	Association femme et développement	Développement communautaire	Région Est
7	APAC/FINDIMA	APAC/FINDIMA	Développement culturel	Région Est
8	APDC	Association pour le développement communautaire	Développement communautaire	Gourma Tapao
9	APRG	Association pour la promotion rurale du Gulmu	Développement rural	Région Est
10	ARFA	Association pour la recherche et la formation en agro-écologie	Environnement	Région Est
11	Association FADAMA	Association FADAMA	Promotion de la solidarité dans la région de Fada N'Gourma	Région Est
12	ATCD	Association Todiya pour le Culture	Association pour le développement socioculturel et écologique	Région Est
13	ATM	Association TI-MANU	Développement local	Région Est
14	ATT	Association TIN-TUA	Développement communautaire	Région Est
15	CRS	Catholic Relief Service	Développement communautaire	Région Est
16	HKI	Helen Keller international	Développement communautaire	Région Est
17	ICODEV	Initiative communautaire pour le développement	Développement communautaire	Région Est
18	IDP	Iles de Paix	Développement communautaire	Région Est
19	OCADES	Organisation catholique pour le développement et la Solidarité	Développement communautaire	Région Est
20	PION CON DE	Pionniers pour la construction et le développement du Burkina,	Association pour la Construction et le Développement du Burkina	Région Est
21	RECOPA	réseau de communication sur le pastoralisme	Pastoralisme	Région Est
22	AJDD-rp/Ougapo	AJDD-rp/ Ougapo	association de jeunesse pour le développement Durable	Tapoa

4. Analyse des données sur les acteurs dans la zone du projet

4.1. Structures nationales étatiques dans la zone du projet

L'analyse des données sur le recensement de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile permet de se rendre compte de la diversité d'acteurs dans la zone du projet. La connaissance de ces acteurs en présence va permettre dans le cadre de la mise en œuvre du projet, de trouver la forme de collaboration efficiente entre ces derniers et le futur projet. Le tableau 12 suivant donne les acteurs en fonction de leurs attributions qui font d'eux soit des acteurs de planification des objectifs, soit des acteurs d'exécution des actions de développement.

Tableau 12. Rôle des structures dans la gestion des ressources naturelles

Acteurs du processus	Acteurs de planification des objectifs et d'exécution des activités de développement	Acteurs d'exécution des actions de développement
Ressources Naturelles		
EAU	<ul style="list-style-type: none"> ✓ INERA ✓ AEG ✓ DREAHA ✓ DREDD ✓ COLLECTIVITES TERRITORIALES 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ COLLECTIVITES TERRITORIALES ✓ AEG ✓ INERA ✓ RESSOUR ANIMALE
SOL	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DRASA ✓ DRID ✓ DREDD ✓ PDA/GIZ ✓ INERA 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PDA/GIZ ✓ DRASA ✓ PDA/GIZ
VEGETATION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DREDD ✓ DRASA ✓ INERA ✓ DRRAA 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DREDD
FAUNE ET FLORE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DREDD ✓ DRID ✓ CPLS/DPG ✓ INERA ✓ DRASA ✓ DRS ✓ COLLECTIVITES 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ (DPENA) ✓ CPLS/DPG ✓ AJDDrp/ ✓ INERA ✓ ENVIRONNEMENT ✓ AGRICULTURE ✓ RESSOURCES ANIMALE ET HALIEUTIQUE

Les structures comme l'Agence de l'eau, la DREAHA, la DREDD et les collectivités, au regard de leurs rôles dans le processus de planification et d'exécution, occupent une place importante dans la préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire et le développement urbain et rural. Ils jouent un rôle plus accru dans la mise en œuvre du projet.

4.2. Attributions et rôles des structures

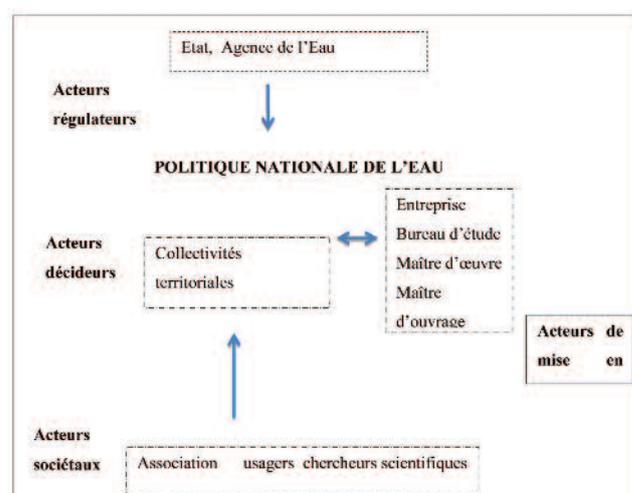
L'analyse des rôles et des attributions des différentes structures étatiques dans la zone du projet a permis de les répertorier dans le tableau suivant :

Tableau 13. Attributions des structures

Structure	Mission	Domaine	Type de structure	Niveau de responsabilité	Type de collaboration	Forme de collaboration
Agence de l'Eau	Mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau (PNE) au niveau du bassin	Coordination de la mise en œuvre de la GIRE (régulateur)	Groupe ment d'intérêt public	Régionale	Point focal	Protocole d'accord
DREAHA	Mise en œuvre de la PNE dans la région	Régalien dans le domaine de l'eau (régulateur)	Structure publique déconcentrée	Régionale	point focal	Protocole d'accord
DREDD	Mise en œuvre de la PNE dans la région	Régalien dans le domaine de l'environnement (régulateur)	Structure publique décentralisée	Régionale	partenaire	Protocole d'accord
DRASA	Mise en œuvre de la PNA dans la région	Régalien dans le domaine de l'agriculture (régulateur)	Structure publique déconcentrée	Régionale	partenaire	-Protocole d'accord
Collectivités territoriales	Mise en œuvre des actions de développement de la commune	décideurs opérateurs	Structure publique déconcentrée	Communale, régionale	partenaire	-Protocole d'accord
DRRAH	Mise en œuvre de la PNE dans la région	Régalien dans le domaine de l'eau (régulateur)	Structure publique déconcentrée	Régionale	point focal	Protocole d'accord

Sur la base de leurs attributions et rôles, ces structures peuvent être mises en liens fonctionnels selon le schéma ci-contre :

Figure 10 . Attributions et rôles des structures



L'analyse des relations fonctionnelles permet de regrouper les acteurs en quatre catégories :

- ✓ **les acteurs de mise en œuvre régulateurs** qui sont les seuls acteurs à vocation institutionnelle à encadrer la gestion des ressources naturelles : l'Etat, à travers ses services déconcentrés et ses établissements publics (Agence de l'Eau, par exemple) et les collectivités territoriales ;
- ✓ **les acteurs décideurs** : ce sont les acteurs qui sont appelés à prendre plusieurs types de décisions en matière de gestion des ressources. Ils sont, soit publics (collectivités territoriales), soit privés (exploitants) ;
- ✓ **les acteurs réalisateurs** qui exécutent les décisions et ont les compétences pour les études ou maîtrise d'œuvre ;

- ✓ **les acteurs sociétaux** constitués des associations, des usagers, des représentants socioprofessionnels, ainsi que les chercheurs (pour l'expertise qu'ils apportent).

La diversité des acteurs et l'éclatement des compétences ne facilitent pas la cohérence du dispositif de gestion des ressources naturelles, en raison surtout du manque de coordination : chevauchement des compétences, statuts différents, évolution des responsabilités des services déconcentrés de l'Etat, peu de lisibilité et de clarté sur les rôles des acteurs, divergences d'intérêts...

La réforme des institutions laisse supposer que le système actuel d'acteurs doit connaître une mutation, vers une meilleure intégration territoriale de la gestion des ressources naturelles dans la zone du projet. Ainsi, les rôles des acteurs doivent-ils évoluer ?

Les collectivités doivent jouer un rôle plus accru dans la participation des usagers. Elles doivent encadrer les usagers en assurant une formation technique aux associations et communautés œuvrant dans la zone.

Les services techniques déconcentrés doivent s'assurer que les activités dans leurs domaines respectifs de compétence sont, non seulement mieux coordonnées et mises en œuvre avec une plus large participation, mais aussi, avec le plus grand consensus entre toutes les parties prenantes.

L'administration publique locale doit veiller à créer un environnement propice à un partenariat plus efficace entre les entreprises publiques et privées, y compris la participation des associations et des communautés d'usagers.

4.3. Mécanismes existants de coordination

La réussite de la mise en œuvre du projet repose sur le partage équitable de l'information, la communication et la collaboration entre les acteurs. Elle repose également sur l'existence de structures intercommunales et des organes de coordination intersectorielle pour dépasser les frontières administratives. Cela passe par une nouvelle stratégie qui doit s'appuyer sur l'existant et chercher, en même temps, à renforcer le dispositif pour en améliorer l'efficacité. Dans le domaine de l'eau, des cadres de coordination et de concertation existent déjà. Il s'agit :

- ✓ du Conseil National de l'Eau (CNEau), un organe consultatif installé depuis le 26 décembre 2003 et qui tient régulièrement ses sessions. Il est constitué des représentants : de l'administration publique, des collectivités territoriales, des autorités coutumières, des usagers socio-professionnels, des organismes de bassin, des membres émanant des organismes scientifiques et techniques, et des services publics nationaux ;
- ✓ du CNE qui se prononce sur les dossiers qui lui sont soumis ou par auto-saisine. Il apporte son concours à la définition des objectifs généraux et des orientations de la politique nationale tendant à réaliser une gestion durable de l'eau ;
- ✓ du Comité Technique de l'Eau (CTE) qui est créé par la loi n° 014/96/ADP du 26 mai 1996, portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) au Burkina est rendu fonctionnel dans le cadre de la loi d'orientation relative à l'eau par le décret n°2004-

582/PRES/PM/MAHRH/MFB portant attributions, composition et fonctionnement du Comité Technique de l'Eau. Il se veut un cadre interministériel destiné à coordonner les politiques sectorielles des différents départements ministériels impliqués dans la GIRE.

- ✓ L'Agence de l'eau du Gourma qui est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) convenu entre l'Etat et les collectivités territoriales. Elle a compétence sur l'ensemble de l'espace de gestion des ressources en eau. L'Agence de l'eau du Gourma a pour objet la valorisation du bassin hydrographique. Elle est un cadre approprié de planification et de gestion des ressources en eau par la coordination des actions y relatives et par la concertation afin de préparer et de mettre en œuvre, dans les conditions optimales, les orientations et les décisions prises dans le domaine de l'eau.
- ✓ Le Comité Inter-Services sur l'Eau à l'échelle régionale (CISE). Au terme de l'article 3 du décret n°2005-480/PRES/PM/MAHRH portant création, attribution, composition et fonctionnement d'un Comité Inter-Services sur l'Eau à l'échelle de la région, le CISE est un organe de coordination administrative et d'harmonisation des politiques sectorielles des différents départements ministériels à l'échelle régionale, pour la mise en œuvre de la politique nationale de GIRE.
- ✓ Les Comités Locaux de l'Eau (CLE) sont des instances locales de concertation, de promotion, d'animation et d'échanges associant tous les acteurs intervenant localement dans la GIRE.

Au niveau transfrontalier, il existe également des mécanismes de coordination tels que l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), l'Autorité du Bassin du Niger.

4.4. Outils législatifs et proposition d'un mécanisme de coordination

4 4 1 Instruments juridiques nationaux existants

Le système réglementaire, politico-administratif et institutionnel des structures renvoie aux textes juridiques qui partagent les responsabilités entre les différents acteurs et décrivent le rôle et les objectifs de chacun ainsi que les limites de leur autorité. L'examen de ces textes juridiques montre que l'Agence de l'eau du Gourma est dotée d'instruments lui permettant d'abriter les centres d'alerte, d'information et de contrôle dans la zone du projet. Les DREAHA et les DREDD doivent également être citées.

L'Agence de l'eau du Gourma, en tant que GIP, regroupe en son sein les trois catégories d'acteurs, l'Etat, les collectivités et les usagers. Ses principaux outils législatifs sont :

- ✓ **Loi n°02-2001/AN du 8 février 2001 portant loi d'orientation relative à la gestion de l'eau et ses décrets d'application ;**
- ✓ **Loi n° 058-2009/AN portant institution d'une taxe parafiscale au profit des agences de l'eau et ses décrets d'application ;**
- ✓ **Loi n°034/2002/09 sur le pastoralisme du 9 Décembre 2002 ;**

- ✓ **Loi n°05/97/ADP du 30 janvier 1997 portant code de l'environnement au Burkina Faso ;**
- ✓ **Loi n°06/97/ADP du 31 janvier 1997 portant code forestier au Burkina Faso ;**
- ✓ **La loi n° 034/2009/AN du 16 juin 2006 portant régime foncier ;**
- ✓ **La loi n°034/2012/AN de la RAF révisée du 2 juillet 2012.**

Au niveau régional (transfrontalier) il existe des accords bilatéraux (Accord CTC-GIRE Ghana Burkina). On peut encore citer :

- ✓ Les protocoles d'accord (ABV)
- ✓ Les conventions (ABV, ABN)
- ✓ Les traités
- ✓ La Charte de l'eau de l'ABN

4 4 2 Proposition d'un mécanisme de coordination

La mise en place d'un dispositif d'alerte, d'information et de contrôle est déterminante pour une meilleure mise en œuvre du projet. Un tel dispositif doit permettre d'alerter à temps les populations sur les catastrophes naturelles ou autres événements artificiels qui surviendraient dans la zone du projet. Très souvent, la répartition de l'information n'est ni partagée de manière homogène, ni comprise dans les mêmes termes. Ce qui empêche de prendre rapidement des mesures efficaces et d'éviter des situations dommageables telles les pollutions accidentelles ou provoquées, les inondations, de plus en plus récurrentes dans un contexte de changement climatique. **La mise en place et l'opérationnalisation de ce dispositif doivent être assurées par un Comité de Gestion des Ressources Naturelles de la zone de la Mékrou (CGRM) que nous proposons de créer pour le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles.** Ce comité deviendra par la suite un sous-comité pour faire partie du Comité Transfrontalier de Gestion des Ressources de la zone Mékrou. Ce CGRM doit être une structure d'animation, de concertation et de promotion associant tous les acteurs concernés jusqu'au niveau local. Sa création renforcera la coopération et les relations entre les différentes structures de gestion dans la zone du projet.

✓ **Missions plausibles**

Le comité sera chargé de promouvoir la concertation et l'engagement de différents acteurs dans la zone du projet :

A cet titre, il aura pour missions de :

- rechercher l'engagement permanent des acteurs de l'eau (administration, usagers, services techniques, collectivités territoriales, autorités coutumières et religieuses, organisations de la société civile) ;
- initier et appuyer les actions de développement, de promotion, de protection et de restauration des ressources en eau avec la collaboration des structures locales compétentes ;
- développer une synergie de concertations et d'actions avec tout organe de gestion de ressources naturelles de la zone ;
- impliquer les acteurs dans le processus de mise en

œuvre des solutions aux problématiques de gestion des ressources conformément aux lois et règlements en vigueur dans le pays ;

- donner un avis sur tout projet s'exécutant dans la zone du projet ;
- mobiliser les fonds et les gérer de manière autonome et transparente dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions.

✓ **Composition**

Il devra être composé des représentants de l'administration déconcentrée de l'Etat, des représentants des collectivités territoriales, des représentants des usagers et des représentants des personnes morales ou physiques.

La composition du comité devra tenir compte du rôle de :

- la femme dans la gestion des ressources naturelles
- de la société civile,
- des usagers.

✓ **Orientations pour l'efficacité du Comité (moyen terme)**

- mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation des programmes d'activités du projet ;
- renforcer l'information et la sensibilisation des acteurs et décideurs sur les activités du projet ;
- faire le plaidoyer auprès des décideurs pour une intégration des objectifs dans les programmes et projets de développement ;

✓ **Quelques actions à mener**

- Effectuer des actions de communication à l'intérieur de la zone ;
- organiser et tenir des séances de travail ;
- renforcer l'ancrage institutionnel du cadre et la visibilité de ses actions.

**EVALUATION PARTICIPATIVE DES CAPACITES EXISTANTES ET DES BESOINS
EN RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LES ORGANISMES CONCERNES
EN MATIERE DE GESTION DES CONNAISSANCES**
Chapitre 1 : EVALUATION DES CAPACITES ET ANALYSE DES BESOINS
**1. Entités de renforcement
des capacités en GIRE, CC et GET**

La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), des Changements Climatiques (CC), et de la Gestion des Eaux transfrontalières (GET) sont des thèmes émergents mais aussi des domaines nouveaux. Ces concepts et leurs contenus ne sont pas suffisamment maîtrisés par les différents acteurs. Des offres de formation en la matière ne sont pas encore bien répandues. En effet, peu d'organismes et de structures de formation sont dotés de compétences nécessaires pour leurs divulgations. A l'échelle nationale, il existe quelques structures de renforcement de capacités et de formations professionnelles orientées vers le management de l'environnement des ressources naturelles. Un répertoire non exhaustif de ces organismes nationaux de gestion de connaissances sur les thématiques GIRE, CC et GET est proposé dans le tableau 14 ci-dessous.

Tableau 14.: Organismes nationaux identifiés dans la gestion de connaissances sur les thématiques GIRE, CC et GET.

Des enquêtes effectuées auprès des acteurs sur le terrain, il ressort que les structures connues en matière de gestion de connaissances dans les domaines de la GIRE, des CC et de la GET sont essentiellement 2ie, WAS-WASSA et BIOFORCE. En effet, ce sont ces trois structures qui ont pu être identifiées par les acteurs consultés. A ces trois premières suscitées s'ajoutent d'autres structures qui ont acquis l'expérience dans la GC en matière de GIRE et des CC. Il s'agit de l'IGEDD de l'université de Ouagadougou et l'ISIG. Il existe également des structures spécialisées en renforcement de capacités des acteurs (UCRE, UICN).

La faiblesse de l'offre de formation dans ces domaines s'explique par la nature même de ces disciplines :

- ✓ très nouvelles,
- ✓ non spécifique,
- ✓ le profil n'est pas très recherché dans la fonction publique premier secteur pourvoyeur d'emploi et
- ✓ la formation coûte assez chère pour une faible employabilité.

Vocation	Identifiant de la structure	Localisation	Offres de formation							
			GIRE			C.C			GET	
			P	A	R	P	A	R	P	A
National	2IE	Ouagadougou et Kamboinsé	X	X	X	X	X	X	X	X
	IGEDD	Ouagadougou (U.O)	X	X		X	X		X	X
	BIOFORCE	Ouagadougou			X					
	WA-WASSA							X		
	ISIG	Ouagadougou et Bobo		X						
	UCRE (unité de coordination des ressources en eau)	Ouagadougou et zone CEDEAO			X					
	GE eau Université de Liège	Bobo-Dioulasso	X							
	UICN	Ouagadougou	X	-		-	-		-	-
	WASCAL	Ouagadougou				X	X	X		
	LAME	Université de Ouagadougou		X	X	X	X			

Légende : P : professionnel

A : académique

R : renforcement des capacités

Trois types de partage et de transmission de connaissances sont proposés par ces entités de GC. Il s'agit :

- ✓ des formations académiques, sanctionnées par des diplômes ;
- ✓ des formations professionnelles avec des certifications ;
- ✓ des formations continues avec des attestations.

L'interprétation des données a permis de tirer la conclusion suivante : les offres de formation sont plus orientées vers la GIRE et les CC. La GET étant très spécifique, elle reste très marginale dans les offres, même au niveau d'une structure aussi réputée comme les 2ie. C'est sous forme de module que la thématique de la GET est abordée dans le Master GIRE. La GET n'est pas une discipline à part entière jusque-là.

2. Gestion des connaissances et ses applications au Projet Mékrou

2.1. Concept de la GC (KM) et définition

La Gestion des Connaissances (GC), ou Knowledge Management (KM) en anglais, est un concept très récent apparu dans les années 2000. Elle se définit comme « l'ensemble des initiatives, des méthodes et des techniques permettant de percevoir, d'identifier, d'analyser, d'organiser, de mémoriser, et de partager des connaissances entre les membres des organisations, en particulier les savoirs créés par l'entreprise elle-même ou acquis en vue d'atteindre l'objectif fixé ». (Définition de Wikipédia). Elle est la mise en place d'un système de gestion des flux relatifs à l'acquisition des connaissances. Elle permet à tous les composants de l'organisation à la fois d'utiliser et d'enrichir le patrimoine de connaissances. En d'autres termes, la gestion des connaissances est un processus de création, de diffusion et de partage de la connaissance en vue d'influencer les pratiques individuelles, organisationnelles et/ou politiques publiques. La gestion des connaissances repose sur trois piliers : 1) la reconnaissance de la connaissance et des savoirs comme un capital ; 2) la reconnaissance de la diversité de la connaissance ; 3) la mobilisation des connaissances pour le développement (*atelier UICN du 25 au 29 mars 2014*).

Selon Confucius, la ligne directrice de la gestion des connaissances est « *Ce que l'on sait, savoir qu'on le sait. Ce que l'on ne sait pas, savoir qu'on ne le sait pas : voilà le véritable savoir* ».

Au niveau d'une organisation, la démarche consisterait à mettre en place les comportements, les processus et les technologies permettant de :

- ✓ connaître individuellement ce que l'organisation connaît collectivement et de pouvoir l'appliquer ;
- ✓ connaître collectivement ce que chaque employé connaît individuellement et de le rendre applicable ;
- ✓ savoir reconnaître ce que l'organisation ne sait pas et de pouvoir l'apprendre.

De ce fait, la connaissance peut être : implicite, déclarative, procédurale ou explicite.

- ✓ La connaissance est « **implicite** » lorsqu'elle n'est

pas révélée et parfois inconnue par son détenteur.

- ✓ Les connaissances **déclaratives** sont des informations factuelles. Elles correspondent aux connaissances théoriques reconnues par une communauté de pratique à un moment déterminé, s'expriment le plus souvent sous forme de règles et s'actualisent dans les savoirs d'un individu. Mais les connaissances déclaratives, surtout dans leur mode de communication scolaire, sont déconnectées de leur mode d'emploi. Il s'agit de « savoir que » et non de « savoir comment ». Elles se rapportent à un sens général, indépendant de tout contexte.
- ✓ Les connaissances **procédurales** correspondent, en général, au savoir-faire. Elles s'actualisent dans des séquences d'actions et répondent à la question « comment faire ? ». Elles consistent également à appliquer des règles dans une démarche compréhension/réussite, et à inventer des règles dans la démarche réussite/compréhension.
- ✓ Enfin la connaissance est « **explicite** », c'est-à-dire formatée et accessible, elle est dynamique, et est aussi un processus, un cheminement, une création perpétuelle.

Dans tous les cas, la gestion des connaissances s'inscrit dans une dimension d'amélioration continue. Les connaissances seront continuellement mises à jour et l'expérience des uns et des autres contribuant en permanence à l'apprentissage commun. La capitalisation et le partage des connaissances ne sont pas disjoints et s'expriment le long d'une spirale continue de progrès

La connaissance est, en fait, un ensemble d'informations structurées, orientées sur un sujet et validées par des règles ou par l'expérience.

2.2. Application de la GC dans le Projet Mékrou

Dans le cas pratique du Projet Mékrou, la gestion des connaissances consistera à mettre en place un ensemble de stratégies, de méthodes et de dispositions opérationnelles en vue de rendre accessible les **données** et les **informations**. Ces données et informations proviendront des différentes **études et recherches** réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet. La GC capitalisera également les acquis des études et connaissances produites par les autres partenaires du secteur de l'eau, de l'environnement et des secteurs transversaux. Ces données et informations seront mises à la disposition du public-cible (planificateurs et décideurs). L'enjeu de la gestion des connaissances dans le cas précis du projet, réside dans la méthode à adopter pour rendre accessibles les données à collecter. L'enjeu réside aussi dans la manière de s'enrichir des connaissances détenues par les autres partenaires.

Quel cadre mettre en place pour faciliter le partage des connaissances ?

2.3. Objectif et importance de la GC

La gestion des connaissances vise aussi à créer une synergie entre les acteurs pour permettre la création de nouvelles connaissances. Les résultats d'une étude

peuvent engendrer d'autres études ou simplement la formulation de projets ou des actions de développements.

L'obstacle principal que rencontre le développement en Afrique, de façon générale et plus spécifiquement au Burkina Faso, réside dans le partage et la communication des bonnes informations aux planificateurs et aux décideurs. En effet, mettre à leur disposition les bonnes informations aux bons moments permet d'améliorer la performance de leur activité principale, c'est-à-dire prévoir et gérer la cité.

Pourquoi un système de gestion des connaissances ?

Un bon système de gestion des connaissances au sein du Projet Mékrou permet de :

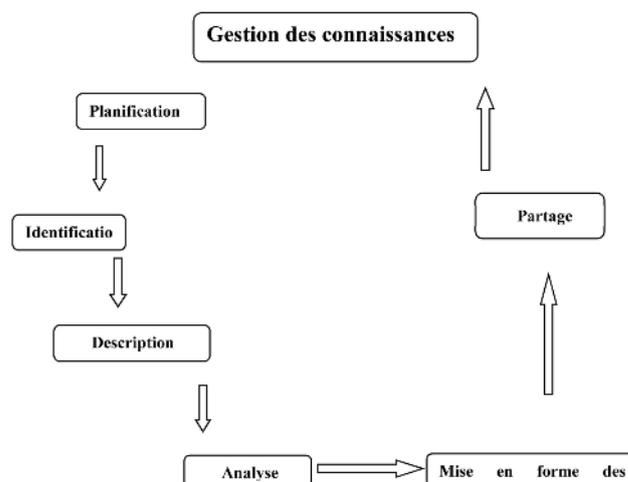
- ✓ promouvoir une approche plus inclusive ;
- ✓ consacrer une meilleure participation des acteurs ;
- ✓ contribuer à l'amélioration des compétences et aptitudes ;
- ✓ contribuer à développer les opportunités de partenariat et de réduire, par la même occasion, les risques de duplication des interventions ;
- ✓ réduire les coûts des interventions.

Pour qu'un système de gestion des connaissances soit opérationnel, la capitalisation des connaissances s'impose.

La capitalisation des connaissances

1. La capitalisation des connaissances est une base méthodologique dont l'objectif est d'appuyer les acteurs dans la collecte, l'organisation, l'analyse de leurs pratiques pour permettre : *i)* le partage des connaissances, *ii)* la durabilité, *iii)* le passage à l'échelle, *iv)* la reconnaissance ;
2. La capitalisation fournit des contenus pour une démarche communicationnelle dont la finalité est diverse : *i)* l'augmentation de la visibilité institutionnelle, *ii)* la préservation du patrimoine intellectuel, *iii)* le renforcement du capital relationnel, *iv)* l'influence des pratiques et des politiques, etc ;
3. Les enjeux de la capitalisation sont, entre autres : *i)* la constitution d'une mémoire institutionnelle, *ii)* la meilleure compréhension du processus emprunté pour arriver à des résultats, *iii)* la génération de nouvelles opportunités d'apprentissage, *iv)* la construction d'une identité/expertise ;
4. Les objectifs de la capitalisation visent à : *i)* tirer les leçons pour améliorer la conduite des activités ou la conception de nouveaux projets, *ii)* inspirer d'autres acteurs de développement et de nouvelles politiques institutionnelles ou publiques, *iii)* conforter les partenaires et faciliter la mobilisation des ressources, *iv)* valoriser les capacités à l'interne et renforcer une dynamique et un esprit de travail collaboratif, *v)* produire et partager de la connaissance pour améliorer des pratiques ;
5. Les conditions favorables pour la capitalisation sont : *i)* l'approche participative et inclusive, *ii)* l'ancrage institutionnel, *iii)* la disponibilité en temps et en ressources, *iv)* l'ouverture d'esprit des acteurs, *v)* la capacité des acteurs.
6. Le processus de capitalisation

Figure 11 : Processus de capitalisation



2.4. Démarche de mise en place de la GC

« Toute connaissance est une réponse à une question » Bachelard G 1884-1962, philosophe français. Disposer des données fiables sur les potentialités économiques de la ressource en eau est une solution à la problématique du développement. En effet, les planificateurs et les décideurs s'appuieront sur ses informations stratégiques pour planifier le développement local. Pour atteindre un tel objectif, un environnement propice est à mettre en place. En d'autres termes, il convient de mettre en place une logistique de stockage et de partage de ces données et informations. On est amené à se poser la question suivante : Comment partager les données de qualité, les résultats des différentes recherches conduites sur la ressource en eau dans la zone du Projet Mékrou ?

L'objectif du projet est de palier à l'insuffisance de données fiables sur la ressource en eau. Pour cela, des études et recherches sont conduites sur l'aspect holistique de la ressource eau. Ainsi, ces données doivent être au service du développement par l'intermédiaire des techniciens, des décideurs et autres planificateurs. En effet, ces acteurs les utiliseront comme **outils d'aide à la décision** en vue d'une gestion efficace et d'une allocation efficiente de la ressource rare.

La démarche de la **GC** se caractérise par la capitalisation des connaissances stratégiques d'un ou de plusieurs services puis par leur diffusion au personnel concerné.

Prise en compte des activités transversales

La prise en compte des activités transversales consistera à considérer les questions relatives à l'environnement, la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits, la biodiversité du Parc W. Ces aspects doivent être une préoccupation permanente dans la réalisation du projet.

Ceci permettra également de tester les outils à concevoir par le projet et contribuera à l'amélioration de la résilience aux changements climatiques des populations vivant dans la zone du projet.

2.5. Application de la gestion des connaissances

2.5.1. Choix de la structure d'accueil

L'identification de la structure qui va l'héberger se doit de respecter les critères suivants :

- ✓ être une structure publique ;
- ✓ être dotée des attributions de la planification et de la gestion de la ressource eau ;
- ✓ avoir dans ses missions la collecte et la mise à jour de données ;
- ✓ disposer d'un minimum de ressources humaines et financières allouées pour l'activité de collecte des données ;
- ✓ disposer d'une infrastructure de base de collecte, de gestion et de partage de données (ordinateur, logiciel, etc.) ;
- ✓ être une structure productrice et/ou consommatrice de données sur la ressource eau ;
- ✓ disposer du minimum des ressources humaines capables de gérer la base de données.

2.5.2. Dispositif de la GC

Le partage de l'information commence par une capitalisation, un stockage sous format accessible au plus large public. Mais sa survie dépend de son actualisation. Un minimum de dispositif est nécessaire pour sa mise en place :

- ✓ Un hébergeur : c'est la structure d'accueil du dispositif qui sera mise en place ;
- ✓ Un moyen de stockage : une machine performante de bonne capacité en RAM et un disque dur de bonne capacité ;
- ✓ Un disque ou serveur de stockage externe des données ;

Format de données collectées : conditionner les données sous un format accessible à tous, sans nécessité de logiciel spécifique ;

Collecte et mise à jour des données : la mise à jour doit être systématique et réalisée par les utilisateurs eux-mêmes.

2.5.3. Gestion des connaissances dans le cadre du Projet Mékrou

Le partage et la diffusion des données et des informations se font au sein d'un réseau d'acteurs ayant un intérêt commun. Les structures qui ont un intérêt et qui pourront utiliser les données issues des études et recherches produites et capitalisées dans le cadre du projet Mékrou sont identifiées comme suit :

1. Agence de l'eau du Gourma
2. Commune de Fada N'gourma
3. Direction régionale de l'environnement et du développement durable de l'Est
4. Programme Développement de l'Agriculture PDA/GIZ
5. Helvetas Swiss Intercooperation
6. Commune rurale de Matiacoali
7. Direction régionale de l'eau des aménagements hydrauliques et de l'assainissement de l'est
8. Commune rurale de Partiaga
9. Commune de Tansarga
10. Commune de Diapaga
11. Commune de Tambaga
12. Commune de Gayéri

13. Commune de Foutouri
14. Commune de Bartiébourgou

Ces structures peuvent être regroupées en trois catégories :

1. **Administration** : le Gouvernorat, les projets et programmes et les Services techniques déconcentrés ;
2. **Collectivités territoriales** : les Régions et les Communes ;
3. **Société civile** : les ONG et Associations.

3. Etat des lieux de la gestion des connaissances (GC)

L'état des lieux de la gestion des connaissances révèle que la notion même de gestion de connaissances est très peu connue et qu'aucune formation n'a encore été dispensée aux acteurs de la zone. La gestion des connaissances ne se fait donc pas selon des techniques de gestion appropriées. La nécessité de former les acteurs s'impose car ils disposent souvent d'énormes données qui ne sont pas bien gérées.

En termes de besoin de renforcement des capacités, presque tous les acteurs rencontrés dans la zone du projet ont exprimé le besoin en matière de formation sur la gestion des connaissances.

3.1 Etat de mise en œuvre de la GC

Au niveau des organismes ciblés pour accompagner le Projet Mékrou dans sa mise en œuvre, à l'échelle nationale et locale, il n'existe pas une forme particulière ou un dispositif organisationnel de système de GC. En effet, individuellement des données et informations nécessaires au bon fonctionnement de chaque structure sont collectées, stockées et gérées de façon autonome. La mise en commun dans une plate-forme communautaire n'est pas encore une réalité. Des bases de données individuelles regroupant plusieurs informations collectées à différents niveaux existent au sein des organismes. Cependant, elles ne sont pas disponibles et leur accessibilité est conditionnée, le plus souvent, par une demande dûment adressée aux premiers responsables.

Le domaine et le secteur de l'eau a subi ces dernières années de nombreuses mutations, passant d'un ministère de tutelle à un autre. Ce n'est que maintenant qu'un ministère en charge de l'eau existe. Dans le passé, l'eau était utilisée comme un élément transversal et non comme une entité. C'est ce qui peut expliquer les difficultés en matière de GC dans le domaine de l'eau.

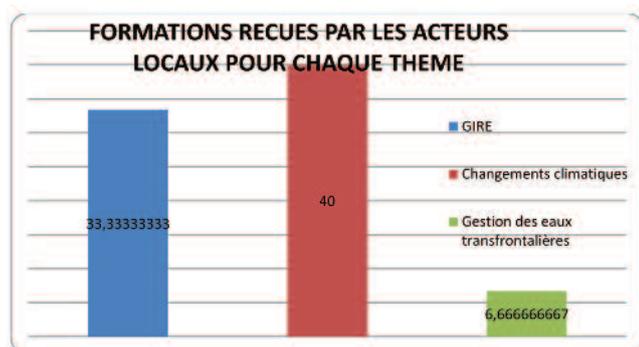
Les structures en charge de l'eau au Burkina sont le MEAHA, le Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement. Chacune de ces structures possède une base de données autonome sur la ressource en eau. Une synergie vers une base commune n'est pas encore visible jusque-là. Une des directions de ce ministère, notamment la Direction de l'Etude et de l'information sur l'Eau (DEIE) met en place une base de données sur la connaissance et le suivi de la ressource en eau. Cette base regroupera un bon nombre d'indicateurs sur l'eau. Toutefois, elle tarde à être

opérationnelle. Son opérationnalisation viendra soulager les utilisateurs.

3.2. Formations reçues par les acteurs sur les trois thématiques

Les formations reçues par les acteurs sur les trois thématiques (GIRE, CC et GET) ont été analysées et quantifiées. L'analyse a conduit aux résultats suivants :

Figure 12. Diagramme 4 : Formations reçues par les acteurs locaux sur chaque thème



L'enquête conduite auprès des acteurs locaux sur les trois thématiques donne les résultats suivants :

- ✓ 33,33% des enquêtés ont bénéficié d'une formation sur la thématique de la GIRE ;
- ✓ 40% sur la thématique des changements climatiques ;
- ✓ Et seulement 5% d'entre eux ont bénéficié d'une formation sur la gestion des eaux transfrontalières.

3.3. Besoins de renforcement des capacités sur les trois thématiques

Partant des besoins de renforcement et de formation identifiés par les acteurs de la zone du projet, une répartition des besoins est proposée par rapport à la compétence de chaque entité.

Tableau 15 . Expression des besoins en formation sur la Thématique GIRE

Besoin en formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aspects économiques dans la gestion durables des ressources en eau ✓ GIRE et environnement ✓ GIRE et décentralisation ✓ GIRE et Gestion des conflits ✓ GIRE et multiples usages ✓ Défis et enjeux de la gestion des ressources en eau au BF ✓ GIRE et promotion des productions forestières non ligneuses ✓ Concept et définition de la GIRE et des acteurs ✓ Hygiène au niveau des forages ✓ GIRE et Mobilisation des ressources en eau ✓ Définition principe et stratégie de la GIRE ✓ Maîtrise et gestion des eaux de surface ✓ Risque de pollution des eaux souterraines ✓ Domaines de la GIRE et rôle des acteurs ✓ GIRE et mobilisation des acteurs de l'eau ✓ Culture maraichères ✓ GIRE et Genre ✓ Stratégie et mécanisme d'une gestion durable des ressources en eau ✓ GIRE et législation de l'eau ✓ Technique d'élaboration de projet sur la GIRE ✓ Conservation des eaux et des sols ✓ L'eau comme source de vie ✓ GIRE et rôle des acteurs du secteur de l'eau ✓ GIRE et évaluation impact environnemental et orpailage ✓ Rôles de la GIRE dans la lutte contre la pauvreté
Noms des structures aptes	<ul style="list-style-type: none"> • 2IE • IGEDD • BIOFORCE • UICN • WASSA • ISIG • GEeau

Tableau 16 . Thématiques sur les changements climatiques

Besoins en formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Environnement et changements climatiques ✓ Adaptation au CC et coopération pour le développement ✓ Éducation aux CC pour les pays en Afrique de l'ouest ✓ Changements climatiques et ressources en eaux ✓ Gestion des catastrophes liées aux changements climatiques ✓ Adaptation aux conséquences des CC dans le secteur agricole ✓ CC et gestion de la faune ✓ Changements climatiques et ressources en eau ✓ Concept et définition des changements climatiques ✓ Renforcement des capacités des acteurs à la résilience aux CC ✓ La conservation de l'eau malgré les aléas climatiques ✓ Adaptation aux changements climatiques ✓ Définition et causes des changements climatiques ✓ Causes et conséquences des CC ✓ Conséquence et impact sur l'agriculture et les coûts de l'adaptation ✓ Causes des changements climatiques ✓ Changements climatiques et développement ✓ Impact des CC sur les ressources en eau ✓ Mécanismes et pratiques à mettre en œuvre contre les CC ✓ CC et gestion des risques ✓ CC et adaptation des technologies ✓ Technique d'élaboration des projets sur les CC ✓ Technique de construction des ouvrages hydrauliques adaptés aux CC ✓ Rareté de l'eau est un facteur climatique ✓ Stratégie de lutte contre les changements climatiques
Noms des structures de formation	<ul style="list-style-type: none"> • 2IE • IGEDD • BIOFORCE • WA-WASSA • ISIG • LAME • WASCAL • SP/CONEDD • UCIRE • GE eau • UICN

Tableau 17 . Thématiques sur la gestion des eaux transfrontalières

Besoin en formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion transfrontalière des eaux et coopération internationale ✓ Coopération inter-locale et gestion des eaux transfrontalières entre le Burkina, le Niger et le Bénin : cas du bassin du Niger ✓ Connaissance de la planification et gestion des eaux transfrontalières ✓ Gestion transfrontalières des eaux et coopération internationale ✓ Gestion des eaux transfrontalières ✓ Technique de planification et gestion des eaux transfrontalières ✓ Planification et gestion concertée des eaux transfrontalières ✓ Comment planifier les eaux transfrontalières ? ✓ Acteurs et rôle des acteurs de la planification des eaux transfrontalières ✓ Information sur les eaux transfrontalières ✓ Outils de la planification transfrontalière ✓ Comment gérer les eaux transfrontalières ? ✓ Prévenir les conflits et promouvoir la coopération dans la gestion des eaux transfrontalières du bassin du Niger et de la Mékrou ✓ Suivi de la planification et gestion des eaux transfrontalières ✓ Gestion durable des eaux transfrontalières
Noms des structures aptes	<ul style="list-style-type: none"> • 2IE • GE eau • UICN

Tableau 18 . Autres Thématiques

Besoin en formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hydrologie, hydrogéologie et gestion des ressources en eau Burkina Faso ✓ Planification et GAR ✓ Formation et gestion des projets: méthodes et techniques ✓ Gestion économique des ressources en eaux communales ✓ Comment élaborer une charte foncière ✓ Utilisation des sols cultivables ✓ WASH en situation d'urgence ✓ Formation des conseillers municipaux en maîtrise d'ouvrage ✓ SIG et gestion des ressources en eau ✓ GIRE et promotion des PFNL ✓ Rôles des conseillers et CVD dans la mobilisation des recettes ✓ Management et gestion des projets ✓ Formation sur le foncier rural ✓ La gestion de la transhumance dans la commune ✓ Formation sur la réforme agraire et foncière ✓ Sensibilisation de la population sur la décentralisation ✓ Modélisation et SIG (arcgis) ✓ Formation des conseillers dans la procédure du budget participative ✓ Formation et gestion des projets: méthodes et techniques
Noms des structures aptes	<ul style="list-style-type: none"> • 2IE • IGEDD • BIOFORCE • WA-WASSA • ISIG • UCRC • GE eau • UICN

4. Ressources régionales et internationales de planification et le renforcement des capacités

Au niveau régional et international, la gestion des connaissances peut être portée par un certain nombre de structures reconnues pour leur expertise dans les domaines des changements climatiques, de la gestion des eaux transfrontalières et de la GIRE. Ces structures ont été identifiées et répertoriées dans le tableau suivant selon le domaine d'expertise.

Tableau 19. Les ressources au niveau régional et international de GC

Vocation	Identifiant de la structure	Localisation	GIRE		C.C		GET		Analyse des connaissances actuelles		Besoins de renforcement
			P	A	P	A	P	A	F	B	
REGIONAL	unité de coordination des ressources en eau (UCRE)	Ouaga et zone CEDEAO	X								
	Université Abomey KALAVI	Bénin	X								
	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	Ouagadougou	X	-	-	-	-	-	-	B	-renforcement des capacités des acteurs
	Agrhymet	Niamey au Niger		X		X		X			
	Réseau international des organismes de bassin		R	E	N	S	E	I	G		NER
	CCRE/CEDEAO (Centre de coordination des ressources en eau)	Ouagadougou	X								
INTERNATIONAL	ULG/ France (Université de Liège)	France	X	X				X			Puis pour la recherche
	Ecole Nationale supérieure d'agronomie de Toulouse		R	E	N	S	E	I	G		NER
	Ecole nationale de météorologie		R	E	N	S	E	I	G		NER
	Enda Europe										
	Alliance Internationale sur le genre et le changement climatique		R	E	N	S	E	I	G		NER
	Académie de l'eau (Oleau) office international de l'eau	France	X	X	X	X	X	X			
Centre universitaire de formation en environnement (CUFE), Université de Sherbrooke	CANADA		X		X		X				

Dans chacun de ces trois domaines (GIRE, GET, CC), on remarque qu'il existe tant au niveau national qu'international des structures qui peuvent accompagner le projet dans sa mise en œuvre, notamment en matière de planification et de renforcement des capacités.

5. Plan d'action de mise en œuvre de ces formations

Le renforcement des capacités sur les trois thématiques que sont la GIRE, le CC et la GET va permettre d'outiller les acteurs sur ces thèmes d'actualité.

Ce renforcement de capacités doit se faire selon un plan d'actions basé sur les besoins exprimés par les acteurs eux-mêmes et sur les objectifs visés par le Projet Mékrou.

Il doit également être réalisé dans un partenariat entre le PNE-Burkina et les entités ou organismes qui disposent des expertises dans les trois thématiques. Les principales étapes du plan sont les suivantes :

✓ Reformulation et priorisation des modules de formation

Sur la base des besoins exprimés et des objectifs du

Projet Mékrou, des modules de formation doivent être bien définies. La hiérarchisation de ces modules doit se référer aux problématiques liées à la gestion de l'eau dans la zone du projet et aux objectifs du projet. Les modules doivent doter les acteurs des outils leur permettant d'initier, de développer et de mettre en œuvre dans une dynamique inclusive des actions de développement et de gestion durable des ressources en eau.

✓ **Identification des organismes formateurs**

Les structures identifiées ci-dessus comme étant aptes à administrer ces formations seront rencontrées afin d'échanger sur le contenu des modules, les logiciels et les autres outils requis. Ces rencontres doivent permettre d'imprégner les formateurs des objectifs du projet et des réalités locales. Ceci devrait permettre de produire des modules adaptés au contexte. Ces échanges s'effectueront selon un chronogramme de rencontres préalablement défini.

✓ **Identification des structures participantes**

En référant aux résultats de l'évaluation des capacités existantes dans la zone du projet traités dans le tome 1, du présent document chapitre 2, page 19 et suivantes une analyse sur ces capacités en lien avec les

trois thématiques doit permettre d'en apprécier la pertinence dans la mise en œuvre du projet. Ce travail doit déboucher sur un répertoire des capacités à renforcer qu'il faut sérier selon l'importance et la possibilité de valorisation à long, moyen et court terme. Selon le profil du personnel existant dans chaque structure, les renforcements des capacités doivent permettre de pallier aux compétences manquantes.

✓ **Logiciel de gestion et d'archivage**

Les outils tels que les logiciels, les programmes nécessaires à la formation doivent être identifiés en collaboration avec les structures formatrices et le PNE-Burkina. Une technique de stockage et d'archivage doit également être définie pour faciliter la gestion de ces données et informations.

✓ **Lieu et périodicité des séances de formation**

Un certain nombre de séances de formations doit être défini pour se dérouler selon une périodicité qu'il faut déterminer en fonction des étapes et des objectifs du projet. La fréquence de formation doit y être également définie. Le lieu est choisi en fonction de la situation géographique de la structure d'accueil sensée héberger le projet.

OBJECTIFS DU PROJET MEKROU ET METHODOLOGIE DE SA MISE EN OEUVRE

INTRODUCTION

Les objectifs et la méthodologie pour la mise en œuvre du projet « *L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou* » ont fait l'objet d'une consultation nationale, conformément aux termes de référence de l'étude.

Organisée sous la forme d'un atelier national, cette consultation nationale a été tenue du 3 au 5 décembre 2014 à Fada N'Gourma et a regroupé les principaux acteurs intervenant tant au niveau national que local. Cette approche participative, toujours privilégiée dans la conduite de l'étude, a permis aux participants d'échanger autour des principaux centres d'intérêts suivants :

- ✓ la mobilisation et l'engagement des acteurs ;
- ✓ la contribution à la définition des objectifs et de la méthodologie de mise en œuvre du projet ;
- ✓ la recherche et la gestion des connaissances et
- ✓ la prise en compte des activités transversales dans la conduite du projet.

L'objectif recherché par cette rencontre était de mettre tous les acteurs au même niveau d'information sur le Projet Mékrou. Il avait aussi pour but d'établir une synergie d'action entre les différents acteurs intervenant dans le projet et enfin de prendre en compte les structures majeures omises et les contributions des uns et des autres à l'atteinte des objectifs du projet. Cette rencontre de trois jours (voir le compte rendu en annexe) a fait l'objet d'une cérémonie officielle d'ouverture avec la participa-

tion des responsables du PNE-Burkina et des autorités régionales.

Trois (3) communications suivies d'échanges ont marqué la rencontre :

- ✓ présentation du Projet Mékrou au niveau des trois pays ;
- ✓ présentation du rapport de l'étude ;
- ✓ présentation du Projet Mékrou au Burkina Faso.

Les échanges sur les communications ont principalement porté sur les points suivants :

- ✓ la présentation géographique du projet ;
- ✓ les objectifs du projet ;
- ✓ les résultats escomptés du projet ;
- ✓ l'amélioration de la forme du document pour qu'il soit plus digeste ;
- ✓ l'actualisation de la liste des projets et structures tout en complétant les renseignements manquants ;
- ✓ l'amélioration des tableaux pour qu'ils soient plus expressifs ;
- ✓ la désagrégation des informations sur la zone du projet ;
- ✓ l'analyser, des besoins exprimés et des capacités existantes ;
- ✓ l'intégration des données sur l'eau et l'assainissement en milieu urbain ;
- ✓ la géographie de la zone du projet en Afrique ;
- ✓ les enjeux et les défis du Projet Mékrou ;
- ✓ les composantes du Projet Mékrou et les résultats attendus.

Chapitre 1 : MOBILISATION ET ENGAGEMENT DES ACTEURS

1. Informations générales sur le recensement exhaustif des acteurs

Les résultats de la collecte de données auprès des acteurs dans la zone du projet ont permis d'établir leur répertoire présenté dans le tome 1. Le répertoire résume les sigles, les noms, les bailleurs de fonds, les dates de début et de fin des différents projets et structures.

L'analyse des données sur le recensement exhaustif de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile révèle une diversité d'acteurs dans la zone du projet. La réussite du projet passe par l'établissement et la dynamisation des relations étroites entre ces acteurs.

Au regard de leurs rôles, ils seront des acteurs soit de planification des objectifs soit d'exécution des actions de développement dans la mise en œuvre du projet.

Les structures comme l'Agence de l'Eau du Gourma, les directions en charge de l'eau, de l'environnement, de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques ainsi que les collectivités territoriales occupent une place importante dans la préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire et le développement urbain et rural.

2. Problématiques spécifiques du Burkina

Les problèmes liés à la gestion de l'eau du Burkina et la région sont les suivants :

- ✓ l'ensablement et la rupture de certains barrages ;
- ✓ la mauvaise utilisation des ouvrages d'AEP ;
- ✓ l'alimentation en eau potable des populations ;
- ✓ les risques liés à l'eau (maladies hydriques, sécurisation des barrages, inondations ;
- ✓ la gestion des eaux internationales ;
- ✓ l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau ;
- ✓ la non maîtrise de l'eau par les producteurs (gaspillages) ;
- ✓ la dégradation des ouvrages par les animaux en divagations ;
- ✓ la pollution de la ressource par l'utilisation des pesticides et par l'orpaillage traditionnel avec l'utilisation du mercure ou du cyanure pour l'extraction de l'or ;
- ✓ l'occupation anarchique des berges des cours et retenues d'eau ;
- ✓ les conflits d'usage de la ressource entre agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, etc ;

- ✓ le manque d'entretien et la mauvaise gestion des ouvrages hydrauliques ;
- ✓ les conflits de compétences entre les structures de gestion et les communes ;
- ✓ les méconnaissances des textes réglementant la gestion de l'eau ;
- ✓ l'impact des pratiques agro-sylvo-pastorales sur les ressources en eau ;
- ✓ les pollutions et leurs sources dans le bassin du Gourma.

Les problèmes rencontrés et leurs enjeux sont de manière générale liés à :

- ✓ la baisse de la pluviométrie ;
- ✓ sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace ;
- ✓ l'augmentation et la diversification des demandes par rapport à une ressource dont la tendance générale est à la baisse.

Les aspects sur la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits ont également été au cœur des échanges.

3. Définition exacte de l'aire géographique du projet au Burkina

L'aire géographique du Projet Mékrou se situe dans la région de l'Est du Burkina Faso. Cette zone couvre une superficie de 17 223 km². Le projet intervient dans trois provinces (Tapoa ; Gourma et Komondjari) et couvre 15 départements pour 187 villages. La population de la zone du projet est estimée à environ 316 490 habitants : se reporter au chapitre 1 du Tome 1 (Figures n°3 et 4 page 9.) pour le tracé de la zone du projet au Burkina Faso.

Pour ce qui est des données sur les populations et sur le cheptel, voir les tableaux 1 et 2 du même chapitre, page 9.

- ✓ **Attributions et rôle des acteurs de la zone du projet.**

L'analyse des relations fonctionnelles permet de regrouper les acteurs en quatre catégories :

- **les acteurs régulateurs** : ce sont l'Etat, ses services déconcentrés et ses établissements publics (Agence de l'Eau, par exemple) et les collectivités territoriales (province, région) qui sont les acteurs à vocation institutionnelle à encadrer la gestion des ressources naturelles ;
- **les acteurs décideurs** qui sont, soit publics (collectivités territoriales), soit privés (exploitants) et qui prennent des décisions en matière de gestion des ressources ;
- **les acteurs réalisateurs** qui exécutent les décisions et ont les compétences pour les études ou maîtrise d'œuvre ;
- **les acteurs sociétaux** comprenant les associations, les usagers, les représentants socioprofessionnels, ainsi que les chercheurs.

Chaque type d'acteurs doit jouer un rôle bien précis. **Les collectivités** doivent jouer un rôle plus accru dans

la participation des usagers. Elles doivent encadrer les usagers en assurant une formation technique aux associations et communautés œuvrant dans la zone.

Les services techniques déconcentrés doivent s'assurer que les activités dans leurs domaines respectifs de compétence sont non seulement mieux coordonnées et mises en œuvre avec une plus large participation mais aussi avec le plus grand consensus entre toutes les parties prenantes.

L'Administration publique locale doit veiller à créer un environnement propice à un partenariat plus efficace entre les entreprises publiques et privées, y compris la participation des associations et des communautés d'usagers.

Les relations fonctionnelles selon les structures et rôles des structures ont déjà fait l'objet d'une analyse dans le chapitre 4 du tome 1.

- ✓ **Liste exhaustive des points focaux de toutes les institutions/structures**

La liste exhaustive des points focaux est en cours de constitution. C'est à partir de cette rencontre de consultation nationale que la procédure administrative en vue de la désignation de ces points focaux a été engagée auprès des institutions/structures.

4. Contribution à la définition des objectifs

4.1. Appréciation sur les objectifs globaux et spécifiques du projet

4 1 1 Les objectifs du projet

L'objectif général du projet est de Soutenir la croissance verte et la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso, au Bénin et au Niger.

Il s'agit spécifiquement de :

- ✓ Développer des outils et des méthodes de planification dans le contexte de la GIRE en considérant les questions prioritaires, i) de la sécurité alimentaire, ii) des développements urbain et rural appropriés, et iii) de la protection de l'environnement en contexte de changement climatique.
- ✓ Etablir le cadre de coopération de la planification à long terme de la gestion de l'eau pour le développement dans le bassin de la Mékrou.

Les principaux axes du projet sont :

- ✓ Développement d'un système d'information collaboratif, interactif, accessible et abordable pour la bonne gouvernance de la région en matière des ressources en eau (avec la participation du CCR).
- ✓ Gestion des ressources en eau et la variabilité climatique

4 1 2 Appréciation des participants sur les objectifs du projet

L'ensemble des objectifs ont été jugés pertinents par les participants.

Cependant, des propositions faisant ressortir d'autres aspects à intégrer et à prendre à compte dans les composantes du projet ont été formulées. Il s'agit des aspects suivants :

- **Aspects à intégrer**

- ✓ le volet sécurité en Eau
- ✓ la spécificité propre à chaque pays
- ✓ la formation de la population locale ;
- ✓ l'aspect pollution (utilisation des produits chimiques de synthèse), la transhumance ;
- ✓ une charte sur le partage de données et des informations ;
- ✓ un protocole de collaboration entre l'Agence de l'eau et le projet ;
- ✓ une harmonisation des textes réglementaires sur la gestion et la protection des ressources naturelles ;
- ✓ Les statistiques de transhumance et du cheptel sauvage et des espèces floristiques ;
- ✓ les études hydrologiques, hydrogéologiques, économiques et celles relatives à la planification ;
- ✓ l'approche participative dans le cadre du Projet Mékrou

- Aspects à prendre en compte

- ✓ les boullis, forages, puits modernes et sources existants dans la zone du projet ;
- ✓ les ressources humaines formées à la collecte et au traitement des données ;
- ✓ le matériel indispensable pour la gestion des systèmes ;
- ✓ les PCD-AEPA dans les communes et régions ;
- ✓ les politiques en matière d'eau du ministère en charge des ressources hydrauliques ;
- ✓ les SDAGE et du SAGE de l'Agence de l'Eau du Gourma ;
- ✓ les infrastructures hydro-agricoles existantes ;
- ✓ les politiques de développement sectoriel ;
- ✓ les forces et faiblesses des autres projets ainsi que les difficultés rencontrées par les autres projets ;
- ✓ les spécificités socio-culturelles dans la zone du projet ;
- ✓ les législations internationales,

5. Modification souhaité de l'objectif du projet

D'une manière unanime, les participants à la consultation nationale ont trouvé pertinents les objectifs du projet. Aucun souhait de modification de ces objectifs n'a

été émis. Cependant, les participants ont formulé des propositions qu'il faut prendre en compte dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit principalement de :

- ✓ créer un cadre de coopération fonctionnel et dynamique entre les acteurs appelés à jouer un rôle primordial dans la mise en œuvre du projet telles que le SP-PAGIRE, l'AEG, DEIE,...
- ✓ créer un centre régional d'information à l'échelle du bassin ;
- ✓ définir les priorités de développement qui soient identifiées de manière concertée ;
- ✓ élaborer une matrice des priorités et une proposition d'action à mettre en œuvre ;
- ✓ mettre en place des outils de simulation hydrologique et hydrogéologiques (processus, gestion et allocation des ressources en eau) ;
- ✓ disposer d'un plan de renforcement des capacités et travailler à le mettre en œuvre.

6. Stratégie et méthode de mise en œuvre du projet

La stratégie adoptée pour la mise en œuvre du projet s'appuie sur la méthode participative par une responsabilisation des acteurs en fonction de leurs domaines de compétences et de rôle régaliens au quotidien. Cette stratégie permettrait d'éviter la surcharge des structures d'accompagnement et de mise en œuvre qui souffrent déjà d'un manque de personnel. Au fur et mesure de l'exécution du projet, les activités qui viendraient à naître seront affectées aux acteurs qui sont les plus aptes pour la réalisation des activités. A cet effet, la forme adoptée pour faciliter la collaboration est « **le protocole d'accord** » avec la structure de mise en œuvre.

Chapitre 2 : RECHERCHE ET GESTION DES CONNAISSANCES

1. Recherche de connaissances

La recherche de connaissances est considérée, dans la mise en œuvre du projet, comme une étape importante qui permettra de disposer d'un état des lieux complet et fiable à même d'éclairer et d'orienter les différentes actions du projet.

La recherche des connaissances a été traitée dans le tome 2, dans les pages 26, 27, et 28 du présent document.

2. Gestion des connaissances

Pour que les connaissances mobilisées et disponibles fassent l'objet d'une diffusion efficace, une stratégie opérationnelle doit être élaborée et mise en œuvre.

Cette stratégie doit tenir compte des attributions et rôles des structures existantes et surtout des réalités locales caractérisées par la non maîtrise de l'outil informatique, manque de matériel informatique, l'absence de l'électricité, le faible ou l'absence de connexion Internet.

La stratégie opérationnelle pour une diffusion régulière et de partage de l'information doit considérer les modes de communications suivants :

2.1. Rapport physique

Le rapport physique est, dans le contexte actuel, le moyen le plus sûr pour faire parvenir les informations aux différentes structures. Il est donc nécessaire que les activités des différentes structures soient sanctionnées par des rapports physiques qui permettront de partager les informations avec les autres.

Ces rapports doivent être disponibles et accessibles pour toutes les structures concernées dans la zone du projet.

2.2. Sites Internet des structures

Le mode de diffusion et de partage de l'information par le site Internet donne également une possibilité plus

sûre de conserver les informations.

Ce canal doit être prioritairement utilisé pour le partage de l'information. Cela nécessite que les structures possèdent des sites Internet fonctionnels.

2.3. Interconnexion des sites

L'interconnexion des sites des structures donne une véritable plateforme efficace de partage d'informations.

Chaque structure est aussitôt informée de ce que font les autres structures pour peu que les sites soient régulièrement alimentés.

2.4. Courrier électronique

Le courrier électronique personnel ou de service peut servir de moyen de communication entre les structures. Les agents peuvent se servir de leur adresse électronique pour diffuser et partager l'information concernant les activités qu'ils ont.

2.5. Site Internet du projet.

Pour une plus grande visibilité du projet, un site Internet du projet mérite d'être créé. Il servira de plateforme nationale et internationale d'informations.

3. Point focal

Au Burkina Faso, la structure scientifique désignée comme point focal du Projet Mékrou est **l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA)**.

CONCLUSION

« Le projet intitulé "Eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le bassin transfrontière de la rivière Mékrou" dans sa mise en œuvre, a l'avantage de permettre à plusieurs types d'acteurs des trois pays, de collaborer étroitement à partir d'une large plateforme d'activités concrètes. C'est un projet qui permettra de développer des outils et méthodes de planification dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau pour les décideurs politiques et les gestionnaires de l'eau. Il constitue, en outre un vaste champ d'innovations institutionnelles, techniques et technologiques et de la recherche scientifique afin de mieux comprendre la ressource et d'établir un plan de développement durable.

La mise en œuvre de ce projet est une véritable opportunité : son domaine d'intervention est innovant et le terrain est vierge. Elle doit se faire dans une approche inclusive, avec la participation de toutes les catégories d'acteurs qui doivent se l'approprier. Un contrat de confiance permettra de fédérer les énergies. Au regard

des potentialités de la Zone Mékrou et de la diversité des acteurs, le Projet Mékrou a toutes les chances de réussir et de répondre aux problèmes récurrents de gestion de l'eau dans la perspective de la lutte contre la pauvreté.

Cela nécessite la mise en place d'un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes pour aborder l'adaptation aux changements climatiques et l'équilibre entre les besoins et la disponibilité, la mise en œuvre d'outils communs pour aider à la décision en tenant compte de l'aspect genre.

L'intervention des acteurs extérieurs, ayant de l'expertise dans le domaine de l'eau, doit se faire dans un partenariat dynamique avec les acteurs locaux pour mieux répondre aux préoccupations locales de la population, conformément aux objectifs du projet. Les résultats de cette étude peuvent servir de base pour instaurer une telle synergie féconde et donner plus de possibilités aux acteurs de faire face aux nombreux défis liés à l'eau.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- MEF/ARCP (mai 2011), « Comment suivre les projets et programmes de développement dans le contexte de gestion axée sur les résultats ? », rapport introductif, 52 p.
- 2- MEF/ARCEP (mars 2013), Assemblée régionale des projets et programmes de développement de la région de l'Est, rapport introductif, 32 p.
- 3- MATD/conseil régional de l'Est (juin 2009), plan régional de développement de l'Est 2009-2013, rapport final, 131 p.
- 4- Ehret Fanny (2011) ; Mettre en place une démarche de gestion des connaissances en entreprise ;
- 5- Olivier VAISMAN ; (2003) ; la gestion des connaissances au service de l'organisation ; revue
- 6- PRD (juin 2009), Plan régional de développement de l'Est 2009-2013, rapport définitif, 131 p.
- 7- PCD (juillet 2007), Plan communal de développement de Diapangou 2007-2011, rapport final 113 p.
- 8- MEF/ ARCEP-Est (mars 2011), Assemblée Régionale des chefs de Projets et Programmes de Développement, rapport introductif, 52 p.
- 9- MEF/ ARCEP-Est (mars 2013), Assemblée Régionale des chefs de Projets et Programmes de Développement, rapport introductif, 32 p.
- 10- Cyriaque Rufin NGUIMALET et Claude CENSIER, Une forme d'érosion mécanique d'origine anthropique des bassins-versants sur grès : l'exploitation des gîtes alluviaux diamantifères en République Centrafricaine.
- 11- Editorial « Sud Sciences et Technologies » du 16 juin 2008,
- 12- GIP/Agence de l'Eau du Nakanbé (2007), Convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public/Agence de l'Eau du Nakanbé, 22 mars ,
- 13- Ibrahim BOUZOU MOUSSA(2008), Lutte contre l'ensablement et l'érosion
- 14- MAHRH (1998), Politique et stratégie en matière d'eau ;
- 15- MAHRH (2003), Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau ;
- 16- MAHRH/SG/DGRH, 2004 : Les Comités Locaux de l'Eau (CLE) – Maillons de base du cadre institutionnel de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina Faso ;
- 17- MAHRH/SG/DGRH, 2005 : le recueil de textes juridiques d'application de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau ;
- 18- MAHRH/SG/DGRH, 2010 : Etat des lieux des ressources en eau du bassin du Nakanbé ;
- 19- P CHEVALIER et B POUYAUT (1996) L'hydrologie tropicale : géoscience et outils pour le développement ;
- 20- AP3a. 2001. Le contexte de la vulnérabilité structurelle pour le système de production dans les pays du CILSS. CILSS.126 p ;
- 21- BU.NA.SOLS. 1990. Manuel pour l'évaluation des terres. DT N°6. Ouagadougou, Burkina Faso.181 p ;
- 22- DGPSA. 2007. Prévisions et statistiques agricoles. Ouagadougou, Burkina Faso. 32 p ;
- 23- MEE. 2001. Etat des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion. Ouagadougou, Burkina Faso.243 ;
- 24- PAGIRE. 2003. Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau. DGRE, Ouagadougou, Burkina Faso.19 p ;
- 25- PANA. 2006. Evaluation de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso, Ouagadougou. 54p .

(http://fr.wikipedia.org/wiki/Gestion_des_connaissances).

ANNEXES

ANNEXE 1 : OUTILS DE COLLECTE

Fiche d'enquête pour acteurs

I - IDENTIFICATION DES ACTEURS

1-Catégorie :

- a) Etatique /___/ Si a) à préciser : 1) centrale /___/ 2) déconcentré /___/
 b) Société civile /___/ Si b) à préciser : 1) locale /___/ 2) internationale /___/

2-Profil de la structure :

- ONG /___/ b) association /___/ c) projet /___/ d) programme /___/
 e) administration publique /___/ f) collectivité territoriale /___/ g) autre /___/
 si autre à préciser :

3-Nom de la structure :

Si vous êtes un projet ou un programme ou une association ou de la société civile, répondre à

4-Bailleur de fonds :

5-Montant du financement :

- Durée de mise en œuvre : /___/ans
 Date de démarrage : /___/-/___/-/___/
 Date de clôture : /___/-/___/-/___/

6-Domains d'action :

- a) GIRE /___/ b) études pour améliorer les connaissances sur la ressource en eau /___/ c) biodiversité /___/
 d) Climat /___/ e) dégradation des sols /___/ f) réduction de la pauvreté /___/ g) gestion des risques /___/
 h) protection des ressources naturelles /___/ i) autres /___/

Si i) à préciser :

...

Pour la réponse choisie compléter (domaine d'activité)

- a) planification /___/ b) exécution terrain : sensibilisations /___/ formations /___/
 d) études /___/ e) autre /___/ à préciser :

.....

actions menées :

activités en cours :-...../ -...../

7-Zone d'intervention (Zone géographique) :

Région Est /___/

Provinces de la région /___/ citer :

Départements /___/ citer :

Villages /___/ citer :

8-Taux de couverture de la zone du projet : 100% /___/ 75% /___/ 50% /___/ 25% /___/

II - CAPACITES EXISTANTES DE CHAQUE ACTEUR

Profil du personnel (formation initiale reçue):

Nombre du personnel : /___/personnes

III - FORCES ET LIMITE D'ACTION DE CHAQUE ACTEUR

Quelles sont vos difficultés rencontrées ? citer 4 :

.....

IV-BESOINS EN FORMATION DE CHAQUE ACTEUR

1-Avez-vous bénéficié de formation en GIRE ? oui /___/ non /___/

Si Oui

combien de fois / ___ /nb
 en Quelles années / ___ /
 sur quelle thématique :

- 1.....
- 2.....
- 3.....

Quelle institution ou structure a assuré la formation ?

2-Avez-vous bénéficié de formation sur la thématique des **changements climatiques** ? oui / ___ / non / ___ /

Si Oui

combien de fois / ___ /nb
 en Quelles années / ___ /
 sur quelle thématique :

- 1.....
- 2.....
- 3.....

Quelle institution ou structure a assuré la formation ?

3-Avez-vous bénéficié de formation sur la **planification et la gestion des eaux transfrontalières** ? oui / ___ / non / ___ /

Si Oui

combien de fois / ___ /nb
 en Quelles années / ___ /
 sur quelle thématique :

- 1.....
- 2.....
- 3.....

Quelle institution ou structure a assuré la formation ?

4-Sur les trois thématiques : **GIRE ; changements climatiques et planification et gestion des eaux transfrontalières**, définir vos besoins de formation :

Gestion intégrée des ressources en eau GIRE

- Thème de formation n°1.....
- Thème de formation n°2.....
- Thème de formation n°3.....

Changements climatiques

- Thème de formation n°1.....
- Thème de formation n°2.....
- Thème de formation n°3.....

Planification et Gestion des eaux transfrontalières

- Thème de formation n°1.....
- Thème de formation n°2.....
- Thème de formation n°3.....

5-Hors ces thématiques de formation sus énumérées avez-vous d'autres besoins OUI / ___ / non / ___ /

Si Oui définir

- Thème de formation n°1.....
- Thème de formation n°2.....
- Thème de formation n°3.....

V - MANAGEMENT DES ACTEURS DANS LE CADRE DU PROJET

1-Si toute-fois vous êtes sollicité comme un acteur indispensable à l'exécution du Projet Mékrou, quel doit être la nature de notre collaboration (rôle que vous pouvez jouer) ?

- Partenariat / ___ / b) point focal/ ___ / c) appui technique/ ___ /
 d) acteur terrain de mise en oeuvre/ ___ / e) assurer des formations/ ___ /
 f) conduire des études/ ___ / g) autres / ___ / à préciser.....2-

2-comment doit se formaliser cette collaboration :

- Protocole d'accord / ___ / b) Convention / ___ / c) traité/ ___ /

VI - Informations sur les axes de développement

1-Dans quels autres secteurs de développement voulez-vous étendre vos activités :

1...../ 2.....
..
3...../ 4.....
..

2-Qu'est ce qui reste à faire sur le terrain en matière de développement?

1...../ 2.....
..
3...../ 4.....
..

3-Initiatives de développement au profit des populations à développer, citer 04 :

1...../ 2.....
..
3...../ 4.....
..

4-Les poches de résistance décelées

1...../ 2.....
3...../ 4.....

Attentes vis-à-vis du projet

Au vue des objectifs du projet présentés plus haut, quelles sont vos attentes vis-à-vis de ce projet

1.....
2.....
3.....
4.....

Annexe 2 : FICHE DE COLLECTE DES PROJETS

Inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone³ du Projet Mékrou

A. Information générale sur le projet⁴

Intitulé du projet :

Bailleurs de fonds (citer) /

Montant de la convention / _____ milliards FCFA/

Coût total du projet / _____ milliards FCFA/

Année de mise en œuvre : début / ____ / fin / ____ /

Durée du projet / ____ ans/

Maitre d'ouvrage (responsable) / _____ /

Maitre d'œuvre (exécutant) / _____ /

Agence d'exécution (nom) / _____ /

Structure de tutelle du projet (nom) / _____ /

Structure d'exécution du projet / _____ /

Zone d'intervention du projet (citer) :

Région / _____ /

Provinces / Envergure du projet

NationalE / ____ / Régional (burkina) / ____ / Municipale / ____ / arrondissement / ____ /

Village / ____ /

Régionale (ouest-africain) / ____ / autres / ____ /

Si autres citer :

B. Cadre logique

Objectif général	
Objectifs spécifiques	
Résultats attendus	
Activités	

C- Composantes du projet

D- Activités de chaque composante

E- Résultats du projet ou de chaque composante

F- Livrables par composante ou du projet

G- Indicateurs de chaque composante ou du projet

H- Outils mise en place ou à mettre en place

I- Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou

³ Région de l'Est / Provinces : Gourma (Yamba, Fada N'Gourma, Matiacoali) Komondjari (Foutouri, Gayéri) Tapoa (Kantchari, Botou, Diapaga, Partiaga, Tansarga, Logobou)

⁴ Voir la fiche signalétique du projet

Annexe 3 : TERMES DE REFERENCE SIMPLIFIES

A. - OBJECTIFS DE LA MISSION

Les présents termes de référence portent sur les modalités de mise en œuvre des activités suivantes :

- ♦ Diagnostic institutionnel participatif en consultant tous les acteurs principaux » couplé avec « l'Inventaire des différents Projets exécutés ou en cours d'exécution » ;
- ♦ Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) et organisation de l'atelier de restitution au niveau national au Burkina Faso » ;
- ♦ Consultation nationale sur les objectifs du projet Mékrou et sur la méthodologie de sa mise en œuvre au Burkina ».

Les objectifs généraux et spécifiques de ces différentes activités sont présentés ci-après.

1 Activités : « Diagnostic institutionnel participatif en consultant tous les acteurs principaux » couplé avec « l'Inventaire des différents Projets exécutés ou en cours d'exécution ».

1.1 Objectif général:

L'objectif général de la présente étude consiste à : i) conduire l'étude portant le « "Diagnostic institutionnel participatif de tous les acteurs principaux" couplée avec " l'inventaire de tous les projets exécutés (si possible depuis 1983) ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou au Burkina" ; ii) rechercher une synergie entre les différents acteurs de toutes ces initiatives afin de s'assurer d'un développement harmonieux et durable du bassin de la Mékrou dans un esprit transfrontalier»..

Au cours de la recherche, les thématiques suivantes doivent être explorées :

- Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- Amélioration des connaissances sur la ressource en eau ;
- Energie ;
- Agriculture ;
- Risques ;
- Biodiversité du parc W;
- Climat ;
- Erosion et dégradation des sols ;
- Conseil agro-météorologique ;
- Essais participatifs de réduction de la pauvreté.

1.2 Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique de la présente étude consiste à :

- i) Pour le diagnostic institutionnel participatif :
 - Faire le recensement exhaustif de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile (centrales, déconcentrées et décentralisées) dont les attributions font d'elles des acteurs

- du processus de planification des objectifs, d'exécution des actions de développement, de préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire, le développement urbain et rural dans l'aire géographique du projet Mékrou ;
- Elaborer le répertoire ainsi qu'une analyse fine des attributions, rôles, organisation, responsabilités et fonctionnement de chacune de ses structures sus-recensées dont l'action peut avoir des impacts sur le Projet Mékrou ;
- Faire le bilan de la situation actuelle (attributions, moyens, organisation,) en faisant ressortir les outils (législatifs et réglementaires) de chaque structure impliquée dans le projet Mékrou avec une proposition d'un mécanisme ou d'une plateforme de gestion du projet au niveau pays et d'une et/ou des structures pouvant abriter les différents centres d'alerte, d'information, de contrôle et autres prévus dans le document du projet selon leurs attributions spécifiques ;
- Faire l'évaluation participative des mécanismes existants de dialogue et de coordination de la politique du secteur de l'eau aux niveaux local, national ou transfrontalier, avec la participation des usagers de manière transversale au secteur et prenant en compte les dimensions amont/aval ;
- Faire le diagnostic institutionnel participatif sur les aspects institutionnels et légaux, à travers des consultations nationales dans chaque pays, pour le développement et l'exécution du projet. Cette analyse comprendra l'examen des rôles et des responsabilités de tous les acteurs impliqués dans les processus de planification et d'exécution.

En ce qui concerne les inventaires des projets exécutés ou en cours d'exécution :

- donner les informations générales sur le projet à savoir l'intitulé du projet, sa source de financement, son année d'exécution, qui l'a exécuté c'est-à-dire le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre (conformément à la fiche qui est ci-jointe);
- Indiquer ses objectifs global et spécifiques ;
- faire l'inventaire des activités voir tâches ou sous-activités exécutées ou en cours d'exécution ;
- donner les informations sur l'aire géographique dudit projet ;
- indiquer les résultats atteints ou à atteindre, les livrables attendus ou disponibles ; les indicateurs ; les outils mis en place ou à mettre en place et éventuellement les questions transversales traitées ou en cours de traitement par ledit projet.
- répertorier les accords de collaboration existants entre les acteurs nationaux ;
- répertorier les mécanismes des différentes synergies entre les initiatives en cours dans la zone.
- analyser les rapports issus des différents projets exécutés dans le secteur de l'eau (si possible depuis 1983) au Burkina dans la zone du Projet de la Mékrou;
- identifier les activités-doublons prévus dans le Projet Mékrou ;

- exploiter les données des projets exécutés ou en cours d'exécution par les institutions régionales ;
- proposer de les supprimer ou les réaménager voire les reformuler, mais s'assurer de leur compatibilité avec les objectifs du projet ;
- proposer un guide sur la synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources mises en œuvre dans le cadre du Projet Mékrou ;
- remplir par projet la fiche signalétique ci-jointe en annexe.

Les aspects sur la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits devront être une préoccupation permanente dans le cadre de cette mission.

2 Activités : « Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances »

2.1. Objectif Général

L'objectif global de la mission est de conduire l'exécution de l'activité dénommée ci-après « Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances au Burkina (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) et organisation de l'atelier de restitution au Burkina ».

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques consistent à :

- ✓ Faire le recensement exhaustif de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile (centrales, déconcentrées, décentralisées ou privées) dont les attributions font d'elles des entités de renforcement des capacités dans les domaines de la GIRE, du changement climatique, de la planification à tous les niveaux et de la gestion de l'eau transfrontalière en indiquant les spécificités de chacune d'elles. Ce recensement peut être étendu à des consultants individuels dont les compétences sont éprouvées sur les thématiques sus-énumérées. Le résultat de l'étude sur le "Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux et atelier de restitution au niveau national dans chaque pays" peut être exploité dans le cadre de l'exécution de la présente activité;
- ✓ définir la thématique "Gestion des connaissances" et des informations sur son application au Projet Mékrou.

- ✓ Faire l'évaluation de la capacité de gestion des connaissances des principaux organismes impliqués, pour accompagner la mise en œuvre du projet de manière durable, l'accent étant mis sur les principaux résultats de l'évaluation, les informations sur le changement climatique, les réponses locales d'adaptation, l'amélioration du contexte, des échanges, de la diffusion et de la duplication institutionnelle. Le but est d'intégrer cette capacité dans la mise en œuvre du projet ;
- ✓ Faire l'évaluation des besoins en renforcement de capacité en matière de gestion des connaissances dans chaque pays sur les thématiques sus-énumérées par des méthodes professionnelles pour chaque organisme concerné.
- ✓ Procéder à l'évaluation des manques et des besoins en capacité de planification pour les organismes concernés, en termes de planification à long terme et de gestion de l'eau transfrontalière ;
- ✓ Identifier les ressources nationales, régionales (si possible), internationales (si possible) existantes pour la planification et le renforcement des capacités en relation avec les résultats des différentes évaluations ci-dessus.

Les aspects sur la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits devront être une préoccupation permanente dans tous les actions à mener dans le cadre de la présente mission.

3. Activités : « Consultation nationale sur les objectifs du projet Mékrou et sur la méthodologie de sa mise en œuvre au Burkina ».

L'objectif de la mission est de conduire la réalisation de la « Consultation nationale sur les objectifs du projet et sur la méthodologie de sa mise en œuvre au Burkina » ; l'approche participative sera privilégiée en impliquant les acteurs tant aux niveaux national que local tout au long du processus.

La consultation nationale sera organisée sous la forme d'un atelier national regroupant tous les acteurs principaux.

Les aspects sur la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits devront être une préoccupation permanente dans le cadre de cette mission.

B - RESULTAT ATTENDU DE LA MISSION

1 Diagnostic institutionnel participatif en consultant tous les acteurs principaux » couplé avec « l'Inventaire des différents projets exécutés ou en cours d'exécution ».

Le principal résultat attendu de l'exécution de la présente activité est « Le rapport de l'atelier de restitution des travaux issus de la mise en œuvre de l'activité " Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances au Burkina (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) et organisation de l'atelier de restitution au Burkina " est transmis au PNE-Burkina et comportant tous les éléments sus-indiqués dans l'objectif de la présente mission ».

Le rapport de la mise en œuvre de cette activité est un document qui sera structuré comme il suit :

Chapitre 1 : le recensement exhaustif de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile (centrales, déconcentrées, décentralisées ou privées) dont les attributions font d'elles des entités de renforcement des capacités dans les domaines de la GIRE, du changement climatique, de la planification à tous les niveaux et de la gestion de l'eau transfrontalière en indiquant les spécificités de chacune d'elles. Ce recensement peut être étendu à des consultants individuels dont les compétences sont éprouvées sur les thématiques sus-énumérées. Le résultat de l'étude sur le "Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux et atelier de restitution au Burkina" peut être exploité dans le cadre de l'exécution de la présente activité;

Chapitre 2 : la définition de la thématique "Gestion des connaissances" et les informations sur son application au Projet Mékrou.

Ce Chapitre comprendra également l'évaluation de la capacité de gestion des connaissances des principaux organismes impliqués, pour accompagner la mise en œuvre du projet de manière durable, l'accent étant mis sur les principaux résultats de l'évaluation, les informations sur le changement climatique, les réponses locales d'adaptation, l'amélioration du contexte, des échanges, de la diffusion et de la duplication institutionnelle. Le but est d'intégrer cette capacité dans la mise en œuvre du projet ;

Chapitre 3 : l'évaluation des besoins en renforcement de capacité en matière de gestion des connaissances dans chaque pays sur les thématiques sus-énumérées par des méthodes professionnelles pour chaque organisme concerné. Ce Chapitre comprendra également l'évaluation des manques et des besoins en capacité de planification pour les organismes concernés, en termes de planification à long terme et de gestion de l'eau transfrontalière ;

Chapitre 4 : l'identification des ressources nationales, régionales (si possible), internationales (si possible)

existantes pour la planification et le renforcement des capacités en relation avec les résultats des différentes évaluations ci-dessus.

Le rapport provisoire est validé au cours d'un atelier organisé par le PNE-Burkina. Suite à cette étape, le Consultant élabore les versions définitives des rapports qui doivent prendre en compte les recommandations découlant des différentes consultations de ces acteurs. Le rapport final de l'étude composé des quatre (04) Chapitres sera remis sur support papier en quatre (4) exemplaires et sous forme de fichier électronique sur CD-ROM en un (01) exemplaire.

2 Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) et organisation de l'atelier de restitution au niveau national au Burkina Faso

Le principal résultat attendu de l'exécution de la présente activité est « Le rapport de l'atelier de restitution des travaux issus de la mise en œuvre de l'activité " Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances au Burkina (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) et organisation de l'atelier de restitution au Burkina " est transmis au PNE-Burkina et comportant tous les éléments sus-indiqués dans l'objectif de la présente mission ».

Le rapport de la mise en œuvre de cette activité est un document qui sera structuré comme il suit :

Chapitre 1 : le recensement exhaustif de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile (centrales, déconcentrées, décentralisées ou privées) dont les attributions font d'elles des entités de renforcement des capacités dans les domaines de la GIRE, du changement climatique, de la planification à tous les niveaux et de la gestion de l'eau transfrontalière en indiquant les spécificités de chacune d'elles. Ce recensement peut être étendu à des consultants individuels dont les compétences sont éprouvées sur les thématiques sus-énumérées. Le résultat de l'étude sur le "Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux et atelier de restitution au Burkina" peut être exploité dans le cadre de l'exécution de la présente activité;

Chapitre 2 : la définition de la thématique "Gestion des connaissances" et les informations sur son application au Projet Mékrou.

Ce Chapitre comprendra également l'évaluation de la capacité de gestion des connaissances des principaux organismes impliqués, pour accompagner la mise en œuvre du projet de manière durable, l'accent étant mis sur les principaux résultats de l'évaluation, les informations sur le changement climatique, les réponses locales d'adaptation, l'amélioration du contexte, des échanges, de la diffusion et de la duplication institution-

nelle. Le but est d'intégrer cette capacité dans la mise en œuvre du projet ;

Chapitre 3 : l'évaluation des besoins en renforcement de capacité en matière de gestion des connaissances dans chaque pays sur les thématiques sus-énumérées par des méthodes professionnelles pour chaque organisme concerné. Ce Chapitre comprendra également l'évaluation des manques et des besoins en capacité de planification pour les organismes concernés, en termes de planification à long terme et de gestion de l'eau transfrontalière ;

Chapitre 4 : l'identification des ressources nationales, régionales (si possible), internationales (si possible) existantes pour la planification et le renforcement des capacités en relation avec les résultats des différentes évaluations ci-dessus.

Le rapport provisoire est validé au cours d'un atelier organisé par le PNE-Burkina. Suite à cette étape, le Consultant élabore les versions définitives des rapports qui doivent prendre en compte les recommandations découlant des différentes consultations de ces acteurs. Le rapport final de l'étude composé des quatre (04) Chapitres sera remis en quatre exemplaires (04) sur support papier et sous forme de fichier électronique sur CD-ROM en un (01) exemplaire.

3- Consultation nationale sur les objectifs du projet Mékrou et sur la méthodologie de sa mise en œuvre au Burkina

Le principal résultat attendu de l'exécution de la présente activité est « Le rapport de l'atelier de validation des travaux issus de la mise en œuvre de l'activité " Consultation nationale sur les objectifs du projet et la méthodologie de sa mise en œuvre au Burkina " est transmis au PNE-Burkina comportant tous les éléments sus-indiqués dans l'objectif de la présente consultation ».

Le rapport de l'étude est un document qui doit comporter tous les éléments sus-indiqués dans l'objectif de la présente étude. Il doit être structuré comme suit :

Chapitre 1 : De la mobilisation et de l'engagement des acteurs

- ✓ les informations générales sur le recensement exhaustif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ainsi que leur démembrement jusqu'au niveau déconcentré et décentralisé ;
- ✓ les problématiques spécifiques du pays ;
- ✓ la définition exacte de l'aire géographique du projet sur le territoire du pays du PNE concerné ;
- ✓ les attributions, le rôle, l'aire géographique de juridiction de chaque entité.
- ✓ les informations sur l'appropriation du projet par les différents acteurs impliqués.
- ✓ la liste exhaustive des points focaux de toutes les institutions/structures impliquées dans le cadre de la mise en œuvre du projet en précisant les contacts et les institutions respectives ;

Chapitre 2 : Des contributions à la définition des objectifs et des méthodologies de mise en œuvre du Projet Mékrou au Burkina

- ✓ l'appréciation du pays sur les objectifs global et spécifiques du projet ;
- ✓ éventuellement les modifications souhaitées à apporter aux objectifs initiaux (documenter la pertinence de ces modifications). En cas de modification souhaitée sur les objectifs initiaux, proposer une reformulation des objectifs ainsi que les livrables attendus, les résultats à atteindre et les indicateurs de mesure, les outils à mettre en place et les questions transversales à traiter ;
- ✓ la stratégie et la méthodologie de la conduite du projet dans tous ses compartiments ;
- ✓ le planning de la mise en œuvre de la présente activité ;
- ✓ les informations sur les dispositions pour s'assurer que les activités prévues pour la première année seront exécutées dans les délais en tenant compte de leurs complexités puisqu'il s'agit de la conduite du dialogue politique ;

Chapitre 3 : De la recherche à la gestion des connaissances

- ✓ la description de la stratégie adoptée pour la diffusion régulière des informations ;
- ✓ les informations sur la structure scientifique désignée au Burkina, qui se chargera de coordonner, à l'image de l'Institut National de l'Eau (INE) du Burkina, les activités de production, de collecte, de gestion, de partage et d'exploitation des données du bassin. Ces structures seront les interfaces du CCR au niveau pays pour l'exécution de ce volet « recherche » du projet. En ce qui concerne le volet « technique », des structures doivent être identifiées pour jouer le rôle d'interface au niveau de chacun des 3 pays ;
- ✓ l'élaboration d'un plan de mise en œuvre des activités du Projet Mékrou au niveau pays.

Chapitre 4 : De la prise en compte des activités transversales

- ✓ les informations sur la manière de la prise en compte des questions transversales. à savoir l'environnement, la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits ;
- ✓ les propositions éventuelles de quelques actions concrètes à mettre en œuvre, s'il en existe déjà, pour améliorer les conditions de vie des populations vivant dans le bassin. Cette activité permettra de tester les outils à concevoir par le projet et contribuera à l'amélioration de la résilience aux changements climatiques des conditions de vie des populations vivant dans le bassin ;
- ✓ le mécanisme de la prise en compte au niveau du pays des attentes des acteurs notamment les Coordinations Nationales des Usagers des ressources naturelles du Bassin du Niger dans son exposé; les communes, etc.
- ✓ le mécanisme du partage et de l'appropriation des outils de gestion des ressources en eau conçus

par le PAGEV (UICN) et autres projets similaires qui vous seront transmis par le GWP/AO;

- ✓ la prise en compte de la biodiversité du Parc W.

Le rapport provisoire est validé au cours d'un atelier organisé par le PNE-Burkina. Suite à cette étape, le Consultant élabore les versions définitives des rapports qui doivent prendre en compte les recommandations découlant des différentes consultations de ces acteurs. Le rapport final de l'étude composé des quatre (4) Chapitres sera remis en quatre exemplaires (4) sur support papier et sous forme de fichiers électroniques sur CD-ROM en un (1) exemplaire.

C. COMPOSITION DE L'EQUIPE DU CONSULTANT

Le Consultant doit avoir un **Chef de mission** dont le profil est le suivant :

Un **Chef de mission : spécialiste en développement organisationnel et développement institutionnel**, ayant le niveau **Bac +5** et une expérience avérée dans l'élaboration de plan et/ou de schéma de développement des ressources humaines. Il doit justifier d'au **moins 10 ans** d'expérience acquise au plan national ou international. Il doit justifier des expériences en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et en évaluation des performances et compétences d'une institution chargée des missions de service public.

Il doit également avoir de très bonnes connaissances des enjeux du secteur de l'eau et de l'approche GIRE, une bonne connaissance des compétences dévolues ou transférables aux collectivités décentralisées au Burkina et une forte capacité de synthèse et de rédaction. Une expérience en matière de gestion institutionnelle du secteur de l'eau sera considérée comme un atout.

Le Chef de mission peut se faire assister d'un **expert en Gestion Intégrée des Ressources en Eau** dont le profil est le suivant :

- Un **expert en Gestion Intégrée des ressources en Eau** : Ingénieur niveau BAC+5 en hydraulique, génie rural, aménagement, ressources naturelles ou tout autre domaine connexe, spécialiste des problématiques du secteur de l'eau et plus particulièrement des questions GIRE. Il doit justifier d'au **moins 05 ans** d'expérience acquise au plan national ou international et avoir une bonne connaissance des institutions chargées des missions de service public dans le domaine de l'eau.

Le Consultant peut, en outre, s'adjoindre d'autres compétences dont il argumentera la présence dans son équipe.

- Un **Spécialiste en gestion des ressources humaines et renforcement des capacités**, ayant le niveau Bac +5 et une expérience avérée dans l'élaboration de plan et/ou de schéma de développement des ressources humaines. Il doit justifier d'au **moins 5 ans** d'expérience acquise au plan national ou international. Il doit justifier des expériences en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,

et en évaluation des performances et compétences d'une institution chargée des missions de service public. Il doit également avoir de très bonnes connaissances des enjeux du secteur de l'eau et de l'approche GIRE, une bonne connaissance des compétences dévolues ou transférables aux collectivités décentralisées au Burkina et une forte capacité de synthèse et de rédaction. Une expérience en matière de gestion institutionnelle du secteur de l'eau sera considérée comme un atout.

DEMARCHE/MODALITES DE L'EXECUTION DE LA MISSION

Le Consultant travaillera en étroite relation avec l'équipe du PNE-Burkina à qui il rendra régulièrement compte de l'avancement de l'étude. Il devra consulter les structures impliquées dans le Projet Mékrou et concernées par l'étude. Il devra en outre s'appuyer sur :

- une consultation documentaire : i) étude des documents du Projet Mékrou ; ii) Rapport de l'atelier de lancement du projet Mékrou ; iii) étude éventuelle des résultats des études précédentes, des orientations politiques proposées dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la GIRE au Burkina ; etc ;
- des rencontres éventuellement avec, les Ministères en charge de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture et de la météorologie ; les structures centrales et déconcentrées de la Direction en charge de l'Eau, de l'Agriculture, de l'Environnement et de la météorologie, de leurs services déconcentrées, des structures décentralisées impliquées dans le Projet Mékrou ;
- des rencontres, éventuellement avec les principaux partenaires techniques et financiers et les institutions nationales/régionales intervenant dans le secteur de l'eau, y compris les ONG finançant des projets ;
- des rencontres éventuellement avec les acteurs de ces projets.
- Le Consultant peut solliciter, en cas de besoin, l'appui de l'équipe du PNE-Burkina pour la conduite de ladite mission.

DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

L'étude devra être réalisée dans un délai total de **soixante jours ouvrés (70)** [soit de trente (**30**) jours pour la *phase 1* ; (**25**) pour la *phase 2* et (**15**) pour la *phase 3*] y compris la préparation, l'organisation et la tenue de l'atelier de validation du rapport avec la réalisation d'un rapport provisoire et d'un rapport final. Le Consultant sera chargé de faire la modération au cours de l'atelier de validation.

Toutefois, cette estimation ne comprend pas les délais de réaction et de validation par le PNE-Burkina. Le consultant présentera un chronogramme en annexe qui illustrera l'enchaînement dans le temps des différentes étapes de la mission.

Annexe : fiche de collecte

Les informations synthétiques sur le Projet « intitulé du Projet » sont contenues dans la fiche ci-après :

FICHE SIGNALETIQUE DU PROJET	
Intitulé du projet	
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, ou Niger).
Maître d'ouvrage	-
Maître d'œuvre	-
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il y en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays.
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui, donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	
Date probable de fin/ou date de fin	
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

ANNEXE IV : CONSULTATIONS NATIONALES

Le tableau suivant donne la composition des groupes :

Groupe	Structure	Nombre de personne	Thématique
1 : planificateur et gestionnaire du secteur de l'eau	DGRE-DGBH-DGAH-AEG-PNE-BF-GWP/AO-MEAHA-DREAHA-SP/PAGIRE PNE-BF	10	Pertinence et aspects à intégrer et à prendre en compte dans/part le Projet Mékrou
2 : chercheurs, parc W et socio-économiste	2IE-UO-WASCAL-INERA-Parc W-Météo-PNE-BF-GWP/AO-AEG/ UEMOA PNE-BF	10	Pertinence du projet et besoins à prendre en compte dans le cadre du projet
3 : autorités administrative et collectivité territoriale	Gouvernorat- conseil régional-haut-commissariat- SG mairie-PNE-BF-CNU-RN/BN PNE-BF	10	Pertinence du projet et besoins locaux à intégrer.
4 : services techniques décentralisé et ONG et Projet	DREDD-DRASA-DREAHA-DRRAH-PDA/GIZ-ARFA-REGIS-ER-WaterAid-HELVETAS PNE-BF	10	Pertinence/collusion/doublons entre les activités et éléments à intégrer dans le projet

Annexe n° : compte rendu de la consultation nationale.

1^{ère} journée

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par les allocutions de Monsieur le Haut-Commissaire de la province du Gourma, représentant monsieur le Gouverneur de la région de l'Est, de Monsieur du Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso (PNE-BF), du représentant du secrétaire exécutif de GWP/AO et de Monsieur le Directeur régional en charge de l'eau représentant monsieur le Secrétaire Général du ministère en charge de l'Eau.

.2 Contenu des travaux

Les travaux de l'atelier de la première journée ont débuté par des communications suivies d'échanges.

Première communication : présentation du projet Mékrou

Cette communication a été présentée par monsieur AHOANSOU Corneille, le chargé de projet au niveau régional. La présentation s'est articulée autour des points :

- ✓ La présentation géographique du projet
- ✓ Les objectifs du projet
- ✓ Les résultats escomptés du projet

Deuxième communication : présentation rapport de l'étude inventaire des projets, diagnostic institutionnel et identification des besoins.

Présentée par Monsieur ILBOUDO Adama représentant le groupement du bureau d'étude BIEM/ADM, cette communication a fait ressortir les résultats majeurs auxquels l'étude a abouti.

La communication a été suivie de l'examen et amende-

ment du rapport par les participants. Les travaux de la journée ont été interrompus aux environs de 17h.

La journée a pris fin par la constitution de groupe de travail.

2^{ème} journée

Les travaux de la deuxième journée ont poursuivi l'examen et l'amendement du rapport de l'étude.

Les principaux amendements apportés se résument aux points suivants :

- ✓ Améliorer la forme du document pour qu'il soit plus digeste
- ✓ Actualiser la liste des projets et structures tout en complétant les renseignements manquants
- ✓ Faire accompagner les tableaux de commentaires pour qu'ils soient plus expressifs
- ✓ Faire ressortir la superficie de la zone du projet et désagréger les informations de la zone du projet
- ✓ Analyser les besoins exprimés et

les capacités existantes

- ✓ Parfaire la forme d'ensemble du rapport
- ✓ Remplacer la liste des graphiques par la liste des figures
- ✓ Intégrer les données sur l'eau et l'assainissement en milieu urbain

Le rapport a été validé sous réserve de la prise en compte des observations, suggestions et recommandations de la plénière.

Après la validation du rapport, une communication sur le Projet Mékrou portion Burkina Faso a été présentée par Monsieur ILBOUDO W. Hilaire, chargé de programme du projet Mékrou.

Les principaux points de cette communication sont :

- ✓ Géographie de la zone du projet en Afrique
- ✓ Enjeu et défi du projet Mékrou
- ✓ Résultats attendus
- ✓ Composantes du Projet Mékrou
- ✓ Attentes envers les acteurs

Les échanges sur cette communication ont été suivis par les travaux de groupe. Chaque groupe était composé de neuf membres en plus d'un membre du PNE-BF.

Les travaux ont porté sur l'appréciation des objectifs du projet. A cet effet, cinq critères d'évaluation permettaient d'apprécier les composantes du projet. Ces critères d'évaluation sont :

- ✓ Pertinence des objectifs ;
- ✓ Aspects à intégrer et à prendre en compte dans le Projet Mékrou ;
- ✓ Attentes vis-à-vis du Projet et aux autres questions pertinentes ;
- ✓ Besoins d'information à prendre en compte dans le projet ;

- ✓ contribution à l'atteinte de la cible fixée ;
- ✓ identification d'un point focal de chaque structure.

Les travaux de groupe ont été restitués en plénière. Dans l'ensemble, il ressort que les composantes du projet est pertinent.

3^{ème} journée

Les travaux de la troisième journée ont porté sur la méthodologie de mise en œuvre du Projet Mékrou. Cette consultation a permis aux participants de faire des propositions suivantes :

I- Observations sur la conduite du projet

Les principales observations des participants sont les suivantes :

- ✓ Implication des ministères en charge du développement rural
- ✓ Impulsion d'un travail de synergie entre les ministères concernés
- ✓ L'exécution des activités doit se faire conformément au rôle de chaque structure

1. Les structures à ajouter dans le cadre du projet

Les participants ont identifié les structures suivantes qu'il faut ajouter dans le cadre du projet :

- ✓ L'Agence de l'Eau du Gourma (AEG)
- ✓ L'Office National d l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)
- ✓ Ressources animales

2. Les risques dans la mise en œuvre du projet

Les risques majeurs identifiés par les participants sont :

- ✓ L'insuffisance des financements extérieurs
- ✓ L'instabilité politique des pays concernés
- ✓ L'indisponibilité des données de qualité
- ✓ La non acquisition à temps des équipements prévus
- ✓ L'insécurité du matériel installé
- ✓ L'insuffisance des ressources humaines qualifiées
- ✓ L'insuffisance des moyens financiers pour la collecte de données

3. Recommandations

Les participants n'ont pas formulé de recommandations.

3. Clôture de l'atelier.

Les travaux de la troisième journée ont débouché dans les environs de 12h à la clôture de l'atelier par monsieur le Haut-Commissaire de la province de Gourma.

V. Liste des participants à la consultation nationale

NOM ET PRENOM	STRUCTURE
TOURE Sérinatou	DGBH
DUBARY / BATIONO Flora	AEG
KABORE Hamado	DRGE
KONTOUGOMDE Moussa	DGAH
YEMPABOU Ouali	DREAHA
OUEDRAOGO Firmin	
FOWE Taezin	2IE
IBRAHIM Boubacar	WASCAL
TIENDREBEOGO Faidal Ben Sidy Kevin	PAPE/ Parc W
KONE Mahamadou	ONEA
TASSEMBEDO S. Sosthène	
LOMPO JANJUA	SG MAIRIE DE DIAPAGA
DARANKOUM H. Souleymane	SG MAIRIE MATIACOALI
GUEBRE Abdou	SG MAIRIE FOUTOURI
TANDAMBA Saïbou	SG MAIRIE FADA
ZONGO T. Souleymane	CNU/BN/BF
YAMEOGO W. Sylviane Aurelie	PNE-BF
ILBOUDO Hilaire. W	PNE-BF
YEMPABOU Ouali	CONSEIL REGION
TRAORE Aboubacar	HAUT-COMMISSAIRE
NIKIEMA Abdoulaye	SG MAIRIE GAYERI
OUEDRAOGO Harouna	DREDD/EST
TANKOANO K. Augustin	DRRA/EST
BOUGSARÉ Mathieu	DRASA/EST
GAUTIER Arthur	PDA/GIZ
BONKOUNGOU T. Alice	HELVETAS Swiss Intercooperation
HEBIER Salia	ARFA

Annexe VI : Les travaux de la consultation nationale sur les objectifs et méthodologie du projet

Résultats des travaux de groupes

A l'issue des travaux en groupe, une restitution des résultats des travaux a été faite par chaque groupe.

TRAVAUX DU GROUPE I				
N°	Composantes	Aspects à intégrer et à prendre en compte dans le Projet Mékrou	Attentes vis-à-vis du Projet et aux autres questions pertinentes	contribution à l'atteinte de la cible fixée
1	1 : Établissement du cadre de coopération (mis en œuvre par le GWP);	-Intégrer le volet sécurité en Eau - Prendre en compte les acteurs	-Un cadre de coopération fonctionnel et dynamique -Le cadre de coopération travaille avec le SP-PAGIRE et l'AEG	-Mettre à contribution les différents cadres de concertation (CP, CSD, CB...)
2	2 : Inventaire de l'existant (mené par le JRC et le GWP);	-Faire l'inventaire des barrages, lacs, marres, boulis, forages, puits modernes et sources -Prendre en compte les acteurs	-Présenter les résultats de l'inventaire sous forme de cartes et de tableaux	-Disponibilité la base de données SNIEau de la DEIE au niveau de la DGRE
3	3 : Identification des priorités de développement (réalisée par le GWP et le JRC);	-Intégrer la spécificité propre à chaque pays -Prendre en compte les acteurs	-Les priorités de développement soient identifiées de manière concertée	-Mettre à profit les travaux d'élaboration des SDAGE
4	4 : Développement des systèmes d'information du bassin (réalisé par le JRC);	-Fournir Les ressources humaines formées à la collecte et au traitement des données, etc. -Fournir du matériel indispensable pour la gestion des systèmes -Intégrer la formation -Prendre en compte les acteurs	-Création d'un centre régional d'information à l'échelle du bassin	-Mettre à contribution la DEIE
5	5 : Développement d'un système d'alerte rapide (réalisé par le JRC);	-Associer la population locale, les former et les outiller -Prendre en compte les acteurs	-Associer étroitement la DEIE	-Mettre à contribution la DEIE
6	6 : Compréhension de l'équilibre hydrique (réalisé par le JRC);			
7	7: Cadre stratégique pour la sécurité en eau (réalisé par le GWP);			
8	8 : Développement des mesures et des plans d'investissement (réalisé par le GWP).	-Tenir compte des PCD-AEPA -Tenir compte des politiques en matière d'eau du ministère des ressources hydrauliques -Tenir compte du SDAGE et du SAGE - Prendre en compte les acteurs	-Implication des acteurs	

TRAVAUX DU GROUPE II**1 - Établissement du cadre de coopération (mis en œuvre par le GWP);**

a) Un cadre de coopération est nécessaire pour la mise en œuvre du projet.

- b)
- ✓ Tenir compte des différents niveaux de coopération national ;
 - ✓ international (entre les trois pays).
 - ✓ Intégrer une suivie du volet relatif à la transhumance.

- c)
- ✓ Elaboration d'une charte sur le partage de données et des informations ;
 - ✓ protocole de collaboration entre l'agence de l'eau et le projet ;
 - ✓ harmonisation des textes réglementaires sur la gestion et la protection des ressources naturelles.

d) L'exemple de la coopération au niveau du parc W peut servir au projet Mékrou.

2 - Inventaire de l'existant (mené par le JRC et le GWP);

- a) Pertinent ;
- b)
- ✓ Renforcement des capacités des acteurs ;
 - ✓ Intégrer les statiques de transhumance et du cheptel sauvage et des espèces floristiques ;
 - ✓ Prendre en compte des infrastructures hydro-agricoles existants ;

d) Construire une base de données de l'existant ;

c) Mise à disposition du projet, de la documentation, des archives et des personnes ressources.

3 - Identification des priorités de développement (réalisée par le GWP et le JRC);

a) Pertinent ; le objectifs du projet sont pertinents

- b)
- ✓ Prendre en compte les politiques de développement sectoriel ;
 - ✓ Utiliser les résultats du diagnostic de l'existant pour orienter les priorités de développement ;
 - ✓ Tenir compte des aspects socio-économiques ;
 - ✓ Prendre en compte les forces et faiblesses des autres projets ainsi que les difficultés rencontrées par les autres projets

d) Faire une matrice des priorités et une proposition d'action à mettre en oeuvre ;

4 : Développement des systèmes d'information du bassin (réalisé par le JRC);

- a) Pertinent ;
- c)

- ✓ Communication entre les différents acteurs ;
 - ✓ Harmoniser le contenu des formats de données et les critères de collecte de données ;
 - ✓ Harmoniser les bases de données ;
- b)
- ✓ Création d'un géo-portail (base de données) ;
 - ✓ Créer des liens entre les différentes bases de données existantes ;

5 - Développement d'un système d'alerte rapide (réalisé par le JRC);

- a) Pertinent ;
- b) Inondation et sécheresse ;
- c)
- ✓ Elaboration d'un outil d'alerte ;
 - ✓ Mise en place d'un outil de communication ;

6 - Compréhension du bilan hydrique (réalisé par le JRC);

- a) Pertinent ;
- b)
- ✓ Intégrer tous les aspects hydrologique et hydrogéologiques ;
 - ✓ Occupation des sols puis utilisation des terres et couvert végétal ;
 - ✓ Intégrer les aspects météorologiques ;
- c)
- ✓ Etablir le bilan hydrique du bassin ;
 - ✓ Mise en place des outils de simulation hydrologique et hydrogéologiques (processus, gestion et allocation des ressources en eau) ;

7 - Cadre stratégique pour la sécurité en eau (réalisé par le GWP);

- a) Pertinent ;
- b)
- ✓ Prendre en compte les besoins en eau des différents usagers;
 - ✓ Protection du bassin contre les différentes pollutions et agressions ;
- c) Accompagner l'agence de l'eau pour la mise en place des cle ;

8 - Développement des mesures et des plans d'investissement (réalisé par le GWP).

- a) Pertinent ;
- b)
- ✓ Intégrer les résultats de recherche ;
 - ✓ Intégrer les études économiques et celles relatives à la planification ;

TRAVAUX DU GROUPE III

N°	Composantes	Pertinence des objectifs ;	Aspects à intégrer et à prendre en compte dans le projet Mékrou	Besoins d'information à prendre en compte dans le projet ;	Contribution à l'atteinte de la cible fixée	Attentes vis-à-vis du projet et autres questions pertinentes	Identification d'un point focal du groupe
1	Établissement du cadre de coopération (mis en œuvre par le GWP)	Pertinent	Cadre opérationnels non budgétaires ; Partage régulier de l'information.	Partager les conventions et traités existants entre les 3 pays transfrontaliers	Créer des cadres de concertation à la base : -intercommunal/ -régional -Coopération Transfrontalière au niveau local		
2	Inventaire de l'existant (mené par le JRC et le GWP)	Pertinent	Plan régional de développement (PRD) et le Plan communal de développement (PCD) AEPA ; Capitalisation des informations sur l'eau dans la région.	Contribuer à publier les résultats de recherches et de recherche action sur la ressource en eau disponible dans la zone du projet auprès des acteurs (ARFA ACF-Water aid-)	Rendre Disponible les résultats de recherche et recherche action		
3	Identification des priorités de développement (réalisée par le GWP et le JRC)	Pertinent	L'approche participative dans le cadre du projet Mékrou ; Les spécificités socio-culturelles dans la zone du projet.	Informers sur l'approche participative ; Faire une étude du milieu.	Renforcer les capacités des acteurs sur l'approche participative ; Faciliter la réalisation de l'étude du milieu.		
4	Développement des systèmes d'information du bassin (réalisé par le JRC)	Pertinent	Plateforme commune et sécurisée où sont centralisées les données et leur mise à jour ; Accessibilité à l'information.	S'inspirer des systèmes d'informations des autres pays.	Faciliter l'accès à l'information.	Faire un plaidoyer pour l'adhésion à la plateforme	
5	Développement d'un système d'alerte rapide (réalisé par le JRC);	Pertinent	Système d'alerte rapide commun où sont partagées les informations entre les 3 pays	S'inspirer des systèmes d'informations des autres pays	Renseigner le système d'alerte rapide	Faire un plaidoyer pour l'adhésion au système	
6	Compréhension de l'équilibre hydrique (réalisé par le JRC);	Pertinent					
7	Cadre stratégique pour la sécurité en eau (réalisé par le GWP);	Pertinence des objectifs ;					
8	Développement des mesures et des plans d'investissement (réalisé par le GWP).	Aspects à intégrer et à prendre en compte dans le projet Mékrou					

TRAVAUX DU GROUPE IV

Travaux du groupe 4

	Pertinence des objectifs	Aspects à intégrer et à prendre en compte dans le projet Mékrou	Besoins d'information à prendre en compte dans le projet ;	Identification d'un point focal du groupe
Soutenir une croissance économique verte dans la zone du projet	Pertinent	Proposer des actions/activités permettant d'atteindre l'objectif proposé	Disposer d'un plan de renforcement des capacités et travailler à le mettre en œuvre	DRASAAH-Est (BOUGSARE Mathieu) DRERH-Est (OUEDRAOGO Harouna) DRRA (TANKOANO K. Augustin) ARFA (HEBIE Salia) HEVETAS (BONKOUNGOU T. Alice) PDA-GIZ (GAVIER Athur)
Réduire la pauvreté au BF, au RB et au RN à travers la gestion de l'eau dans la zone	Pertinent	Proposer des actions/activités permettant d'atteindre l'objectif proposé		
1 : Établissement du cadre de coopération (mis en œuvre par le GWP);	Pertinent : ressources transfrontalières, implication d'acteurs pluridisciplinaires	Tenir compte des législations internationales		
2 : Inventaire de l'existant (mené par le JRC et le GWP);	Pertinent : permet une meilleure planification	Prendre en compte l'aspect pollution (utilisation des produits chimiques de synthèse), la transhumance,		
3 : Identification des priorités de développement (réalisée par le GWP et le JRC);	Pertinent : évident	Tenir compte des acteurs à la base		
4 : Développement des systèmes d'information du bassin (réalisé par le JRC);	Pertinent : partage d'information, évite les pertes de données, permet une meilleure gestion (planification)	Faire le lien avec l'existant (bases nationales et base Mékrou)		
5 : Développement d'un système d'alerte rapide (réalisé par le JRC);	Pertinent : permet d'anticiper	Média (radios locales, ...), TIC, téléphone (SMS, appel, ...)		
6 : Compréhension de l'équilibre hydrique (réalisé par le JRC);	Pertinent	Tenir compte des ressources souterraines en eau (la quantification des ressources en eau doit se faire plus tôt		
7: Cadre stratégique pour la sécurité en eau (réalisé par le GWP);	Pertinent			
8 : Développement des mesures et des plans d'investissement (réalisé par le GWP).	Pertinent : permet de mieux gérer la ressource, et facilite la mise en œuvre			

ANNEXES VI : FICHE DE PROJETS

Les informations synthétiques sur le Projet « intitulé du Projet » sont contenues dans la fiche ci-après :

	Pertinence des objectifs	Aspects à intégrer et à prendre en compte dans le projet Mékrou	Besoins d'information à prendre en compte dans le projet ;	Identification d'un point focal du groupe
Soutenir une croissance économique verte dans la zone du projet	Pertinent	Proposer des actions/activités permettant d'atteindre l'objectif proposé	Disposer d'un plan de renforcement des capacités et travailler à le mettre en œuvre	DRASAAH-Est (BOUGSARE Mathieu) DRERH-Est (OUEDRAOGO Harouna) DRRA (TANKOANO K. Augustin) ARFA (HEBIE Salia) HEVETAS (BONKOUNGOU T. Alice) PDA-GIZ (GAVIER Athur)
Réduire la pauvreté au BF, au RB et au RN à travers la gestion de l'eau dans la zone	Pertinent	Proposer des actions/activités permettant d'atteindre l'objectif proposé		
1 : Établissement du cadre de coopération (mis en œuvre par le GWP);	Pertinent : ressources transfrontalières, implication d'acteurs pluridisciplinaires	Tenir compte des législations internationales		
2 : Inventaire de l'existant (mené par le JRC et le GWP);	Pertinent : permet une meilleure planification	Prendre en compte l'aspect pollution (utilisation des produits chimiques de synthèse), la transhumance,		
3 : Identification des priorités de développement (réalisée par le GWP et le JRC);	Pertinent : évident	Tenir compte des acteurs à la base		
4 : Développement des systèmes d'information du bassin (réalisé par le JRC);	Pertinent : partage d'information, évite les pertes de données, permet une meilleure gestion (planification)	Faire le lien avec l'existant (bases nationales et base Mékrou)		
5 : Développement d'un système d'alerte rapide (réalisé par le JRC);	Pertinent : permet d'anticiper	Média (radios locales, ...), TIC, téléphone (SMS, appel, ...)		
6 : Compréhension de l'équilibre hydrique (réalisé par le JRC);	Pertinent	Tenir compte des ressources souterraines en eau (la quantification des ressources en eau doit se faire plus tôt		
7: Cadre stratégique pour la sécurité en eau (réalisé par le GWP);	Pertinent			
8 : Développement des mesures et des plans d'investissement (réalisé par le GWP).	Pertinent : permet de mieux gérer la ressource, et facilite la mise en œuvre			

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 2	
Intitulé du projet	Programme national de gestion des terroirs phase 1 (PNGT2)
Type de projet	Projet à couverture, nationale région de l'Est (Burkina Faso).
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
Maître d'œuvre	Régions de l'Est
Agences d'exécution	MAHRA
Coordination	MAHRA et le PNGT
Bailleurs de fonds	IDA, Pays bas, Danemark /Banque Mondiale et l'ETAT du BURKINA
Zone d'intervention	Les communes de la zone du projet
Coût estimé	22 430 000 F CFA (30 milliards)
Durée	5 ans
Date de démarrage	2002
Date probable de fin/ou date de fin	2007
Objectif global du projet	Aider les communes rurales à planifier et mettre en œuvre les activités de développement local de manière participative et viable à long terme.
Objectifs spécifiques du projet	Contribuer à une meilleure connaissance du potentiel de la ressource en eau pour le développement ; Renforcer les connaissances du potentiel de la ressource en eau dans la zone du projet ; Protéger et assurer la sécurité de cette ressource eau pour le développement socio-économique ; Assurer la sécurité de cette ressource en eau pour le développement socio-économique.
Composantes du projet	Le projet compte 4 composantes : Renforcement des capacités pour le Développement Rural Décentralisé; Cette composante fournit l'appui technique nécessaire à tous les acteurs impliqués dans l'exécution des activités de développement local dans les communes rurales. Cet appui leur permet d'identifier, planifier et mettre en œuvre des micro-projets. Le Financement du Développement Local (FDL) L'objectif de cette composante est de permettre aux communes rurales de recevoir et de gérer de manière transparente et organisée les fonds alloués au financement d'activités de développement. La réforme du Régime Foncier Rural La composante réforme du Régime Foncier Rural est gérée par la Direction Générale du Foncier , de la Formation et l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR), avec l'appui du projet. Elle contribue à la mise en place d'un cadre légal et institutionnel ainsi que des conditions de mise en œuvre pour une gestion efficace du foncier La Coordination et le suivi/évaluation Cette composante permettra de gérer et de coordonner plus efficacement les composantes du projet et d'harmoniser les conceptions du développement local des différents donateurs. Aussi, elle permettra d'appuyer la coordination, la gestion administrative et financière du programme ainsi que le suivi et l'évaluation.
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités (réalisation de 90 fosses fumières ; Réalisation de cordons pierreux ; Réalisation d1 puits pastoral ; Réalisation de 1 forage ; Reboisement de 3 hectares ; Réhabilitation de 4 forages ; Réalisation de 90 fosses fumières ;) Les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Réduction de la pauvreté Amélioration des connaissances sur la gestion sur la ressource en eau GIRE Amélioration des connaissances sur la ressource en eau
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Agriculture Réduction de la pauvreté Energie Prévention des risques
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 3	
Intitulé du projet	Programme national de gestion des terroirs phase 2 (PNGT2)
Type de projet	Projet à couverture, nationale région de l'Est (Burkina Faso).
Maître d'ouvrage	MASA Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
Maître d'œuvre	Régions de l'Est
Agences d'exécution	MASA
Coordination	MASA et le PNGT
Bailleurs de fonds	IDA, Pays bas, Danemark /Banque Mondiale et l'ETAT du BURKINA
Zone d'intervention	Les communes de la zone du projet
Coût estimé	22 430 000 F CFA (44 milliards)
Durée	5 ans
Date de démarrage	2008
Date probable de fin/ou date de fin	2012
Objectif global du projet	Aider les communes rurales à planifier et mettre en œuvre les activités de développement local de manière participative et viable à long terme.
Objectifs spécifiques du projet	Contribuer à une meilleure connaissance du potentiel de la ressource en eau pour le développement ; Renforcer les connaissances du potentiel de la ressource en eau dans la zone du projet ; Protéger et assurer la sécurité de cette ressource eau pour le développement socio-économique ; Assurer la sécurité de cette ressource en eau pour le développement socio-économique ;
Composantes du projet	Le projet compte 4 composantes : Renforcement des capacités pour le Développement Rural Décentralisé; Cette composante fournit l'appui technique nécessaire à tous les acteurs impliqués dans l'exécution des activités de développement local dans les communes rurales. Cet appui leur permet d'identifier, planifier et mettre en œuvre des micro-projets. Le Financement du Développement Local (FDL) L'objectif de cette composante est de permettre aux communes rurales de recevoir et de gérer de manière transparente et organisée les fonds alloués au financement d'activités de développement. La réforme du Régime Foncier Rural La composante réforme du Régime Foncier Rural est gérée par la Direction Générale du Foncier, de la Formation et l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR), avec l'appui du projet. Elle contribue à la mise en place d'un cadre légal et institutionnel ainsi que des conditions de mise en œuvre pour une gestion efficace du foncier La Coordination et le suivi/évaluation Cette composante permettra de gérer et de coordonner plus efficacement les composantes du projet et d'harmoniser les conceptions du développement local des différents donateurs. Aussi, elle permettra d'appuyer la coordination, la gestion administrative et financière du programme ainsi que le suivi et l'évaluation.
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités (réalisation de 90 fosses fumières Réalisation de cordons pierreaux Réalisation d1 puit pastoral Réalisation de 1 forage Reboisement de 3 hectares Réhabilitation de 4 forages Réalisation de 90 fosses fumières) , les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Réduction de la pauvreté ; Amélioration des connaissances sur la gestion sur la ressource en eau GIRE ; Amélioration des connaissances sur la ressource en eau.
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Agriculture Réduction de la pauvreté Energie Prévention des risques
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 4	
Intitulé du projet	Programme national de gestion des terroirs phase 3 (PNGT2)
Type de projet	Projet à couverture, nationale région de l'Est (Burkina Faso).
Maître d'ouvrage	MASA Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
Maître d'œuvre	Régions de l'Est
Agences d'exécution	MASA
Coordination	MASA et le PNGT
Bailleurs de fonds	IDA, Pays bas, Danemark /Banque Mondiale et l'ETAT du BURKINA
Zone d'intervention	Les communes de la zone du projet
Coût estimé	22 430 000 F CFA (47.705 milliards)
Durée	5 ans
Date de démarrage	2013
Date probable de fin/ou date de fin	2018
Objectif global du projet	Renforcer les capacités des communautés rurales et des structures décentralisées pour la mise en œuvre des plans locaux de développement qui favorisent la gestion durable des terres, des ressources naturelles et des investissements rentables au niveau des communes rurales et des régions.
Objectifs spécifiques du projet	Contribuer à une meilleure connaissance du potentiel de la ressource en eau pour le développement ; Renforcer les connaissances du potentiel de la ressource en eau dans la zone du projet ; Protéger et assurer la sécurité de cette ressource eau pour le développement socio-économique ; Assurer la sécurité de cette ressource en eau pour le développement socio-économique.
Composantes du projet	Le projet compte 4 composantes : - Renforcement des capacités pour le Développement Rural Décentralisé; Cette composante fournit l'appui technique nécessaire à tous les acteurs impliqués dans l'exécution des activités de développement local dans les communes rurales. Cet appui leur permet d'identifier, planifier et mettre en œuvre des micro-projets. - Le Financement du Développement Local (FDL) L'objectif de cette composante est de permettre aux communes rurales de recevoir et de gérer de manière transparente et organisée les fonds alloués au financement d'activités de développement. La réforme du Régime Foncier Rural La composante réforme du Régime Foncier Rural est gérée par la Direction Générale du Foncier, de la Formation et l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR), avec l'appui du projet. Elle contribue à la mise en place d'un cadre légal et institutionnel ainsi que des conditions de mise en œuvre pour une gestion efficace du foncier La Coordination et le suivi/évaluation Cette composante permettra de gérer et de coordonner plus efficacement les composantes du projet et d'harmoniser les conceptions du développement local des différents donateurs. Aussi, elle permettra d'appuyer la coordination, la gestion administrative et financière du programme ainsi que le suivi et l'évaluation.
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités(réalisation de 90 fosses fumières Réalisation de cordons pierreux Réalisation d1 puit pastoral Réalisation de 1 forage Reboisement de 3 hectares Réhabilitation de 4 forages Réalisation de 90 fosses fumières , les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Reduction de la pauvreté Amélioration des connaissances sur la gestion sur la ressource en eau GIRE Amélioration des connaissances sur la ressource en eau

Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Agriculture Réduction de la pauvreté Energie Prévention des risques
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 5	
Intitulé du projet	Programme national de gestion des terroirs phase 2 (PNGT2)
Type de projet	Projet à couverture, nationale région de l'Est (Burkina Faso).
Maître d'ouvrage	MASA
Maître d'œuvre	Les communes de Tambaga
Agences d'exécution	MASA
Coordination	MASA et le PNGT
Bailleurs de fonds	IDA, Pays bas, Danemark / Banque Mondiale et l'ETAT du BURKINA
Zone d'intervention	(Commune de Tambaga
Coût estimé	22 430 000 F CFA
Durée	N.R
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	2011
Objectif global du projet	Aider les communes rurales à planifier et mettre en œuvre les activités de développement local de manière participative et viable à long terme. Fédérer toutes les structures intervenant dans le secteur de l'eau Protéger les structures de ressources en eau.
Objectifs spécifiques du projet	Contribuer à une meilleure connaissance du potentiel de la ressource en eau pour le développement ; Renforcer les connaissances du potentiel de la ressource en eau dans la zone du projet ; Protéger et assurer la sécurité de cette ressource eau pour le développement socio-économique ; Assurer la sécurité de cette ressource en eau pour le développement socio-économique.
Composantes du projet	Le projet compte 4 composantes : Renforcement des capacités pour le Développement Rural Décentralisé; Cette composante fournit l'appui technique nécessaire à tous les acteurs impliqués dans l'exécution des activités de développement local dans les communes rurales. Cet appui leur permet d'identifier, planifier et mettre en œuvre des micro-projets. Le Financement du Développement Local (FDL) L'objectif de cette composante est de permettre aux communes rurales de recevoir et de gérer de manière transparente et organisée les fonds alloués au financement d'activités de développement. La réforme du Régime Foncier Rural La composante réforme du Régime Foncier Rural est gérée par la Direction Générale du Foncier, de la Formation et l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR), avec l'appui du projet. Elle contribue à la mise en place d'un cadre légal et institutionnel ainsi que des conditions de mise en œuvre pour une gestion efficace du foncier La Coordination et le suivi/évaluation Cette composante permettra de gérer et de coordonner plus efficacement les composantes du projet et d'harmoniser les conceptions du développement local des différents donateurs. Aussi, elle permettra d'appuyer la coordination, la gestion administrative et financière du programme ainsi que le suivi et l'évaluation.
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités (réalisation de 90 fosses fumières Réalisation de cordons piérreux Réalisation d1 puit pastoral Réalisation de 1 forage

	Reboisement de 3 hectares Réhabilitation de 4 forages Réalisation de 90 fosses fumières) , les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Réduction de la pauvreté Amélioration des connaissances sur la gestion sur la ressource en eau GIRE Amélioration des connaissances sur la ressource en eau
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Agriculture Réduction de la pauvreté Energie Prévention des risques
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 6	
Intitulé du projet	Programme national de gestion des terroirs phase 2 (PNGT2)
Type de projet	Projet à couverture, nationale région de l'Est (Burkina Faso).
Maître d'ouvrage	MASA
Maître d'œuvre	Les communes de Tambaga
Agences d'exécution	MASA
Coordination	MASA et le PNGT
Bailleurs de fonds	IDA, Pays bas, Danemark / Banque Mondiale et l'ETAT du BURKINA
Zone d'intervention	Commune de Tambaga
Coût estimé	18941852F CFA
Durée	N.R
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	2012
Objectif global du projet	Résoudre le problème d'infrastructures
Objectifs spécifiques du projet	Assurer la disponibilité des infrastructures sanitaires pour la croissance résoudre réellement les problèmes des logements des maitres du primaire.
Composantes du projet	N.R
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Construction d'une salle d'hospitalisation et des logements pour maitres N.R
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Hospitalisation des patients Construction d'une latrine
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 7	
Intitulé du projet	Programme national de gestion des terroirs phase 2 (PNGT2)
Type de projet	Projet à couverture, nationale région de l'Est (Burkina Faso).
Maître d'ouvrage	La commune
Maître d'œuvre	Petit barrage
Agences d'exécution	Projet petit barrage
Coordination	Gouvernement à travers MAHRA
Bailleurs de fonds	BANQUE MONDIALE ET ETAT DU BURKINA BAD/ONEA
Zone d'intervention	Commune de Tambaga (municipale)
Coût estimé	CFA
Durée	N.R
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	Lutte contre la pauvreté
Objectifs spécifiques du projet	Pratique intense de la culture maraichère Réduire la pauvreté Intensifier l'élevage
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	L'élevage La maraiché-culture La riziculture La pêche
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Les cultures maraichères sont pratiquées par les populations La pauvreté est réduite au niveau des populations La pratique de l'élevage est intensifiée
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 8	
Intitulé du projet	ADELE Programme d'Appui au Développement Local à l'Est
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénominations selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 9	
Intitulé du projet	PENF/HELVETAS : Helvetas Swiss Intercooperation
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 10	
Intitulé du projet	FICOD : Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET ¹¹	
Intitulé du projet	PADAB 2 : Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture au Burkina Faso
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	(donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet)
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET ¹²	
Intitulé du projet	PADER/GK PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DECENTRALISE DANS LES PROVINCES DE LA GNAGNA ET DU KOURITTENGA
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 13	
Intitulé du projet	Programme d'appui aux Parcs de l'entente
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 14	
Intitulé du projet	PDA Programme de Développement de l'Agriculture
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet .
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 15	
Intitulé du projet	PENF Programme pour la promotion de l'éducation Non Formelle à l'Est
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 16	
Intitulé du projet	PFDL/3K projet Fonds de Développement Local dans les provinces du Kourittenga, du Koulpélogo et de la Komienga
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 17	
Intitulé du projet	PHV/EST Projet d'Hydraulique Villageoise de l'Esy (PHV/EST)
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Baillleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 18	
Intitulé du projet	PICOFA Programme d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole(PICOFA)
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	-
Maître d'œuvre	-
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Baillleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 19	
Intitulé du projet	PN-PTF/LCP Programme national plate-forme multifonctionnelle pour la lutte contre la pauvreté
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 20	
Intitulé du projet	PPB Projet de développement agricole en aval des petits barrages de l'Est
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet.
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 19	
Intitulé du projet	PN-PTF/LCP Programme national plate-forme multifonctionnelle pour la lutte contre la pauvreté
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 20	
Intitulé du projet	PPB l'Est Projet de développement agricole en aval des petits barrages de
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet.
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 21	
Intitulé du projet	PREST Programme Pistes Rurales à l'Est
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet.
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 22	
Intitulé du projet	PROGEREF : Projet de Gestion durable des Ressources Forestières dans les Régions Est, Sud Ouest et Centre Est
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs.
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays)
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet.
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET 22	
Intitulé du projet	N.R
Type de projet	Projet à couverture municipale, ou au niveau de l'Arrondissement, du village, nationale ou régionale dans les 3 pays (Burkina, Burkina Faso ou le Niger).
Maître d'ouvrage	N.R
Maître d'œuvre	N.R
Agences d'exécution	S'il y a lieu
Coordination	Dites comment la coordination a été assurée et par quelle structure ou par qui, etc.
Bailleurs de fonds	Qui a financé le projet ou citer les différents bailleurs de fonds s'il en a eu plusieurs
Zone d'intervention	Donner la zone d'intervention du Projet (village, arrondissement, commune ou autres dénomination selon le découpage administratif du pays).
Coût estimé	Donner le coût du projet en FCFA si possible ou en la monnaie indiquée dans le document du projet
Durée	Donner les informations sur la durée du projet et indiquer si le projet a été exécuté en plusieurs phases. Si oui donner les informations sur la durée des différentes phases.
Date de démarrage	N.R
Date probable de fin/ou date de fin	N.R
Objectif global du projet	N.R
Objectifs spécifiques du projet	N.R
Composantes du projet	Citer les différentes composantes du projet
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	Indiquer les activités, les résultats, les livrables et les indicateurs par composantes s'il y en a eu ou les activités du projet si le projet a été exécuté ou est en cours d'exécution en un seul bloc.
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	N.R
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	N.R
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	N.R
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	N.R
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	N.R

ANNEXES VII : LITE DE VILLAGES ET COMMUNES DANS LA ZONE DU PROJET
Liste des villages

Province	Commune	Villages	
GOURMA	DIAPANGOU (04)	BALGA	
		DOALIGOU	
		OUTANDENI	
		TCHOMBOADO	
	FADA N'GOURMA (08)	BOUGUI	
		FADA	
		KOMADOUGOU	
		MOMBA	
		NABIBOUGOU	
		NABOUDI	
		PONDYOMONGOU	
		POTIAMANGA	
		MATIACOALI (37)	BANKARTOUGOU
			BOADENI
			BOALIGOU
			BOULGOU
			BOULGOU-PEULH
	BOULMOANGOU		
	BOUTOUANOU		
	DAGOU		
	DATOUGOU		
	DOUFOUANOU		
	GABOALI		
	GNINFOAGMA		
	IGORI		
	KANKANTIANA		
	KOUYARGOU		
	MATIACOALI		
	MANTIABDJOAGA-GOURMANTCHE		
	MANTIABDJOAGA-PEULH		
	NAGNOUDOUGOU		
	NAKORTOUGOU		
	NASSOUGOU		
	NIAPANI		
	OUBRINOU		
	OUGAROU		
	OURKOUAGOU		
	OURO-AOU		
	OURO-SENI		
	PIEGA-GOURT		
	PIEGA-PEULH		

KOMONDJARI	TIBGA (02)	POGNIKOULI
		SANGBANOU
		SOAM
		TANKIMBO
		TANKPETOU
		TIASSIERY
		YENDJOAGA-GOURMANTCHE
		YERITAGUI
		BANGOU
		NAGBANGOU
		BAGOLE (PAMPANGA)
	YAMBA (25)	BONGA
		DIAKONGOU
		DIDCOMBA
		DIENGOU
		DOALIGOU
		KONDOUAGOU
		KONDRIDOAGA
		KOUADIGOU
		KOULGA
		NACOUENDOUGOU-DINYALA
		NAYOURI
		OBOUNGOUNI
		ONADIAGOUNI
		PENDIANGA
SAMBIALGOU		
SOUGODOU		
TAGOU		
TANBONGOU		
TANDYARI		
TANTIKA-KOUADOUGOU		
TEMBOU		
TIANTANKA-YAMBA		
YABOU		
YAMBA		
GAYERIE(6)	BARTIEBOUGOU (6)	BATIEBOUGOU PEULH
		BOSSONGRI
		KIENKIENGA
		TAMBIGA
		TAMBISSOAGUMA
		PENKATOUGOU
GAYERIE(6)	GAYERIE(6)	BOJOGOU
		DIABATOU
		KOMOMPOUMA
		KOURGOU

		NALIDOUYOU	
		TIARGO	
	FOUTOURI (5)	FOUTOURI GOURMAN	
		FOUTOURI PEULH	
		HANTOUKOURA	
		KIRKOU GOURMA	
		KIRKOU PEULH	
TAPOA	BOTOU (24)	AFFINI	
		BAMINI	
		BOSSOANGARI	
		BOTOU	
		BOULEL	
		DIAGORGOU	
		DOUBITI	
		FANTOU	
		FOBRI	
		GANGANA	
		GARBONGOU	
		KALAYENOU	
		KANKANGOU	
		KOGORI	
		KOGUINI	
		KOMONLI	
		KOYENGA	
		KPENGNANFOUANOU	
		MANDIARI	
		NOMBITI	
		PARTIAGA	
		PORI	
		TIANTIABOULI	
		TAPO DIAGBOAGRI	
		DIAPAGA (18)	BAGALI
			BARPOA
			FOUAMBOANLI
			GAMA
			KANDA
			KOGDANGOU
			KORYOMBO
			KOUTCHAGOU
			MANGOU
			OLARO
			PAMPANI
	PEMBIGA		
	PEMBOANGA DE NAMOUNOU		
	PEMBOANGA DE PARTIAGA		

		TANGALI
		TAPOA-BARRAGE
		TAPOA-DJERMA
		TONTOLBOULI
TAMBAGA (12)	KANTCHARI (30)	BANTOANI
		BARIMAGOU
		BARTIAGA
		BOUDIERI
		BOULMANTCHANGOU
		BOULMONTOUNGOU
		BOUPIENA
		BOUPIENGOU
		BRIMONGA
		COMONLI
		DIANKONLI
		GARBOUGOU
		KAMBARDENI
		KANTARI
		KANTCHARI
		KOENA
		MANTCHANGOU
		MANTOUNGOU
		MOHADAGOU
		NABOAMOU
		NAMAGRI
		NAMOUNBOANGA
		NANDO
		SAKOANI
		SAMBALGOU
		SAMPIERI
		TABGOU
		TANDRI
		TIALBOANGOU
		TOUNDI
	PARTIAGA (2)	DAHANGOU
		DOBTCHARI
		BAAKA
		NABAMRI
		DIANDIANDI
		KOGOLI
		KPADANFOANI
		PENTINGA GOURMANTCHE
		PENTINGA PEULH
		POPERI
		PALBOA

		TIAKOAGLI SANSANGA DIADON BAPIENGA BOUPIENA DIAFOUANOU DIAMANGA KABOUGOU KATELA TANSARGA TOPTIAGOU
	TANSARGA (8)	
Liste des communes		
PROVINCES	COMMUNES	VILLAGES
GOURMA	DIAPANGOU (04)	BALGA
		DOALIGOU
		OUTANDENI
		TCHOMBOADO
	FADA N'GOURMA (08)	BOUGUI
		FADA
		KOMADOUGOU
		MOMBA
		NABIBOUGOU
		NABOUDI
		PONDYOMONGOU
		POTIAMANGA
	MATIACOALI (37)	BANKARTOUGOU
		BOADENI
		BOALIGOU
		BOULGOU
		BOULGOU-PEULH
		BOULMOANGOU
		BOUTOUANOU
		DAGOU
		DATOUGOU
		DOUFOUANOU
		GABOALI
		GNINFOAGMA
		IGORI
		KANKANTIANA
		KOUYARGOU
		MATIACOALI
		MANTIABDJOAGA-GOURMANTCHÉ
		MANTIABDJOAGA-PEULH
		NAGNOUNDOUGOU
		NAKORTOUGOU
	NASSOUGOU	

		NIAPANI OUBRINO OUGAROU OURKOUAGOU OURO-AOU OURO-SÉNI PIEGA-GOURT PIEGA-PEULH POGNIKOULI SANGBANOU SOAM TANKIMBO TANKPÉTOU TIASIERY YENDJOAGA-GOURMANTCHÉ YÉRITAGUI
	TIBGA (02)	BANGOU NAGBANGOU
	YAMBA (25)	BAGOLE (PAMPANGA) BONGA DIAKONGOU DIDCOMBA DIENGOU DOALIGOU KONDOUAGOU KONDRIDOAGA KOUADIGOU KOULGA NACOUENDOUGOU-DINYALA NAYOURI OBOUNGOUNI ONADIAGOUNI PENDIANGA SAMBIALGOU SOUGOUDOU TAGOU TANBONGOU TANDYARI TANTIKA-KOUADOUGOU TEMBOU TIENTANKA-YAMBA YABOU YAMBA
KOMONDIARI	BARTIEBOUGOU (6)	BATIEBOUGOU PEULH BOSSONGRI KIENKIENGA TAMBIGA

TAPOA	GAYERIE(6)	TAMBISSOAGUIMA	
		PENKATOUGOU	
		BOUOGOU	
		DIABATOU	
		KOMOMPOUMA	
		KOURGOU	
		NALIDOUGOU	
		TIARGO	
		FOUTOURI (5)	FOUTOURI GOURMAN
			FOUTOURI PEULH
			HANTOUKOURA
			KIRKOU GOURMA
	KIRKOU PEULH		
	BOTOU (24)	AFFINI	
		BAMINI	
		BOSSOANGARI	
		BOTOU	
		BOULEL	
		DIAGORGOU	
		DOUBITI	
		FANTOU	
		FOBRI	
		GANGANA	
		GARBONGOU	
		KALAYENOU	
		KANKANGOU	
		KOGORI	
KOGUINI			
KOMONLI			
KOYENGA			
KPENGNOANFOUANOU			
MANDIARI			
NOMBITI			
PARTIAGA			
PORI			
TIANTIABOULI			
TAPO DIAGBOAGRI			
DIAPAGA (18)	BAGALI		
	BARPOA		
	FOUAMBOANLI		
	GAMA		
	KANDA		
	KOGDANGOU		
	KORYOMBO		
	KOUTCHAGOU		
	MANGOU		
	OLARO		

TAPOA	KANTCHARI (30)	PAMPANI
		PEMBIGA
		PEMBOANGA DE NAMOUNOU
		PEMBOANGA DE PARTIAGA
		TANGALI
		TAPOA-BARRAGE
		TAPOA-DJERMA
		TONTOLBOULI
		BANTOANI
		BARIMAGOU
		BARTIAGA
		BOUDIERI
		BOULMANTCHANGOU
		BOULMONTOUNGOU
		BOUPIENA
	BOUPIENGOU	
	BRIMONGA	
	COMONLI	
	DIANKONLI	
	GARBOUGOU	
	KAMBARDENI	
	KANTARI	
	KANTCHARI	
	KOENA	
	MANTCHANGOU	
	MANTOUNGOU	
	MOHADAGOU	
	NABOAMOU	
	NAMAGRI	
	NAMOUMBOANGA	
	NANDO	
	SAKOANI	
	SAMBALGOU	
SAMPIERI		
TABGOU		
TANDRI		
TIALBOANGOU		
TOUNDI		
PARTIAGA (2)	DAHANGOU	
	DOBTCHARI	
TAMBAGA (12)	BAAKA	
	NABAMRI	
	DIANDIANDI	
	KOGOLI	
	KPADANFOANI	
	PENTINGA GOURMANTCHE	
	PENTINGA PEULH	
	POPERI	
	PALBOA	
	TIAKOAGLI	
SANSANGA		
DIADON		
TANSARGA (8)	BAPIENGA	
	BOUPIENA	
	DIAFOUANOU	
	DIAMANGA	
	KABOUGOU	
	KATELA	
	TANSARGA	
	TOPTIAGOU	